



**Public Inquiry Into Foreign Interference in Federal
Electoral Processes and Democratic Institutions**

**Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les
processus électoraux et les institutions démocratiques
fédéraux**

Public Hearing

Audience publique

**Commissioner / Commissaire
The Honourable / L'honorable
Marie-Josée Hogue**

VOLUME 34

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

Held at :

Library and Archives Canada
Bambrick Room
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Tuesday, October 15, 2024

Tenue à:

Bibliothèque et Archives Canada
Salle Bambrick
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Le mardi 15 octobre 2024

INTERNATIONAL REPORTING INC.

<https://www.transcription.tc/>

(800)899-0006

II Appearances / Comparutions

Commission Lead Counsel / Procureure en chef de la commission	Shantona Chaudhury
Commission Counsel / Avocat(e)s de la commission	Gordon Cameron Erin Dann Matthew Ferguson Hubert Forget Leila Ghahhary Benjamin Herrera Howard Krongold Hannah Lazare Jean-Philippe MacKay Kate McGrann Emily McBain-Ashfield Hamza Mohamadhossen Lynda Morgan Siobhan Morris Annie-Claude Poirier Gabriel Poliquin Natalia Rodriguez Guillaume Rondeau Nicolas Saint-Amour Daniel Sheppard Maia Tsurumi
Commission Research Council / Conseil de la recherche de la commission	Geneviève Cartier Nomi Claire Lazar Lori Turnbull Leah West
Commission Senior Policy Advisors / Conseillers principaux en politiques de la commission	Paul Cavalluzzo Danielle Côté

III

Appearances / Comparutions

Commission Staff / Personnel de la commission	Annie Desgagné Casper Donovan Hélène Laurendeau Michael Tansey
Ukrainian Canadian Congress	Donald Bayne Jon Doody
Government of Canada	Gregory Tzemenakis Barney Brucker
Office of the Commissioner of Canada Elections	Christina Maheux Luc Boucher Sébastien Lafrance Nancy Miles Sujit Nirman
Human Rights Coalition	David Matas Sarah Teich
Russian Canadian Democratic Alliance	Mark Power Guillaume Sirois
Michael Chan	John Chapman Andy Chan
Han Dong	Mark Polley Emily Young Jeffrey Wang
Michael Chong	Gib van Ert Fraser Harland

IV Appearances / Comparutions

Jenny Kwan

Sujit Choudhry

Mani Kakkar

Churchill Society

Malliha Wilson

The Pillar Society

Daniel Stanton

Democracy Watch

Wade Poziomka

Nick Papageorge

Canada's NDP

Lucy Watson

Conservative Party of Canada

Nando De Luca

Chinese Canadian Concern Group on
The Chinese Communist Party's
Human Rights Violations

Neil Chantler

David Wheaton

Erin O'Toole

Thomas W. Jarmyn

Preston Lim

Senator Yuen Pau Woo

Yuen Pau Woo

Sikh Coalition

Balpreet Singh

Prabjot Singh

Bloc Québécois

Mathieu Desquilbet

Iranian Canadian Congress

Dimitri Lascaris

V

Table of Content / Table des matières

	PAGE
MR. BRIAN CLOW, Affirmed/Sous affirmation solennelle	1
MS. KATHERINE ALANA TELFORD, Affirmed/Sous affirmation solennelle	1
MR. PATRICK TRAVERS, Affirmed/Sous affirmation solennelle	2
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-chef par Ms. Shantona Chaudhury	2
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Nando De Luca	55
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Thomas Jarmyn	65
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Gib van Ert	66
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Sujit Choudhry	73
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	82
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Neil Chantler	89
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Sarah Teich	95
 L'HON DOMINIC LeBLANC, Sworn/Assermenté	 99
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-chef par Mr. Jean-Philippe MacKay	99
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-chef par Ms. Erin Dann	127
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Sujit Choudhry	148
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Nando De Luca	156
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Thomas Jarmyn	162
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Sarah Teich	166
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Neil Chantler	172
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	179
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Gregory Tzemenakis	188

VI

Exhibit List / Liste des pièces

No.	DESCRIPTION	PAGE
WIT0000107	Interview Summary: Katie Telford, Brian Clow, Patrick Travers	2
WIT0000107.FR	Résumé d'entrevue : Cabinet du premier ministre (Katie Telford, Brian Clow et Patrick Travers)	3
WIT0000163	In Camera Examination Summary: Prime Minister's Office Senior Officials	3
WIT0000161	Addendum to In Camera Examination Summary: PMO Staff: Katie Telford, Jeremy Broadhurst, Brian Clow and Patrick Travers	3
CAN.DOC.000038	Public Inquiry Into Foreign Interference in Federal Electoral Processes and Democratic Institutions - Institutional Report - Prime Minister's Office - Stage 2	3
CAN.DOC.000039	Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques à l'échelle fédérale - Rapport Institutionnel - Cabinet du Premier Ministre - Étape 2	3
COM.SUM0000004.EN	Summary of a Memorandum to Cabinet – Modernizing Canada's Approach to Addressing Threats from Hostile Activities by State Actors	17
COM.SUM0000004.FR	Résumé d'un mémoire au Cabinet – Moderniser l'approche du Canada adoptée par le Canada pour faire face aux menaces posées par les activités hostiles parrainées par des états	17
CAN018005	[Text Messages of B. Clow]	21
COM0000363	NSICOP Special Report on Foreign Interference in Canada's Democratic Processes and Institutions	23
CAN019825_0001	Briefing to parliamentarians on foreign interference and extremism in Canada	24
CAN019435	National Security Briefings to Parliamentarians	26
CAN003326	Letter from Public Safety Minister	33

VII

Exhibit List / Liste des pièces

No.	DESCRIPTION	PAGE
CAN019500	[Handwritten Notes of B. Clow]	35
CAN018000_R01	[Handwritten Notes of B. Clow & Meeting Invitation]	38
CAN018001_R01	[Handwritten Notes of B. Clow & Meeting Invitation]	39
WIT0000136	In Camera Examination Summary re: NSICOP Report: David Vigneault, Michelle Tessier, Cherie Henderson, Vanessa Lloyd, Bo Basler	50
COM0000364	NSIRA Report - Review of the dissemination of intelligence on PRC political foreign interference, 2018-2023	75
CAN023184	2023 Threat Summary Report	86
CAN.SUM.000015	People's Republic of China Police Stations	91
WIT0000103.EN	Interview Summary: The Honourable Dominic LeBlanc	100
WIT0000103.FR	Résumé d'entrevue : l'honorable Dominic LeBlanc	100
WIT0000162	In Camera Examination Summary: The Honourable Dominic LeBlanc	100
WIT0000162.FR	Résumé d'interrogatoire à huis clos : l'honorable Dominic LeBlanc	100
WIT0000124	Addendum to In Camera Examination Summary Minister Dominic LeBlanc	100
WIT0000124.FR	Addendum au résumé d'interrogatoire à huis clos : l'honorable Dominic LeBlanc	100
CAN024135	Countering an Evolving Threat - Update on Recommendations to Counter Foreign Interference in Canada's Democratic Institutions	105
CAN045923_0001	CANADA'S COUNTER-FOREIGN INTERFERENCE STRATEGY	133
CAN021638_0001	Implementation of Ministerial Direction to the Canadian Security Intelligence Service on Threats to Parliament and Parliamentarians	136

VIII
Exhibit List / Liste des pièces

No.	DESCRIPTION	PAGE
CAN033395	Briefing Parliamentarians on Foreign Interference	139
WIT0000078.EN	Interview Summary - Jenny Kwan (Stage 2	149
WIT0000078.FR	Résumé de l'entrevue : Jenny Kwan (étape 2)	149
CAN011293	China: Domination of Chinese-Language Media in Canada Poses National Security Threats - IM 30/2023	164
HRC0000134	Uncovering Foreign Interference in Tigrayan Lives	167
RCD0000044	Statement by the Minister of Public Safety, Democratic Institutions and Intergovernmental Affairs on U.S. action regarding Russian influence operations - Canada.ca	180

Ottawa, Ontario

--- L'audience débute le mardi 15 octobre 2024 à 9 h 32

LE GREFFIER: À l'ordre, s'il vous plaît.

Cette séance de la Commission sur l'ingérence étrangère est cours. La commissaire Hogue préside.

Il est 9 h 32.

COMMISSAIRE HOGUE: Alors, bonjour tout le monde.

Alors, c'est vous, Maître Chaudhury, qui menez l'interrogatoire ce matin?

Me SHANTONA CHAUDHURY: Oui, c'est bien moi.

Alors j'aimerais assermenter les témoins de ce matin, qui nous proviennent du cabinet du Premier ministre.

LE GREFFIER: Monsieur Clow, pourriez-vous nous donner votre nom et épeler votre nom de famille, s'il vous plaît?

M. BRIAN CLOW: (Inaudible - pas de microphone)

LE GREFFIER: Merci.

--- M. BRIAN CLOW, Sous affirmation solennelle:

LE GREFFIER: Madame Telford, pourriez-vous nous donner votre nom et épeler votre nom de famille?

Mme KATHERINE TELFORD: Katherine Alana Telford, T-E-L-F-O-R-D.

LE GREFFIER: Et pour l'assermentation.

--- Mme KATHERINE ALANA TELFORD, Sous affirmation solennelle:

LE GREFFIER: Et finalement, Monsieur

1 Travers, pourriez-vous nous donner votre nom et épeler votre
2 nom de famille?

3 M. PATRICK TRAVERS: Patrick Travers, T-R-A-
4 V-E-R-S.

5 LE GREFFIER: Et pour l'assermentation.

6 --- M. PATRICK TRAVERS, Sous affirmation solennelle:

7 LE GREFFIER: Madame, vous pouvez aller de
8 l'avant.

9 --- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me SHANTONA CHAUDHURY:

10 Me SHANTONA CHAUDHURY: Alors, ce n'est pas
11 votre première visite ici. Alors, tout d'abord, des
12 questions de routine.

13 Il y a trois résumés d'entrevues. Je vais
14 faire lecture du nom du document et, pour chacun, je vais
15 vous demander de nous confirmer que vous en adoptez le
16 contenu et que vous en attesté de la véracité.

17 Donc, tout d'abord, 107, résumé d'entrevue,
18 étape 2. Deuxièmement, 163, c'est-à-dire l'étape 2 à huis
19 clos. Troisièmement, alors, c'est 161, c'est l'ajout à
20 l'étape 1, résumé de l'entrevue à huis clos.

21 Alors, chacun est d'accord? Alors, Monsieur
22 Clow?

23 M. BRIAN CLOW: Oui.

24 Me SHANTONA CHAUDHURY: Madame Telford?

25 Mme KATHERINE TELFORD: Oui.

26 Me SHANTONA CHAUDHURY: Monsieur Travers?

27 M. PATRICK TRAVERS: Oui.

28 --- PIÈCE No. WIT0000107:

1 Interview Summary: Katie Telford,
2 Brian Clow, Patrick Travers

3 --- PIÈCE No. WIT0000107.FR:

4 Résumé d'entrevue : Cabinet du
5 premier ministre (Katie Telford,
6 Brian Clow et Patrick Travers)

7 --- PIÈCE No. WIT0000163:

8 In Camera Examination Summary: Prime
9 Minister's Office Senior Officials

10 --- PIÈCE No. WIT0000161:

11 Addendum to In Camera Examination
12 Summary: PMO Staff: Katie Telford,
13 Jeremy Broadhurst, Brian Clow and
14 Patrick Travers

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Finalement, le
16 rapport institutionnel, document CAN.DOC38 et 39, c'est la
17 version française.

18 --- PIÈCE No. CAN.DOC.000038:

19 Public Inquiry Into Foreign
20 Interference in Federal Electoral
21 Processes and Democratic Institutions
22 - Institutional Report - Prime
23 Minister's Office - Stage 2

24 --- PIÈCE No. CAN.DOC.000039:

25 Enquête publique sur l'ingérence
26 étrangère dans les processus
27 électoraux et les institutions
28 démocratiques à l'échelle fédérale -

1 Rapport Institutionnel - Cabinet du
2 Premier Ministre - Étape 2

3 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Madame Telford, je
4 vous demande de confirmer au nom du cabinet du Premier
5 ministre que vous avez vérifié ce document et que cela peut
6 être versé au dossier?

7 **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui, je le reconnais.

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, ce n'est pas
9 votre première visite, mais pour les auditeurs, pourriez-vous
10 nous présenter... vous présenter et nous indiquer quel a été
11 votre rôle de 2018 jusqu'à maintenant? Alors, en commençant
12 par la gauche, Monsieur Travers?

13 **M. PATRICK TRAVERS:** Oui, je suis conseiller
14 auprès du Premier ministre en matière d'affaires mondiales
15 et, avant 2020, j'ai été conseiller principal de politique
16 dans l'équipe des politiques et j'ai commencé en 2016.

17 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Madame Telford?

18 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je suis chef de
19 cabinet pour le Premier ministre et je suis dans ce poste
20 dans toute cette période, sauf pendant la période électorale,
21 où j'ai été en congé non payé.

22 **M. BRIAN CLOW:** Je me suis joint au bureau...
23 au cabinet du Premier ministre en 2016. Je me concentrais
24 uniquement sur les relations canado-américaines et, ensuite,
25 après l'élection, j'ai pris en main les affaires
26 parlementaires et la gestion des questions d'intérêt en plus
27 des relations canado-américaines. Et depuis 2021, je suis
28 adjoint au chef de cabinet.

1 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Bon, très bien.

2 Maintenant, un sujet que vous connaissez
3 bien, la circulation de l'information au cabinet du Premier
4 ministre. Nous savons qu'il y a eu des changements pendant
5 la période d'examen de la Commission. Et, Madame Telford,
6 j'aimerais que vous nous disiez, disons, ce qui se passait.
7 Et en revenant sur ce que vous avez dit à l'étape 1, vous
8 avez fait des distinctions entre diverses périodes avant la
9 pandémie, comment ça se déroulait pendant la pandémie et,
10 ensuite, la suite des choses après la pandémie. Alors,
11 pourriez-vous nous dire aussi s'il y a eu des changements
12 plus récemment?

13 **Mme KATHERINE TELFORD:** Commençons par la
14 situation avant la pandémie. La plupart des produits du
15 renseignement que nous recevions quand il était question de
16 sécurité, c'était fait sur papier. Il y avait des séances
17 d'information ou des résumés hebdomadaires ou quotidiens.

18 Et ensuite, finalement, il y avait très peu
19 de renseignements, disons, nets au sujet d'évènements. S'il
20 y avait quelque chose à partager, c'est qu'il y avait un
21 enjeu très délicat, très précis, urgent. Et, à ce moment-là,
22 on nous disait qu'il fallait être mis au courant tout de
23 suite.

24 Mais ça, c'est comme ça que les choses se
25 passaient, donc, avant la pandémie. Puis, pendant la
26 pandémie, évidemment, comme pour tout le monde, tout a
27 changé. Et pendant cette période de pandémie, de toute
28 évidence, les renseignements en confinement n'étaient pas

1 aussi nombreux. Par contre, la coordination se faisait afin
2 que les responsables du renseignement nous informent s'ils
3 pensaient que c'était important et, parfois, on se rendait à
4 ma résidence ou, encore, je me rendais au bureau.

5 Et, dans certains cas, bon ben, il y avait
6 des moyens pour partager par le biais de moyens
7 électroniques. Disons, certaines choses, on pouvait tenir
8 compte du niveau de classification, mais disons que les
9 choses étaient plus compliquées. Il n'y avait pas de
10 présentation hebdomadaire ou de breffage quotidien et rien
11 sur papier. Et ensuite, disons après l'élection de 2021, là,
12 comme pour bien des gens, on a eu un système plutôt hybride.
13 On avait tiré des leçons pendant la pandémie. Et on avait
14 des technologies qui n'étaient pas exploitées auparavant.

15 Pendant la période pandémique, je dirais que
16 beaucoup des cadres supérieurs avaient accès à des niveaux
17 sécuritaires de l'électronique... ou, pardon, au niveau secret
18 aussi pour ce qui est des appareils téléphoniques, ce qui
19 facilitait le partage d'information, même si on ne pouvait
20 pas se rendre au niveau très secret. Donc, ça s'est
21 poursuivi pour faciliter la circulation de l'information.

22 Après la pandémie, la technologie continuait
23 à nous être utile. Et on a recommencé aussi à utiliser la
24 filière papier. Mais disons que les renseignements crus,
25 comme on dit, étant donné ce qui se passait dans le monde, la
26 situation avait changé. Le conseiller en matière de sécurité
27 et du renseignement, il y en a eu plusieurs qui se sont
28 succédés, et chacun se concentrait, en raison de ce qui se

1 passait dans le monde, sur des enjeux différents en raison
2 des priorités du moment. Donc, on informait le Conseil des
3 ministres et le Premier ministre, et il y avait une question
4 aussi de style personnel.

5 Puis, après les fuites, là, c'est la dernière
6 période, disons, là, disons que les choses sont devenues plus
7 strictes, plus rigoureuses. Et je dirais que, maintenant,
8 toute l'information se fait par l'entremise d'un client
9 relation... d'un agent de relation avec les clients.

10 Donc, je dirais que, depuis, les conseillers
11 en matière de renseignement et de sécurité nationale ont
12 insisté sur la rigueur du processus pour ce qui est de la
13 traçabilité de l'information, qui a fait quoi, qui était au
14 courant de quoi, à quel moment. Pour le partage aussi entre
15 nous.

16 Alors, on me dit « le Premier ministre a des
17 questions à poser, il a déjà vu ce document ». Ou encore,
18 s'il a été breffé, on lui dit que l'un de nous a demandé un
19 suivi sur ce qu'il a lu afin qu'il sache, disons, ce qui en
20 est pour la traçabilité et les suivis. Je dirais que c'est à
21 peu près ça qui s'est passé.

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Bon, ben, merci.
23 Revenons un peu là-dessus.

24 En ce qui concerne la période pandémique,
25 donc, c'est de mars 2020 jusqu'à l'automne 2021, époque où
26 les choses sont revenues ni plus ni moins à la normale.

27 **Mme KATHERINE TELFORD:** Exact.

28 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, en ce qui

1 concerne les périodes post-pandémique et post-fuites, pour ce
2 qui est de la traçabilité et de la circulation de
3 l'information, pourriez-vous nous parler des défis qui
4 subsistent quand on reçoit l'information, qu'est-ce qu'on
5 peut en faire, et cetera?

6 **Mme KATHERINE TELFORD:** Ben, écoutez, il faut
7 continuer à s'ajuster, et on parle donc de conversations
8 constantes entre le greffier adjoint, moi-même, et les autres
9 instances. Par exemple, le Conseil privé. Donc, on parle de
10 rigueur, oui, et je pense que tout passe par l'entremise d'un
11 agent relations avec le client. Ça veut dire que la personne
12 qui est en face de vous pour revoir un document... et si vous
13 ne pouvez pas terminer, par exemple, l'examen d'un document,
14 ben, il faut revoir l'horaire. Auparavant, si on avait une
15 urgence, bon ben, dans certains cas, on mettait les choses de
16 côté. Mais maintenant, il y a, bon, des gens qui sont des
17 adjoints avec la cote très secret qui peuvent s'assurer de la
18 sécurité de l'information. Donc, peut-être qu'on peut être
19 un tout petit peu plus souple à certains égards, mais on
20 tente de s'y retrouver et de trouver de nouvelles façons
21 d'assurer les choses.

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et quand
23 l'information vous parvient, de quoi ça a l'air?
24 Normalement, les produits du renseignement... et vous nous
25 dites que, par suite de tout ce qui se passe dans le monde,
26 il y en a de plus en plus de ces renseignements et de ces
27 produits. Habituellement, comprennent-ils les noms des gens
28 qui sont mentionnés, ou alors c'est épuré?

1 **Mme KATHERINE TELFORD:** Et mes collègues vont
2 peut-être vouloir intervenir. Parce que dans... écoutez, on ne
3 voit pas tous la même chose, finalement. En ce qui concerne
4 les noms des Canadiens, habituellement, ce n'est pas inclus.
5 Donc, on peut nous dire, bon, il y a des noms sur la scène
6 internationale, mais si on parle de Canadiens, les noms sont
7 épurés. Et si nous devons faire une demande, si on pense que
8 le nom pourrait être utile, ben, on demande à l'agent de
9 poser la question aux agences du renseignement et aux
10 conseillers pour voir si on peut nous le révéler ou pas, ce
11 nom.

12 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je vois. Monsieur
13 Travers, avez-vous quelque chose à ajouter à ce sujet?

14 **M. PATRICK TRAVERS:** Non. Je dirais que
15 normalement, à l'exception potentielle de certaines
16 personnes, les noms individuels ne nous sont pas fournis. Et
17 ça s'applique aussi au renseignement concernant le groupe
18 international des cinq.

19 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Maintenant, parlons
20 de produits du renseignement très précis dont il a été
21 question pendant les instances ici. Premièrement, on parle
22 des documents de ciblage. En bref, on parle d'un document
23 préparé en 2021, par exemple, par une analyse du SCRS et qui
24 n'a été disséminé qu'en février 2023, et encore, à un nombre
25 très limité de membres de la fonction publique. Et on sait
26 que le but, c'était de préparer une version épurée pour une
27 dissémination élargie.

28 Première question, donc, pourriez-vous nous

1 confirmer que vous avez reçu une version de ce document de
2 ciblage en 2023?

3 **M. PATRICK TRAVERS:** Non.

4 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Mais maintenant, vous
5 l'avez vu, ce document de ciblage?

6 **M. PATRICK TRAVERS:** Oui. Après la
7 publication par le rapport des parlementaires de leur
8 rapport.

9 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, on vous a posé
10 lors de l'examen si vous auriez dû être mis au courant, si
11 vous auriez dû voir le document. Et vous avez dit « c'est au
12 comité de prendre la décision ». Comme on a entendu madame
13 Thomas qui était... madame Thomas, qui était conseillère en
14 matière de relations internationales, vous aviez dit que
15 c'était une décision qui lui revenait. Et elle a dit qu'elle
16 n'avait jamais reçu une version épurée de ce document.

17 Alors, la source de votre information qui
18 était présentée dans le résumé de l'enquête, donc, vous avez
19 dit que c'était sa décision. Mais savez-vous si elle avait
20 été mise au courant ou alors qu'en est-il du contenu du
21 rapport des parlementaires, du Comité des parlementaires?

22 **M. BRIAN CLOW:** Non. On n'avait pas d'autres
23 renseignements sauf le contenu du rapport du Comité des
24 parlementaires sur les questions de sécurité nationale et de
25 protection du processus parlementaire.

26 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Autre enjeu dont il a
27 été question, et ça a été mentionné dans les discussions du
28 rapport du NSRIA, donc, est-ce que les activités qui sont

1 décrites constituaient nécessairement de l'ingérence
2 étrangère ou encore quelque chose de moins néfaste? Par
3 exemple, des activités diplomatiques normales pour savoir qui
4 sont les parlementaires sur lesquels il faut exercer une
5 certaine influence.

6 Alors, pourriez-vous nous dire ce que vous
7 pensez en ce qui concerne surtout le document de ciblage et,
8 de façon plus générale, comment établir cette distinction
9 entre les deux domaines, influence et ingérence étrangère?

10 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je vais débiter. Je
11 pense que c'est une discussion... c'est un débat constant.
12 Tout dépend de l'évaluation et, habituellement, dans notre
13 domaine, quand il est question de cote de sécurité, par
14 exemple... et l'une des choses dont on a parlé dans le passé,
15 c'est faut-il savoir que les députés sont parfois décrits
16 comme étant vulnérables par rapport à une entité, un consul
17 général ou ambassadeur, une entité étrangère? Mais
18 vulnérables, ça ne veut pas dire que quoi que ce soit se soit
19 produit. Il pourrait devenir une cible, tout simplement, une
20 cible de tel pays ou de tel individu. On a tendance aussi à
21 traiter de l'influence. Donc, il peut s'agir d'influence ou
22 d'ingérence potentielle. Et, évidemment, ces débats, ces
23 discussions ont cours constamment.

24 Par contre, il y a une zone grise entre les
25 deux, ingérence ou influence. Quand est-ce que l'influence
26 devient de l'ingérence? Affaires mondiales Canada, par
27 exemple, au niveau diplomatique, a des gens dans la
28 communauté. Et, bien sûr, l'expérience varie, les

1 perspectives varient de l'un à l'autre. Quelles sont les
2 activités diplomatiques qu'on peut qualifier de normales? Et
3 qu'est-ce qu'on peut voir comme suite d'une évaluation du
4 SCRS dans l'ensemble de l'appareil de la sécurité nationale?

5 Donc, on se retrouve dans une position où on
6 peut convoquer les diverses parties pour en arriver à une
7 évaluation commune d'un enjeu ou, en tout cas, identifier les
8 divers points de vue afin que les discussions aient lieu au
9 niveau le plus élevé et qu'on présente au Premier ministre le
10 résultat, le cas échéant.

11 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur Travers?

12 **M. PATRICK TRAVERS:** Tout à fait d'accord
13 avec ce que vient de dire madame Telford. Et la conseillère
14 de la Sécurité internationale l'a dit de façon très claire.
15 La question, c'est comment appliquer tel ou tel ensemble à
16 une situation donnée. Habituellement, il y a des
17 informations incomplètes quant au suivi à apporter, quant à
18 ce qui s'est passé. Et on voit dans l'ensemble du
19 gouvernement des perspectives différentes selon le cas.

20 Et ce qu'il faut, bien sûr, c'est tenter de
21 comprendre dans le contexte du renseignement et de
22 l'information ce qui se passe vraiment sur le terrain.

23 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Quand vous avez
24 toutes ces perspectives au CPM, est-ce que ça vous arrive
25 éparpillé ou alors est-ce qu'il y a un consensus qui vous est
26 communiqué?

27 **M. BRIAN CLOW:** Souvent, je dirais que ce
28 n'est pas un consensus. Et souvent, nous nous retrouvons

1 dans des situations où on nous présente de l'information qui
2 est présentée de telle ou telle façon caractérisée comme
3 plutôt de l'ingérence. Et nous, les hauts fonctionnaires,
4 nous sommes d'avis que, un instant, est-ce que c'est vraiment
5 de l'ingérence?

6 Alors, nous avons entendu des témoignages, je
7 suis d'accord avec beaucoup de ces témoignages. Dans
8 certains cas, on rassemble tout simplement l'information au
9 sujet, disons, d'un député. Et, en soi, il ne s'agit pas
10 d'ingérence étrangère.

11 J'ai parlé de mon rôle dans les relations
12 canado-américaines. Et vous savez qu'il y a une élection qui
13 s'annonce. Donc, on rassemble beaucoup d'informations sur
14 des Américains bien connus. C'est tout à fait approprié,
15 tout à fait normal. Et il n'y a rien de répréhensible. Tous
16 les pays le font, y compris en ce qui nous concerne.

17 Donc, souvent, nous avons de telles
18 discussions. Et on ne parle pas seulement du personnel
19 politique plutôt que des hauts fonctionnaires, parce qu'eux
20 aussi participent aux discussions. Et c'est rarement noir ou
21 blanc. Il faut déconstruire et réfléchir.

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et en ce qui concerne
23 l'efficacité de la réaction du gouvernement, discutez-vous de
24 temps à autre?

25 **Mme KATHERINE TELFORD:** Écoutez, je pense que
26 c'est une tension très normale. Et en ce qui concerne divers
27 enjeux, il y a des ministères qui arrivent à des conclusions
28 différentes selon les enjeux. Et je pense que c'est

1 particulièrement important quand il est question de la
2 sécurité nationale, de certains individus, de réputations, de
3 gagne-pain des uns et des autres, d'allégations qui ont été
4 faites, surtout quand il est question de renseignements
5 imparfaits.

6 Et souvent, justement, le renseignement est
7 loin d'être parfait. Ça vient peut-être d'une source avec
8 corroboration ou pas. Et peut-être c'est une source sur
9 laquelle on s'est fié par le passé. Et il y a certaines
10 parties qui sont précises et d'autres non. Et il faut
11 rassembler toute l'histoire. Donc, il faut différents points
12 de vue pour le faire.

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Très bien. On va
14 passer maintenant à un autre produit de renseignement. Et
15 ça, c'est le rapport spécial du Bureau du Conseil privé.

16 C'est un rapport, donc, avec des
17 renseignements nationaux et international produits par le
18 Secrétariat de l'évaluation de l'intelligence au Bureau du
19 Conseil privé. Alors, ça devait être circulé aux
20 fonctionnaires et peut-être au-delà.

21 Ce document n'a jamais été finalisé. Donc,
22 pour confirmer, ce rapport, vous ne l'avez jamais vu en 2022?

23 **M. BRIAN CLOW:** C'est ça.

24 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Mais vous avez
25 maintenant vu le rapport spécial du BC?

26 **M. BRIAN CLOW:** On l'a vu en 2023. On en a
27 parlé dans les médias.

28 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, ma question,

1 maintenant que vous l'avez vu, est-ce que c'est le genre de
2 document que vous vous attendrez à voir ou que vous aurez
3 voulu voir? Est-ce que ça aurait changé quoi que ce soit
4 pour vous au printemps de 2022?

5 **M. BRIAN CLOW:** On a une grande confiance
6 dans la conseillère actuelle à la sécurité nationale et à la
7 précédente par rapport à ce qui vient. Il y a tellement
8 d'informations dans le système qu'ils doivent faire preuve de
9 jugement. Et nous avons tout à fait confiance dans leur
10 jugement.

11 Beaucoup d'informations dans ce document
12 particulier, on était au courant déjà. Pas tout, peut-être;
13 peut-être pas chaque chose précise. Mais la description,
14 l'information sur l'ingérence chinoise, ça, on était très au
15 courant. Donc, on se fie au jugement des fonctionnaires qui
16 ont choisi de ne pas nous envoyer cette information, surtout
17 pour ce document particulier, je devrais dire.

18 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Oui, alors, on va
19 passer au sujet suivant. Alors, je vais vous demander de
20 façon générale... et je voudrais demander si vous pouvez nous
21 donner WIT163. Ça, c'est le résumé de votre audience à huis
22 clos. Et donc, là, vous avez le paragraphe 21. Et ça
23 indique que le rôle du Bureau du Premier ministre pour
24 l'élaboration des politiques... alors, de façon générale, je
25 voudrais que vous nous expliquiez ce rôle. Expliquez comment
26 les propositions ministérielles arrivent au Cabinet, comment
27 le Bureau du Premier ministre travaille avec différents
28 ministères. Alors, Monsieur Travers, je vois que vous voulez

1 répondre.

2 **M. PATRICK TRAVERS:** Alors, par rapport au
3 Cabinet, les ministres sont les leaders par rapport aux
4 propositions qui doivent être considérées par leurs collègues
5 et par le Cabinet. Et c'est... ça suit les lettres de mandat
6 qui sont envoyées par le Premier ministre, et ça correspond
7 au mandat du gouvernement. Donc, là on travaille avec le
8 Bureau du Conseil privé pour gérer l'ordre du jour, pour
9 faire la séquence et la priorisation de l'ordre du jour avec
10 le Bureau du Conseil privé. On travaille ensemble pour ce
11 processus. Et ça, ça veut dire qu'on travaille non seulement
12 avec le Bureau du Conseil privé, mais avec d'autres
13 ministères quand ces propositions sont avancées.

14 Il y a d'autres façons que les décisions, et
15 par rapport aux propositions qui peuvent se faire, ça peut
16 être à inclure des lettres des ministres au Premier ministre
17 et, encore une fois, on travaille de très près avec nos
18 collègues dans la fonction publique et on joue un rôle par
19 rapport au conseil au Premier ministre. Et souvent, nous
20 avons une coordination pangouvernementale quand ces
21 propositions sont avancées.

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur Clow, je
23 pense qu'on en a parlé avant, et vous avez noté que... vous
24 avez dit que c'est... le Bureau du Premier ministre peut avoir
25 une fonction de contrôle.

26 **M. BRIAN CLOW:** Oui. Il y a beaucoup
27 d'élaborations de politique, et ça suit les lettres de
28 mandat, et il y avait plus de 700 engagements dans ces

1 lettres de mandat qui ont été envoyés à tous les ministres.
2 Et, donc, c'est un énorme travail, un énorme quantité
3 d'activités qui doivent être gérées, qui doivent être
4 surveillées, qui doivent être coordonnées.

5 Et non seulement il y avait 700, il y avait
6 aussi d'autres réactions, donc plus, et il y a aussi des
7 propositions qui viennent des ministres et du caucus et qui
8 sont considérées également. Donc, il y a vraiment une énorme
9 circulation de l'information et beaucoup de considérations.
10 Et nous avons une fonction de contrôleur de l'air, si vous
11 voulez.

12 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Ça, ça veut dire
13 faire quoi quand? La coordination?

14 **M. BRIAN CLOW:** Exactement. Oui.

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, peut-être on
16 peut parler de comment la réponse au niveau des politiques
17 est élaborée par rapport à une réponse du gouvernement. Et
18 là, si vous voulez bien nous donner le document, CAN.SUM4.

19 **--- PIÈCE No. COM.SUM0000004.EN:**

20 Summary of a Memorandum to Cabinet -
21 Modernizing Canada's Approach to
22 Addressing Threats from Hostile
23 Activities by State Actors

24 **--- PIÈCE No. COM.SUM0000004.FR:**

25 Résumé d'un mémoire au Cabinet -
26 Moderniser l'approche du Canada
27 adoptée par le Canada pour faire face
28 aux menaces posées par les activités

hostiles parrainées par des états

Me SHANTONA CHAUDHURY: Et ça, c'est un résumé d'une note d'information pour le gouvernement. Alors, là, par rapport aux propositions, par rapport à vous aviez en 2019, là, on voulait protéger la démocratie du Canada. En 2021, là, on voulait une deuxième mouture pour la protection du Canada et suite au Rapport Judd.

Et ensuite, vous avez ces... vous avez le rapport sur les activités... sur les activités des États hostiles au Canada. Et ça, c'était approuvé par le Cabinet en juin 2022.

Quand une fois que c'est arrivé au Cabinet et que c'est ratifié, quelle est la réaction? Qu'est-ce qui se passe?

M. BRIAN CLOW: Eh bien, je peux vous revoir le calendrier. Juin 2022, il y a la ratification au Cabinet. Et ça, ça déclenche tout un tas de travail. Tout d'abord, on a consulté à l'interne au sein du gouvernement, avec des intervenants, des parties prenantes qui peuvent être considérées, intéressées à ce qui était considéré. Il y avait le registre des agents étrangers, c'était vraiment une énorme partie de cette proposition.

Finalement, le gouvernement, il y a eu des consultations de la Sécurité publique sur le registre, et ça, c'est au printemps 2023. Et pour élaborer cette consultation, ça, ça prend du temps et du travail. Donc, on a lancé la consultation au printemps 2023. Et, par la suite, il y avait le registre a été encore modifié, et c'est revenu

1 au Cabinet en juin 2023 pour davantage de considérations.

2 À l'automne de 2023, le gouvernement a
3 consulté sur d'autres parties de la législation qui avaient
4 été... donc, des modifications à la *Loi sur le SCRS* et d'autres
5 modifications au Code *criminel*, par exemple. Il y a eu de la
6 consultation à l'automne de 2023.

7 Et finalement, tout ça, on a discuté au
8 Cabinet plus tôt cette année avant que on a pu introduire la
9 législation. C'est plus de 100 pages, cette législation. Et
10 c'est très détaillé. Il y a des modifications à plusieurs
11 lois, et ça affecte bien des choses au pays et comment les
12 agences de sécurité fonctionnent.

13 Alors, on a pris le temps que nous avons
14 trouvé nécessaire pour que ce soit fait correctement, et le
15 fait que nous l'avons déposé au Parlement et que ça a pu
16 passer rapidement, ça montre qu'on l'a fait correctement.

17 On nous a critiqué. On a dit qu'on a pris
18 trop longtemps et d'autres ont dit qu'on prenait... on est allé
19 trop vite. Mais je pense que ça s'est très bien fait. Ça a
20 été adopté et, maintenant, il y a la mise en œuvre.

21 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Bien sûr. Merci
22 beaucoup pour cet... le calendrier. Est-ce que vous pouvez... si
23 on pourrait voir les quatre éléments.

24 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je pense que Monsieur
25 Travers voulait rajouter quelque chose.

26 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Ne vous inquiétez
27 pas, je l'ai vu. Je vais y revenir. Mais avant que je
28 demande à monsieur Travers de rajouter ce qu'il voulait dire,

1 je voudrais vous... dans ce... cette information pour le Cabinet.
2 Le premier élément, ça, c'est l'adaptation [sic] des
3 principes et de la stratégie. La deuxième partie, il s'agit
4 d'écrire une approche de communication pangouvernementale.

5 Et ensuite, vous avez l'amélioration des
6 outils législatifs, surtout pour la *Loi sur le SCRS* et la
7 sécurité de l'information. Et ensuite, des nouvelles
8 capacités pour la GRC.

9 Et, monsieur Travers, avant que je passe à
10 d'autres questions, vous pouvez rajouter ce que vous voulez.

11 **M. PATRICK TRAVERS:** Eh bien, c'est par
12 rapport à ce qui est dans cette note au Cabinet. Alors, je
13 voudrais situer le contexte un peu plus large par rapport au
14 développement des politiques quand c'est si sensible.

15 Quand on est arrivé au gouvernement, c'était
16 suite à un débat public sur l'ancien gouvernement avec les
17 efforts de monsieur Harper avec C-151 [sic]. Ensuite, on a
18 apporté des changements importants, y inclus avec davantage
19 de surveillance.

20 Et ce que nous avons appris avec ce
21 processus, c'est tout d'abord, tout ce qui touche au pouvoir
22 des agences secrètes nationales et de surveillance et
23 finalement le droit des Canadiens, c'est très sensible. Et
24 il faut faire preuve de beaucoup de soin. Et c'est très
25 important de tenir compte de ceux qui peuvent être affectés.
26 C'est important de comprendre ce processus du fait de cette
27 expérience et des questions de politique. Et vous voyez là,
28 il y avait beaucoup de modifications législatives, mais

1 aussi, ça donnait des pouvoirs pour l'avenir.

2 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, pour continuer
3 sur le thème de comment ça a été développé, est-ce que vous
4 pouvez nous donner, s'il vous plait, CAN18005.

5 **--- PIÈCE No. CAN018005:**

6 [Text Messages of B. Clow]

7 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur Clow, là,
8 c'est un échange du mois de novembre 2022. C'était suite aux
9 fuites dans les médias. Vous et monsieur Mendicino, qui
10 était ministre de la Sécurité publique, est-ce que vous
11 reconnaissez?

12 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Est-ce que vous voyez
14 ce qui est à la page 1? Et ça commence avec une discussion
15 sur les postes de police. Et monsieur Clow, je pense que
16 c'est vous dans le blanc sur noir. Et monsieur Clow qui dit
17 il faudra avoir une réponse davantage robuste. Ça peut pas
18 simplement être SCRS qui réagit.

19 Et si on va à la deuxième page, on voit dans
20 la réponse de monsieur Mendicino, suite à « ce matin », il
21 dit qu'il est d'accord et qu'il est très content de vous
22 l'entendre dire. Il pense que c'est très important d'avoir
23 publiquement une position plus robuste. Et il demande de
24 votre aide pour aller de l'avant avec l'élaboration des
25 politiques et des investissements. Mais il a dit que c'était
26 difficile pour tout un tas de raisons.

27 Est-ce que vous pouvez nous expliquer,
28 monsieur Clow, le contexte de la discussion?

1 **M. BRIAN CLOW:** C'était quelques jours après
2 l'histoire qui est sortie, après les fuites. Et c'était
3 explosif. Il s'agit des 11 candidats, soi-disant. Donc,
4 pendant quelques jours à Ottawa et à travers le pays, il y a
5 beaucoup d'attention médiatique sur ce sujet.

6 Donc, la première partie de l'échange, c'est
7 monsieur le ministre Mendicino et moi-même qui avons discuté
8 de comment nous allons répondre à des nouvelles questions qui
9 arrivaient par rapport à l'ingérence étrangère. Et ma
10 référence que ça ne peut pas être le SCRS tout seul, car
11 finalement, le SCRS ne peut pas parler d'allégations
12 précises. Et ces allégations, donc, étaient en suspens.

13 Alors ça, c'est la première partie de la
14 discussion. C'est à ça que ça réfère. La deuxième partie,
15 monsieur Mendicino demande de l'aide par rapport à la
16 réaction au niveau des politiques. Et là, j'ai parlé plus
17 tôt du calendrier, plus tôt, à ce moment-ci dans le
18 processus, ça faisait quelques mois depuis qu'il y avait les
19 considérations au Cabinet. Et on discutait de comment nous
20 allons mettre en place la consultation, comment on allait
21 construire cette consultation. Et c'était ce qui est arrivé
22 cet automne. Donc, on faisait le travail qui était
23 nécessaire pour faire en sorte que la consultation soit
24 lancée.

25 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Eh bien, vous avez
26 dit que c'était au printemps de 2023 que la consultation a
27 été lancée?

28 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

1 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, on peut
2 maintenant... je pense que vous nous avez déjà fait
3 l'historique par rapport au développement des consultations,
4 comment il y a eu la mise en œuvre. Est-ce qu'il y a quelque
5 chose que vous voulez rajouter par rapport aux consultations?
6 Comment ça a été planifié, avant qu'on passe à autre chose?

7 Non.

8 Nous allons maintenant parler d'autres
9 choses. C'est les séances d'information non classifiées aux
10 parlementaires. Si vous pouvez nous donner COM363.

11 **--- PIÈCE No. COM0000363:**

12 NSICOP Special Report on Foreign
13 Interference in Canada's Democratic
14 Processes and Institutions

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et si vous pouvez
16 descendre au paragraphe 126. Alors, ce que nous voyons au
17 paragraphe 126 du rapport NSICOP du CPSNR, c'est par rapport
18 à l'initiative qui était censée donner des séances
19 d'information non classifiées aux parlementaires, mais pour
20 différentes raisons, ça ne s'est pas fait.

21 Alors, ils disent qu'en 2018, là, c'était le
22 rapport NSICOP sur le rapport... la visite du Premier ministre
23 au Canada [sic]. Ils ont recommandé que des députés et des
24 sénateurs devraient être informés sur l'ingérence étrangère.

25 Et ça, c'était répété dans le rapport NSICOP
26 de 2019. Et c'était une note d'information du... qui a été
27 envoyée par la conseillère à la sécurité nationale au Bureau
28 du Premier ministre. Et il n'y avait pas de réponse. Et

ensuite, c'est envoyé par la conseillère de la sécurité nationale en décembre 2020. Et ensuite, il y a pas de réponse. Et ensuite, l'initiative a été reprise en février. Et que ça été... ce n'était pas fourni au Premier ministre.

Alors, est-ce que vous pouvez expliquer ce qui s'est passé là?

On veut enlever ce document. Et si on peut faire... mettre à l'écran WIT163, la discussion du paragraphe 35. Est-ce que vous pouvez nous expliquer ce qui s'est passé ici?

M. BRIAN CLOW: Alors, je vais commencer comme vous avec le rapport au printemps, le rapport NSICOP. Quand on a reçu le rapport, j'ai lu ce paragraphe et, rapidement, certains d'entre nous ont eu des discussions, y inclus avec Nathalie Drouin, la conseillère à la sécurité nationale. Et il y a eu donc une discussion à ce sujet. On était tous d'accord que cette séance d'information non classifiée devrait avoir lieu. Et voilà ce qui a fait en sorte qu'au mois de juin cette année, il y a eu ces séances d'information.

On dit tous que, oui, ça aurait dû... ces séances d'information auraient dû y arriver beaucoup plus tôt. Alors, je vais vous expliquer ce qui s'est passé en 2019 et en 2020.

Me SHANTONA CHAUDHURY: Oui. Alors, nous avons CAN19825.

--- PIÈCE No. CAN019825 0001:

Briefing to parliamentarians on

1 foreign interference and extremism in
2 Canada

3 **M. BRIAN CLOW:** Alors, là, vous avez... c'était
4 avant Noël 2019. Et des telles notes, nous faisons notre
5 recherche avant ce témoignage. Et ça, c'était à huis clos.
6 Alors, le Premier ministre reçoit à peu près 1 000 notes du
7 BCP à chaque année. Je dirais, c'était 1 2000 une année, un
8 peu moins une autre année. Donc, ces notes touchent à tous
9 les sujets du gouvernement et toutes les décisions qu'il
10 prend, y inclus les décisions budgétaires. Donc, ça, c'était
11 un parmi 1 000.

12 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et quand vous dites
13 que le Premier ministre reçoit, vous voulez dire que c'est le
14 Bureau du Premier ministre?

15 **M. BRIAN CLOW:** Oui, le Bureau du Premier
16 ministre les reçoit, et c'est destiné pour le Premier
17 ministre. Alors, toute note qui doit y avoir une décision,
18 eh bien, le personnel au Bureau du Premier ministre, on le
19 considère. On attache nos conseils. Parfois, on consulte le
20 caucus au besoin. Et, par exemple, on a peut-être des
21 connaissances sur les parties prenantes qui peuvent faire
22 partie du conseil. Donc, c'est traité comme toutes les
23 autres notes qui lui sont adressées.

24 En janvier, février 2020, on les a
25 considérées. On était tous d'accord que ça devait aller au
26 Premier ministre, et c'était interrompu par la pandémie de la
27 COVID-19. Au mois de mars, nous savons, tout a changé. Le
28 Parlement lui-même ne siégeait plus. Donc, cette note a été

1 interrompue et ça n'est pas... ça a pas été acheminé au Premier
2 ministre.

3 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, ça a été perdu
4 dans la pandémie?

5 **M. BRIAN CLOW:** Oui. Et il y a une autre
6 note aussi à l'époque qui... où il s'est passé la même chose.

7 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, si on lève ça
8 et si on regarde la note de décembre 2020. Ça, c'est
9 CAN19435.

10 **--- PIÈCE No. CAN019435:**

11 National Security Briefings to

12 Parliamentarians

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et là, vous avez une
14 note pour le Premier ministre. Ça, c'est de la conseillère à
15 la Sécurité nationale. C'était envoyé en décembre 2020.
16 Qu'est-ce qui s'est passé, monsieur Clow?

17 **M. BRIAN CLOW:** C'était semblable, mais
18 c'était différent, les faits. C'est arrivé juste avant Noël.
19 On l'a considéré en nouvelle année. Le personnel du Bureau
20 du Premier ministre, Katie et moi-même, on a discuté.

21 On était tous d'accord qu'il faudrait qu'il y
22 ait cette séance d'information et note est allée au Premier
23 ministre. Et nous avons rajouté les conseils de la
24 conseillère à la sécurité nationale.

25 Tout d'abord, nous avons recommandé que non
26 seulement les députés devraient avoir cette séance, le leader
27 du Parti vert aussi, qui était... qui siégeait pas au
28 Parlement, devait aussi être inclus. On aura mis ça dans la

1 note.

2 Attaché, vous aviez des let... des ébauches de
3 lettres que le ministre devrait envoyer aux leaders
4 d'opposition pour les informer de cet effort. Donc, toute
5 lettre du Premier ministre à un leader de l'opposition, ça,
6 c'est quelque chose qui peut devenir politique. Alors, on a
7 regardé cette lettre et on a appliqué le conseil.

8 La note circulait dans le système. Et cette
9 note fut interrompue par le déclenchement des élections de
10 2021. Elle n'a pas refait surface après les élections.

11 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, juste pour
12 montrer un petit peu ce que vous disiez, si on peut juste
13 descendre un peu dans le document jusqu'à ce qu'on voit les
14 lettres... les ébauches de lettres aux partis d'opposition.
15 C'est probablement pas mal plus loin.

16 Alors, dans l'intérêt du temps, je ne vais
17 pas tout soulever, mais certaines choses que vous avez
18 mentionnées sont dans les documents de la Commission. On
19 comprend qu'il y a eu des discussions en février 2021. Et,
20 monsieur Travers, cette discussion était dans le contexte
21 d'un briefing potentiel au Premier ministre qui devait avoir
22 lieu ce jour-là. Est-ce que vous vous souvenez si c'est
23 ressorti durant cette information donnée au Premier ministre
24 en février 2021?

25 **M. PATRICK TRAVERS:** Je ne me souviens pas
26 spécifiquement que ça soit ressorti. C'était un briefing
27 général sur l'ingérence étrangère. Ça incluait des pays
28 préoccupants, leurs tactiques, certains exemples. Je crois

1 que j'en ai déjà parlé à d'autres phases.

2 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** C'est le briefing
3 dont vous nous avez parlé à la première phase de la
4 Commission.

5 **M. BRIAN CLOW:** Puis-je ajouter quelque chose
6 sur ce sujet?

7 Une chose importante à soulever, c'est que
8 les députés recevaient beaucoup d'informations sur le sujet
9 de l'ingérence étrangère au moment où ces deux notes étaient
10 envisagées. Le ministre Blair a écrit une lettre à tous les
11 députés en décembre 2020 les informant des menaces de
12 l'ingérence étrangère et ce que le Gouvernement du Canada
13 faisait en réaction. Et ça, ça a été envoyé à tous les
14 députés au Parlement.

15 Le SCRS, comme on le sait, effectuait
16 différentes réunions sur les mesures de réduction des
17 risques. Il rencontrait directement des dizaines et des
18 dizaines de parlementaires, y compris, je crois que c'est
19 important de l'indiquer, certains des députés qui ont comparu
20 à cette Commission, Jenny Kwan, Kenny Chiu, Michael Chong,
21 ils ont tous reçu des informations directes du SCRS autour de
22 cette période.

23 Le Parti conservateur du Canada, les
24 représentants du parti qui avaient la cote, recevaient des
25 informations à ce moment-là. Donc, je suis sûr que certains
26 verront ça et diront que les députés n'ont reçu aucune
27 information parce que ces deux notes ont été interrompues.
28 Et ce n'est tout simplement pas le cas. Beaucoup

1 d'informations circulaient.

2 J'indiquerais aussi que lorsque les députés
3 sont assermentés, ils ont une cote de sécurité du sergent
4 d'armes de la Chambre des communes qui couvre une partie de
5 l'information qui sera trouvée dans ces briefings non
6 classifiés. Tout ceci étant dit, avec le recul, bien sûr,
7 avec le recul, ces notes auraient dû circuler plus
8 rapidement; elles auraient dû aller jusqu'au Premier
9 ministre. Tout le monde aurait été en meilleure posture si
10 le briefing avait eu lieu à ce moment-là plutôt qu'en juin
11 2024. Mais l'absence de ce briefing non classifié en 2019-
12 2020 a eu un impact, je le pense, très limité sur la question
13 en général.

14 **Mme KATHERINE TELFORD:** Puis-je également
15 ajouter deux choses rapidement?

16 Si ça a été vu... alors, je suis d'accord avec
17 ce que monsieur Clow a dit, mais si c'était vu comme très
18 important, qu'il y avait un sentiment d'urgence derrière, que
19 ça devait se faire dans tout le système, alors, il y a un
20 certain nombre de façons de le porter à notre attention,
21 directement à l'attention du Premier ministre.

22 Et c'est pas pour dire que c'est pas
23 important, ça s'est fait, ça continue de se faire. Et je
24 suis d'accord avec tout ce que monsieur Clow a dit, mais nous
25 tenions des réunions comme celle en février, laquelle vous
26 parliez... de laquelle vous parliez avec monsieur Travers.
27 C'est qu'il y avait tellement d'éléments qui étaient vus
28 comme des priorités urgentes sur ce même thème de l'ingérence

1 étrangère, et c'était pas une des choses qui ressortait des
2 hauts représentants, des hauts fonctionnaires comme étant le
3 plus urgent et qu'il faut traiter dès demain.

4 Donc, on prend tous notre part de
5 responsabilité ici, mais je crois qu'il faut se rendre compte
6 qu'il y avait pas un vase clos de travail fait sur un vide de
7 travail, et un manque de travail sur l'ingérence étrangère.
8 Il y avait beaucoup de réunions, beaucoup de notes qui
9 circulaient, et malgré l'interruption par la COVID et tout le
10 reste.

11 Et à savoir si ça fait une grande différence
12 ou non, c'est une question importante, parce qu'il me reste à
13 voir, même rétroactivement, comment ça aurait pu avoir un
14 impact. C'est pas pour dire que ça aurait pas dû être fait,
15 mais étant donné tous les autres outils, et même l'ayant vu
16 se faire récemment, c'est un briefing assez généraliste. Et
17 je crois que c'est devenu quelque chose sur lequel on insiste
18 plus que ça ne le mérite peut-être.

19 **M. BRIAN CLOW:** Dernière observation là-
20 dessus. Est-ce qu'on pourrait afficher cette note de 2019 à
21 nouveau?

22 Et si vous descendez, je crois que c'est à la
23 page 5. Vous verrez certaines des choses qui ont été
24 proposées comme faisant partie du briefing.

25 Alors voilà. Ce modèle est inclus dans cette
26 première note qui est arrivée au Bureau du Premier ministre
27 et vous donne une idée de ce que ces briefings non classifiés
28 allaient contenir. Ça parle de choses comme se protéger de

1 la pression mise par des diplomates étrangers, protéger ses
2 appareils téléphoniques personnels, être conscient qu'ils
3 pourraient être piratés.

4 Donc, c'est pourquoi je dis que ce briefing,
5 tandis qu'il est important et qu'il est précieux, il faut pas
6 exagérer sa valeur. C'était de l'information très générale
7 sur comment se protéger contre certaines techniques
8 d'ingérence étrangère. Ce n'était pas de l'information
9 spécifique, ce n'était pas de l'information classifiée.
10 C'était très généraliste.

11 **Mme KATHERINE TELFORD:** Et une dernière
12 chose, et je sais qu'on en a déjà parlé dans les rencontres
13 précédentes, c'est qui a l'autorité de prendre une décision
14 autour de ces briefings. Et notre compréhension de la chose,
15 avec le recul, ça aurait certainement dû être notre première
16 réponse à l'époque lorsque la note est passée, c'est que ça
17 ne requiert pas que le Premier ministre signe pour
18 approbation.

19 S'il y a une raison pour laquelle les agences
20 de sécurité veulent avoir le sergent d'armes ou le Parlement
21 et s'assurer que certaines mesures de sécurité et briefings
22 aient lieu, ils ont l'autorité de le faire. Le Premier
23 ministre, je suis certain que si cette question lui avait été
24 posée, il l'aurait encouragée et il aurait dit « qu'est-ce
25 que l'on peut faire pour appuyer? ».

26 Parce que c'était généralement sa réaction à
27 tout briefing qu'il recevait sur l'ingérence étrangère qui
28 impliquait des députés, c'était qu'est-ce que l'on peut dire

1 à ce député? Est-ce que vous pouvez faire une mesure de
2 réduction des menaces? Est-ce qu'il y a autre chose qui peut
3 être fait pour communiquer avec ce membre, cette alerte que
4 vous m'indiquez, ce risque? Et je suis certaine qu'il aurait
5 encouragé plus d'interactions que les parlementaires, mais ça
6 n'avait pas véritablement besoin de passer par lui.

7 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, pour revenir
8 sur ce point, nous avons entendu du directeur du SCRS que, de
9 son point de vue, afin de donner ces briefings généraux au
10 Parlement, c'est pas quelque chose que le SCRS entreprendrait
11 seul. Ils auraient besoin de travailler avec le sergent
12 d'armes, son homologue au Sénat, la sécurité publique et le
13 BCP.

14 Et il disait que le BCP fait le lien avec le
15 Bureau du Premier ministre. Mais vous me dites que le
16 Premier ministre lui-même n'a pas vraiment besoin d'être
17 impliqué?

18 **M. BRIAN CLOW:** C'est notre point de vue. Et
19 monsieur Vigneault a d'ailleurs ajouté, ici même en avril,
20 qu'il n'avait pas besoin de la permission pour effectuer ces
21 séances d'information. Alors, oui, le SCRS a besoin de
22 l'assistance et a besoin de travailler avec la Chambre des
23 communes et d'autres ministères afin de faire un bon
24 briefing, mais ça n'exigeait pas que le Premier ministre
25 approuve officiellement. Ceci étant dit, on ne l'a pas
26 communiqué en 2019 et 2020 lorsque ces notes sont arrivées.
27 On les a traitées, comme je l'ai décrit, comme toute autre
28 note.

1 Avec le recul, on aurait dû dire à l'époque
2 « vous n'avez pas besoin de l'approbation du Premier
3 ministre, allez-y ». Et, en conclusion, c'est ce qui s'est
4 fait cette année, lorsque le CPSNR a fait ressurgir cette
5 question. On s'est juste dit « bon, ben, ce briefing devrait
6 avoir lieu » et ça s'est fait.

7 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Quelle était
8 l'implication dans ce briefing en juin du Bureau du Premier
9 ministre?

10 **M. BRIAN CLOW:** Ce printemps-ci? C'est ce
11 que je viens de vous dire, c'est qu'on n'était pas impliqué
12 dans les briefings eux-mêmes avec les parlementaires du tout.

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, deux choses
14 rapides avant qu'on quitte ce sujet, qui a pris un petit peu
15 de temps. La note de février 2022, quand on fait référence
16 dans le rapport du CPSNR, est-ce que vous pouvez ajouter
17 quelque chose? Le rapport dit que ça n'a jamais été envoyé?

18 **M. BRIAN CLOW:** Ça n'a jamais été envoyé,
19 effectivement. Nous avons entendu du BCP sous forme de note
20 après les élections en 2021 à propos de ces briefings non
21 classifiés.

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et enfin, monsieur
23 Clow, vous y avez fait référence. Est-ce qu'on peut afficher
24 le prochain document?

25 **--- PIÈCE No. CAN003326:**

26 Letter from Public Safety Minister

27 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Vous avez parlé d'une
28 lettre envoyée par le ministre Blair en 2020, je crois que ça

1 a été indiqué dans le procès-verbal jusqu'à présent. Donc,
2 si on peut descendre dans les pages de ce document 3326, est-
3 ce que c'est la lettre de laquelle vous parlez?

4 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

5 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et ça a été envoyé à
6 tous les parlementaires?

7 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, je passe
9 maintenant à un sujet assez différent. On va afficher
10 WIT163, paragraphe 47.

11 Ce sujet maintenant, il s'agit de monsieur
12 Zhao Wei, qui a été désigné *persona non grata*, qu'on appelle
13 PNG. Donc, ça parle du renseignement autour de Michael
14 Chong. Quand est-ce que vous avez entendu des accusations
15 selon lesquelles la République populaire de Chine
16 s'intéressait à cibler Michael Chong spécifiquement? Est-ce
17 qu'on vous en a parlé en 2021 ou après?

18 **M. BRIAN CLOW:** C'était au travers du *Globe*
19 *and Mail* le 1^{er} mai 2023.

20 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, les produits de
21 renseignement dont on a parlé à la Commission qui ont été
22 produits en 2021 ne vous ont jamais atteints?

23 **M. BRIAN CLOW:** C'est ça.

24 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et si je vous demande
25 ce qu'il en est de la gestion des problèmes du SCRS, est-ce
26 que c'est le type de documents, ce type de note que vous avez
27 l'habitude de recevoir?

28 **Mme KATHERINE TELFORD:** Non.

1 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, cela ne vous
2 était pas destiné. Si je passe donc à la séquence des
3 événements qui a commencé en mai 2023, est-ce qu'on peut
4 afficher 19500?

5 **--- PIÈCE No. CAN019500:**

6 [Handwritten Notes of B. Clow]

7 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur Clow, vous
8 reconnaitrez que c'est vos notes. Et si on peut se reculer
9 pour voir toute la note. Ça, c'est du 7 mai, mais on a déjà
10 dit que c'était une erreur, ça devrait être le 2 mai, c'est
11 le jour après l'article du *Globe and Mail*. Et ça semble
12 parler de trois réunions distinctes.

13 Alors monsieur Clow, commencez par nous
14 présenter ce qui s'est passé ce jour-là sur la base de vos
15 notes.

16 **M. BRIAN CLOW:** Alors, ça c'était le
17 lendemain de l'article dans le *Globe and Mail*. Le Premier
18 ministre était dans son bureau de l'édifice de l'Ouest.
19 Donc, le premier tiers de mes notes traite de la première
20 discussion qu'il a eue sur ce sujet, ce jour-là, avec ces
21 hauts fonctionnaires, y compris David Vigneault, qui est
22 indiqué comme DV ici. J'étais là, Katie également, et nous
23 parlions des faits, de ce qui était contenu dans l'article du
24 *Globe and Mail*.

25 Et vous voyez aussi reflété dans mes notes
26 que monsieur Vigneault informe le Premier ministre et que
27 monsieur Chong avait reçu des briefings défensifs en 2021 et
28 2022. Je vais pas vous expliquer ce que c'est des briefings

1 défensifs, je crois qu'on l'a couvert. Mais le SCRS l'avait
2 rencontré directement. Ceci étant dit, il a témoigné, et le
3 SCRS aussi, pour dire qu'il a pas reçu d'informations
4 spécifiques dans ces réunions, ils n'ont pas pu lui donner de
5 l'information classifiée.

6 Cette discussion a eu lieu peu de temps avant
7 que le Premier ministre rencontre Monsieur Chong. Je crois
8 que monsieur Vigneault et monsieur [sic] Thomas ont participé
9 à la réunion. Et je n'étais pas dans cette réunion, mais mes
10 notes brèves ici reflètent ce que le Premier ministre nous a
11 dit après avoir rencontré monsieur Chong.

12 Monsieur Chong demandait si l'individu en
13 question, Zhao Wei, est-ce qu'il est toujours dans le pays,
14 toujours au Canada? Et le Premier ministre a dit qu'ils font
15 leur diligence raisonnable pour voir si ce que le *Globe and*
16 *Mail* indique est véritable ou non. Et on suggère que le
17 seuil d'expulsion soit diplomatique et pas criminel, ce à
18 quoi le Premier ministre a répondu « vous devriez rencontrer
19 les hauts fonctionnaires pour être correctement informé sur
20 les faits ». Cette réunion qui a eu lieu entre monsieur
21 Chong, Thomas et Vigneault, par la suite vous voyez les notes
22 qui disent « 2 p.m. », 14 heures, on a eu un debriefing du
23 Premier ministre avec nous sur comment cette réunion avec
24 Monsieur Chong a eu lieu.

25 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et si vous continuez
26 de descendre, on voit la fin du document. Et est-ce que vous
27 pouvez nous présenter ce qui se passait dans cette partie de
28 la discussion et la note de madame Thomas à la fin?

1 **M. BRIAN CLOW:** Alors, ça, c'est moi qui
2 indique ce que Jody Thomas nous signalait au niveau de
3 Monsieur Chong durant cette séance. Il était bien sûr
4 intéressé par les faits autour de la question. Qui le
5 diplomate était? Il demandait ce que les hauts
6 fonctionnaires ont fait. Marta Morgan est la sous-ministre
7 aux Affaires étrangères à l'époque, et la discussion à savoir
8 si le diplomate chinois devrait être déclaré PNG, *persona non*
9 *grata*. Et mes notes concluent avec Jody qui nous dit qu'elle
10 a dit à Monsieur Chong qu'elle pensait que c'était un échec
11 bureaucratique que l'information n'avait pas atteint le
12 Premier ministre, le ministre de la Sécurité publique ou
13 nous.

14 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Si on remonte à cette
15 première page, où ça nous dit que monsieur Vigneault aurait
16 dit que :

17 « Ce n'était pas une menace directe,
18 mais une préoccupation. » (Tel
19 qu'interprété)

20 Quelle était votre compréhension à l'époque
21 de la nature de cette menace?

22 **M. BRIAN CLOW:** Alors qu'on a été informé,
23 mon souvenir c'était que l'information contenue dans le
24 rapport de renseignements n'était pas une menace physique à
25 monsieur Chong ou sa famille, c'était de la collecte
26 d'information.

27 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Étant donné ce qui
28 est ressorti dans les nouvelles hier, nous avons la situation

1 de la GRC qui a fait des déclarations publiques à propos de
2 la participation de diplomates indiens qui ont collecté de
3 l'information et ensuite fait certaines choses avec, en
4 termes d'intimidation, de harcèlement, de complot,
5 d'assassinat et d'autres choses qui ont été indiquées hier.
6 Je veux juste... bon, ce qui a amené à six diplomates qui ont
7 été expulsés. Je veux confirmer que c'est pas ce que vous
8 voyiez comme nature de la menace envers monsieur Chong à
9 l'époque?

10 **M. BRIAN CLOW:** Non.

11 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, si je continue
12 dans la chronologie, si on affiche le CAN18000.

13 **--- PIÈCE No. CAN018000 R01:**

14 [Handwritten Notes of B. Clow &
15 Meeting Invitation]

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** La réunion du 6 mai.
17 Alors, ici au début de cette note, ça dit « JT... », ça serait
18 Jody Thomas, « ... a parlé à la GRC », qui dit que « la GRC n'a
19 pas grand-chose à dire ».

20 Monsieur Clow, est-ce que vous pouvez nous
21 parler de cette conversation?

22 **M. BRIAN CLOW:** Alors, cette réunion a eu
23 lieu deux jours avant que monsieur Zhao Wei soit déclaré PNG,
24 et c'est une de plusieurs discussions qui ont eu lieu,
25 certaines incluant le Premier ministre, d'autres non, où nous
26 parlions de ce qu'on devrait faire, comment traiter la
27 situation. Et au bout du compte, ça a amené à l'expulsion de
28 Zhao Wei.

1 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et si on descend au
2 prochain document, la réunion du 7 mai, le document 18001.

3 **--- PIÈCE No. CAN018001 R01:**

4 [Handwritten Notes of B. Clow &
5 Meeting Invitation]

6 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** À nouveau c'est une
7 discussion avec des mises à jour, des dates butoirs. Et on
8 sait que le lendemain, le 8 mai, la décision fut prise par le
9 ministre des Affaires étrangères de déclarer monsieur Zhao
10 Wei PNG.

11 D'après vous, pourquoi on est arrivé à cette
12 décision

13 **M. BRIAN CLOW:** Alors, je pense que vous avez
14 entendu témoigner monsieur Morrison, le sous-ministre des
15 Affaires étrangères, qui l'a bien décrit, que c'était pas que
16 Zhao Wei était directement impliqué nécessairement dans la
17 collecte d'informations sur Michael Chong, mais c'était dû à
18 d'autres choses. Le renseignement démontrait que cet
19 individu avait fait des choses au fil du temps, et que le
20 pays de la Chine avait fait en général au Canada au fil du
21 temps. Et tout cela, ça a amené à cette décision d'expulser
22 cet individu.

23 **M. PATRICK TRAVERS:** Si je peux ajouter
24 brièvement, il est important de noter que lorsque le sous-
25 ministre Morrison a témoigné, c'est venu après un long
26 engagement sur différents comportements qui nous
27 préoccupaient avec la Chine. Donc, il y a vraiment eu une
28 accumulation de comportements qu'on a trouvé problématiques,

1 et je vais insister à quel point ça a amené à ce stade où le
2 Canada a exprimé à tous les niveaux les préoccupations par
3 rapport aux comportements de la Chine et la nature, les
4 ballons, l'ingérence étrangère, les deux Michael. Donc,
5 c'est important de comprendre tout cela pour comprendre la
6 décision.

7 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** C'est une culmination
8 d'évènements, en effet.

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et moi j'ai une question.
10 Depuis combien de temps vous aviez ces préoccupations au
11 moment concernant ces différents comportements?

12 **M. PATRICK TRAVERS:** Je crois que ces
13 comportements, ben, on l'a dit dans nos témoignages. En ce
14 qui concerne ces enjeux, l'information était déjà rendue
15 publique en ce qui concerne les deux Michael, en ce qui
16 concerne les ballons espions, vous vous en souviendrez. Et
17 je crois que, de façon générale, le comportement chinois nous
18 inquiétait. Les témoignages sont évidents depuis des années.
19 C'était une accumulation, et il n'y avait pas eu de réaction
20 de la Chine par suite de nos efforts diplomatiques. Nous
21 jugions que c'était insuffisant.

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Maintenant, un sujet
23 complètement différent. Alors, toujours le 163 au paragraphe
24 29, on parle de la vulnérabilité pour les partis politiques
25 par rapport à l'ingérence étrangère. On a entendu pas mal de
26 témoignages à ce sujet. Vulnérabilités pour les courses à la
27 direction, pour les assemblées de nomination. Et l'une des
28 choses sur laquelle va se pencher la Commissaire, c'est

1 justement les moyens pour atténuer cela. On sait qu'à
2 Élections Canada, on prépare des suggestions sur le sujet.

3 Donc, premièrement, quelle est votre réaction
4 en ce qui touche les vulnérabilités qui ont été identifiées
5 et d'éventuelles solutions à ces difficultés? Une
6 règlementation plus serrée pour les partis politiques, est-ce
7 que c'est concevable? Est-ce que c'est préférable pour
8 améliorer la situation dans ces dossiers?

9 **Mme KATHERINE TELFORD:** Écoutez, je pense que
10 comme on l'a vu depuis déjà plusieurs mois et même plusieurs
11 années avant la présente enquête, tout évolue rapidement. Et
12 c'est pourquoi, quand nous sommes arrivés au gouvernement, il
13 y a eu des mesures qui ont été prises les unes après les
14 autres, et ce n'est pas terminé. Il faut encore en ajouter.
15 Par exemple, la *Loi sur la modernisation du système*
16 *électoral*, Mécanisme de réaction rapide, et cetera, le groupe
17 SITE, le panel des experts. Donc, il y a toutes sortes
18 d'efforts qui ont été mis en place.

19 Et quand je parle de nous, je parle non
20 seulement du gouvernement, mais aussi d'Élections Canada et
21 des partis politiques. On tire toujours des leçons. Par
22 exemple, 2019, c'est la première fois qu'il y a eu un groupe
23 de travail SITE qui a été mis en place. On a examiné les
24 résultats et 2021, ben, c'était seulement la deuxième fois.
25 Encore une fois, on a examiné, il y a eu des changements
26 subséquents. Et même chose après la campagne de 2021 pour
27 maintenant que ça s'applique aux élections complémentaires.

28 Mais ça, c'est un volet. Ce qu'on a vu au

1 niveau des vulnérabilités, je crois... et là, je pense qu'il y
2 en a d'autres par rapport à celles qui ont pu être
3 identifiées jusqu'à maintenant. Et là, j'exprime un point de
4 vue personnel, d'après mon expérience, parce qu'il y a une
5 époque où j'étais impliqué dans les affaires du Parti. Et je
6 dirais que c'est un espace complexe. Il y a beaucoup de
7 tenants et d'aboutissants.

8 Alors, par exemple, pour les assemblées de
9 nomination, ça a été l'un des sujets d'intérêt. Faut-il plus
10 de réglementations? Au cours des audiences, des enjeux ont
11 été mentionnés, mais c'est complexe. Les choix sont
12 différents selon les partis politiques, en raison de leurs
13 principes, en raison de leur vision du fonctionnement, de
14 leurs objectifs, quand il est question de nomination, de
15 *membership*, de base. Alors, encore une fois, les droits ne
16 sont pas toujours existants dans les partis politiques.

17 Et dans le cas du Parti libéral, par exemple,
18 on a des âges différents, des règles différentes. Qui peut
19 participer à une course pour la nomination ou la direction du
20 parti? Donc, aplanir les choses et uniformiser, je pense que
21 ce n'est pas comme ça que les partis politiques fonctionnent.
22 Et ça s'explique. Les raisons justifient ces différences.
23 Et, que ce soit ici ou ailleurs, dans l'ensemble, disons, du
24 monde politique, les conversations qui portent là-dessus,
25 dans la société, et cetera.

26 Donc, on semble croire qu'il y a une panacée,
27 qu'il y a une solution simple. Or, je pense que ce n'est pas
28 le cas. En tout cas, selon mon expérience. C'est sûr qu'on

1 peut resserrer certaines choses. Les partis politiques
2 doivent se pencher là-dessus. Il y a des pratiques à
3 partager, une meilleure circulation de l'information. Les
4 représentants des partis politiques, je pense qu'il faudrait
5 avoir des choses en permanence. Et, jusqu'à maintenant, il y
6 a eu des lacunes.

7 Il faut que les partis politiques aient des
8 représentants, en ce sens, de façon à être représentés. Et
9 même si, dans certains cas, ils ne peuvent pas intervenir
10 parce que l'intervention arrive à un moment où on dit aux
11 partis politiques qu'il n'y a rien à faire, parce qu'on
12 risque de bruler la source d'information. Donc, avoir des
13 agents de renseignements pour les partis, ça permettrait
14 peut-être de se rendre compte d'un problème concernant un
15 candidat potentiel, compte tenu d'autres renseignements que
16 détiennent les partis.

17 Encore une fois, les processus d'acceptation
18 des candidats varient selon le parti. Et, quand on leur
19 ajoute un élément, peut-être que ça va être la pièce
20 manquante au casse-tête et, à ce moment-là, ils pourront
21 éviter des préjudices. Ou alors, c'est pour l'avenir. Et de
22 connaître l'information, ben, ça veut dire que plus tard, on
23 aura une image complète de la situation.

24 Je pense qu'avoir l'information, c'est très
25 important. Un dialogue entre les agences du renseignement et
26 les partis politiques, pas seulement en ce qui concerne des
27 problèmes pour tel ou tel candidat potentiel, mais aussi des
28 problèmes au sujet du processus, au sujet de la cyberscience,

1 parce que, pour les partis politiques et tous les
2 gouvernements, toutes les sociétés, la cyberscience est de
3 plus en plus un élément incontournable.

4 Avoir des normes pour les nominations dans
5 les partis politiques serait, par contre, très difficile. Et
6 c'est le moins qu'on puisse dire. Mais, au moins, disons
7 qu'on pourrait cerner les problèmes qui ont été identifiés.
8 Et monsieur Broadbent en a parlé dans l'étape 1 en ce qui
9 concerne le Parti libéral et la robustesse, si vous voulez,
10 qui accompagne les processus du parti, parce qu'il y a
11 beaucoup d'avocats, il y a des processus d'examen
12 subséquents, il y a des processus de plaintes, on peut s'en
13 prévaloir, il y a beaucoup de points de vue, il y a des
14 scrutateurs. Alors, le processus est très formel en ce qui
15 concerne les nominations pour les partis politiques. Il faut
16 franchir de nombreuses étapes.

17 Donc, quelles sont les faiblesses? Il faut
18 les identifier pour renforcer tout le processus, mais il y a
19 des éléments qui me manquent pour l'instant.

20 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je pense que les
21 processus politiques sont différents selon les partis en ce
22 qui concerne les poids et les contrepoids, mais est-ce qu'on
23 est dans une situation où il faut de l'introspection de la
24 part de chaque parti politique pour s'assurer que les
25 processus fonctionnent correctement?

26 **Mme KATHERINE TELFORD:** Ben, écoutez, je
27 pense que ça devrait se faire régulièrement dans tous les
28 partis politiques, cet examen de conscience, cette

1 introspection. Et je pense que ce processus-ci et ce qu'on a
2 tiré comme leçon, par exemple, des représentants des partis
3 qui ont été approuvés, donc, ça a été le cas au cours des
4 dernières campagnes politiques. Donc, je pense que
5 maintenant et plus tard, c'est nécessaire pour, justement, le
6 bon fonctionnement du processus dans le cadre de tous les
7 partis politiques.

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Vous avez dit que
9 quand de l'information est reçue par un parti politique
10 donné, en plus par exemple de ce que le projet C-70 facilite
11 au niveau du partage d'information, néanmoins, il y a une
12 limite à ce que les partis politiques peuvent faire après
13 avoir reçu cette information. Pouvez-vous nous en dire
14 davantage? Quelles sont les options quand on vous transmet
15 de l'information, il y a eu un pépin, que ce soit un candidat
16 ou un autre élément du renseignement qui est en cause?

17 **Mme KATHERINE TELFORD:** Écoutez, tout dépend
18 du moment où on reçoit l'information. Tout dépend de
19 l'information qui est transmise aussi. À ce moment-là, les
20 options peuvent varier, si je me fie à mon expérience en tout
21 cas. Et l'une des choses qui, à mon avis, que j'ai entendues
22 et que j'ai même vécues, c'est que le plus tôt cette
23 information est transmise dans le cadre d'un processus de
24 vérification d'une candidature, plus c'est facile d'agir. Et
25 à ce moment-là, peut-être que les agences de renseignement
26 seraient moins inquiètes.

27 Si la personne a déjà été choisie, si c'est
28 un candidat dans une course électorale, comment réagir? Et

1 si on vous dit « écoutez, vous ne pouvez pas révéler cette
2 information et toute action qui serait prise risquerait de
3 mettre en cause cette source ». Donc, à ce moment-là, vous
4 n'avez pas d'autre raison d'agir, parce que le candidat a été
5 confirmé ou encore il a été élu comme député, ce qui est
6 encore une situation plus complexe. Et j'aimerais bien voir
7 ce que la Commission va avoir comme recommandation à cet
8 égard.

9 Et je pense que c'est là que les leaders, les
10 partis politiques et les agences du renseignement ont un rôle
11 très important à jouer. Et les leaders en particulier ont un
12 rôle très particulier dans le cas des partis politiques. Et
13 les chefs de partis doivent avoir une cote de sécurité pour
14 participer au processus avec les représentants choisis par
15 les partis et voir les mesures qui s'imposent, comme je le
16 disais.

17 Même si on ne peut pas agir immédiatement au
18 moment où l'information est transmise, si on est trop loin
19 dans le processus ou encore si on ne peut rien faire sans
20 rendre plus vulnérable les sources de l'agence de
21 renseignement, ben, moi je dis quand même il faut des
22 échanges d'information et il faut que les représentants des
23 partis et les agences de renseignement disent « mais est-ce
24 que vraiment il n'y a rien qu'on puisse faire? ».

25 Et c'est ce qu'on fait, en fait, quand il y a
26 des processus de vérification du côté du gouvernement. Et
27 s'il n'y a rien à faire à ce moment-là, l'information devient
28 très valable pour les représentants des partis et pour les

leaders qui doivent être au courant, parce que ils devraient savoir ce qui peut influencer la prise de décision pour la suite des choses. Quel rôle devrait être confié ou pas à tel ou tel individu? Ou alors, plus tard, on peut se demander est-ce que la personne va continuer à être le candidat choisi? Et compte tenu de cette information, ben, la situation d'ensemble peut changer.

Donc, je pense que ça facilite le travail pour un leader que d'avoir cette information. C'est pourquoi nous encourageons tous les chefs de parti à obtenir la cote de sécurité.

Me SHANTONA CHAUDHURY: Donc, quant aux besoins des partis politiques, chacun des partis a témoigné par l'entremise des directeurs nationaux. Je pense que ce qu'ils nous ont dit, il faut plus d'information quant à ce qu'on peut faire. Est-ce qu'il y a une possibilité en ce qui concerne les lignes directrices ou les pratiques à adopter selon les besoins des uns et des autres?

Mme KATHERINE TELFORD: Écoutez, en ce qui concerne les pratiques optimales et le partage d'informations, plus d'expertise peut être mise à contribution. Plus on peut en apprendre par suite de ce qui se passe ailleurs que le Canada est un leader sur la scène mondiale en ce qui concerne ce qui se fait. En fait, ce sont d'autres pays qui viennent nous voir pour discuter de ce que nous faisons. Et je pense que plus il y en aura, de ces efforts, plus le système politique sera renforcé.

Me SHANTONA CHAUDHURY: Très bien.

1 Maintenant, on change de sujet... non, avant de changer de
2 sujet, une dernière question de portée plutôt générale
3 toutefois, 163, au paragraphe 72.

4 Alors, dans votre poste actuel, vous recevez
5 pas mal d'informations et de renseignements concernant
6 l'ingérence étrangère, mais que se passe-t-il quand il est
7 question non pas d'ingérence étrangère pour votre parti, mais
8 pour disons des allégations concernant un parti d'opposition?
9 Pouvez-vous nous dire ce qu'il en est à ce moment-là?

10 **Mme KATHERINE TELFORD:** Ça a changé avec les
11 directives ministérielles. Comme vous le savez, le ministre
12 de la Sécurité publique a émis des directives par suite de la
13 fuite concernant Michael Chong. Au préalable, je dirais
14 qu'en général, sinon dans tous les cas... ou, en tout cas, dans
15 la majeure partie des cas, et on revient à une question que
16 vous avez posée au sujet des noms dans les documents de
17 renseignements, ce n'était pas le cas. Ils n'étaient pas
18 publiés.

19 Donc, comme je le disais, surtout en ce qui
20 concerne les noms de Canadiens. Dans certains cas, on dit
21 « est-ce qu'on peut savoir de qui il s'agit pour avoir une
22 situation complète? ». À ce moment-là, il y a des
23 discussions avec les agences du renseignement, avec le
24 conseiller en matière de sécurité nationale. Et, à ce
25 moment-là, j'imagine qu'on est réticent, de façon générale, à
26 communiquer. Ça se comprend. Donc, on est réticent à
27 partager les noms des députés d'un parti d'opposition en
28 particulier, comme c'est le cas ici. Cela dit, nous voyons

1 cela de plus en plus en raison de la directive ministériale.

2 **M. BRIAN CLOW:** J'insisterais sur une chose
3 que Katie a dit. À mon avis, la façon la plus efficace pour
4 lutter contre l'ingérence étrangère, compte tenu de
5 l'information qui existe et que possède le SCRS, ben, c'est
6 justement une meilleure information à diffuser au
7 gouvernement et aux partis d'opposition. Bien sûr, le
8 gouvernement est mieux informé, mais informer les partis
9 d'opposition en ce qui concerne le renseignement qui existe
10 et qui les concerne tous, certains candidats, certains
11 processus de nomination. Et le Comité des parlementaires a
12 parlé d'ingérence dans la course au Parti conservateur de la
13 part du gouvernement indien. Donc, informer tous les
14 décideurs, ça s'est amélioré, mais il y a encore des
15 améliorations à venir.

16 Le C-70 va faciliter les choses, mais je
17 crois vraiment que l'hésitance [phon.] culturelle à partager
18 l'information avec les partis politiques, ça s'est amélioré.
19 C'est une question de culture dans les institutions, je veux
20 dire. Mais ça, je crois que ça doit changer.

21 **Mme KATHERINE TELFORD:** Et, dans certains
22 cas, le leader, dans un cas, n'a pas eu la cote de sécurité.
23 Donc, c'est vrai jusqu'à un certain niveau, mais si
24 maintenant on ne veut pas partager, ça devient très
25 difficile.

26 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** En ce qui concerne la
27 version classifiée du rapport du NSICOP, le Comité des
28 parlementaires, vous l'avez lu?

1 M. BRIAN CLOW: Oui.

2 Mme JANICE CHARETTE: Oui.

3 M. PATRICK TRAVERS: Oui.

4 Me SHANTONA CHAUDHURY: D'après certains
5 témoignages ici au sujet des rapports des parlementaires sur
6 la question de sécurité, le SCRS a été interviewé dans la
7 mesure où cela pouvait se faire en public. Et le rapport a
8 été justement préparé en conséquence. Il y a des questions
9 qui se posent dans le contexte des discussions entourant ces
10 enjeux, 136, paragraphe 12, en ce qui concerne les mesures de
11 réduction des menaces du SCRS.

12 --- PIÈCE No. WIT0000136:

13 In Camera Examination Summary re:
14 NSICOP Report: David Vigneault,
15 Michelle Tessier, Cherie Henderson,
16 Vanessa Lloyd, Bo Basler

17 Me SHANTONA CHAUDHURY: Un des échos qui leur
18 est parvenu au retour, c'est que les députés auxquels ils
19 s'adressaient dans le contexte de cet effort ne savaient pas
20 exactement quelles étaient les limites et ce qu'ils devaient
21 faire au niveau des interactions, par exemple, avec des
22 représentants de pays étrangers.

23 D'après votre expérience et d'après ce que
24 vous avez pu lire dans le rapport du Comité des
25 parlementaires sur ces enjeux, est-ce que ces lignes de
26 démarcation sont claires? Est-ce que les parlementaires en
27 savent suffisamment au sujet de ce qu'ils doivent faire et ne
28 pas faire?

1 **M. BRIAN CLOW:** Écoutez, il y a pas mal de
2 confusion, parce que je pense que même au sein du
3 gouvernement, on ne s'entend pas sur ces lignes de
4 démarcation. Et je crois que les agences du renseignement et
5 les gens qui sont là-bas considèrent que certaines activités
6 de routine, des comportements routiniers vont être jugés par
7 les agents du renseignement comme allant au-delà de la ligne
8 de démarcation. Donc, s'entendre là-dessus, ce serait un
9 défi même au sein du gouvernement. Mais c'est sûr que pour
10 les députés, quand ils rencontrent le SCRS et que des
11 conversations de ce genre se tiennent, ben écoutez, ça ne me
12 surprend pas d'apprendre qu'il y a de la confusion. Qu'est-
13 ce qui est approprié comme comportement ou pas et, comme on
14 vient de le dire, et ça a été couvert largement au cours des
15 audiences, étant donné que le SCRS ne fournit pas
16 d'informations classifiées dans certains cas, ben, les
17 réunions sont de portée tellement générale que les députés ne
18 savent même pas... ils quittent la salle sans savoir vraiment
19 sur quoi portait l'avertissement, qu'est-ce qui devrait les
20 rendre nerveux ou pas. Alors, oui, il y a beaucoup de
21 confusion

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Quelque chose à
23 ajouter avant de poser d'autres questions?

24 Donc, au sujet de l'aide pour s'y retrouver
25 dans cet espace, dans cette confusion, on a parlé d'une
26 initiative pour informer les parlementaires, mais y a-t-il,
27 justement, place pour mieux former les parlementaires, les
28 aider à mieux comprendre? Même si la ligne de démarcation

1 n'est toujours pas claire, qu'ils sachent au moins ce dont
2 ils doivent se méfier?

3 **M. BRIAN CLOW:** Absolument.

4 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Une dernière chose à
5 ce sujet. Et vous en avez déjà parlé lors de la première
6 étape - c'est revenu au sujet du rapport des parlementaires
7 sur les enjeux de sécurité nationale et de renseignement -,
8 la nature même du renseignement, en l'occurrence, la
9 nécessité de comprendre les réserves qu'il faut prendre en
10 compte parce qu'un élément de renseignement, ce n'est pas
11 tout.

12 Donc, pourriez-vous nous parler du contexte
13 quand vous recevez des éléments d'information et qu'est-ce
14 que vous en faites?

15 **M. PATRICK TRAVERS:** Ça me fait plaisir de
16 vous répondre et de vous offrir certains éléments de
17 réflexion.

18 Écoutez, je pense que plus on travaille dans
19 le domaine de l'espace du renseignement, va vous confirmer
20 que ce ne sont pas des preuves qu'on vous présente. Ce sont
21 des renseignements qui ont été colligés. C'est... ce sont des
22 informations souvent imparfaites colligées par toutes sortes
23 de moyens. Par exemple, une transcription d'une
24 conversation, des opinions provenant de tierces parties. Et
25 le renseignement cru arrive sous forme d'information, oui,
26 mais on nous a enseigné, en prenant nos fonctions, de
27 comprendre les réserves et les limites.

28 Il y a tout un système très robuste quand il

1 est question de la fiabilité d'un renseignement donné, la
2 fiabilité d'une source. Ça, c'est comme ça que ça fonctionne
3 dans le monde du renseignement, justement, parce que très
4 souvent, on a des renseignements imparfaits et toutes sortes
5 de limites de contingence. C'est pourquoi il faut une
6 analyse très profonde et il faut un débat sain au sujet des
7 conclusions et des faits.

8 Et c'est l'une des raisons pour laquelle il
9 faut être très prudent quand il est question... et là je parle
10 de portée... de façon générale, il ne faut pas tirer de
11 conclusions et de liens directs entre telle chose et telle
12 chose. Il y a des contingences et il faut comprendre
13 l'information pour ce qu'elle comprend.

14 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je voudrais rajouter,
15 et ça, je peux dire, pour nous collectivement, nous prenons
16 tout ce que nous recevons des agences de sécurité avec un
17 extrême sérieux. Et si nous voyons quoi que ce soit qui
18 serait préoccupant par rapport à un suivi qui serait
19 nécessaire ou que, d'après eux, ce serait nécessaire de faire
20 un suivi ou s'il y a une préoccupation par rapport à une
21 personne, et bien, nous arrêtons tout jusqu'à ce qu'on ait eu
22 cette discussion et une compréhension.

23 Par exemple, dans le contrôle, s'il y a une
24 information et qu'on a un avertissement, on va arrêter. Et
25 cette personne, éventuellement, surtout si le renseignement,
26 finalement, n'est pas juste, on va tout arrêter quand il
27 s'agit de faire avancer cette personne dans le rôle jusqu'à
28 ce que ce soit réglé. Et si on ne peut pas le régler, et

1 bien parfois ils vont être gelés pendant une période
2 indéfinie dans le rôle.

3 Et c'est aussi un rensei... information
4 imparfait. On ne peut pas savoir non plus avec certitude la
5 motivation d'une source. Alors, parfois, ça arrive rarement,
6 mais parfois, quand c'est une information que vous avez déjà
7 en main, et bien, dans notre expérience, quand on a vu un
8 renseignement dans un cas, je ne peux pas vous parler des
9 détails, mais il y a... on a fait référence à une réunion et
10 nous savions que cette réunion n'a jamais eu lieu. Nous le
11 savions, mais l'analyste qui faisait passer l'information ne
12 pouvait pas le savoir. Ils avaient tout simplement ce
13 renseignement. Nous pouvions le corriger, car ça nous
14 impliquait dans un des cas.

15 Alors, quelle était la motivation de la
16 source si vous savez que ce n'est peut-être pas précis? Et,
17 finalement, ça a fini par une discussion importante, comme
18 quoi c'est important d'avoir ce renseignement, car ça vous
19 informe sur la source et ça peut vous aider à avoir un
20 portrait plus précis globalement.

21 Mais ça va aussi vous montrer que vous allez
22 avoir des renseignements qui viennent de différentes
23 motivations, et ce n'est pas toujours précis. Comme l'a dit
24 monsieur Travers, ce n'est pas de la preuve, ce ne sont pas
25 des faits que vous lisez quand vous avez ces rapports de
26 renseignements. Donc, il faut bien des éléments pour être
27 capable de créer un portrait plus général. Et voilà pourquoi
28 nous nous fions sur les hauts fonctionnaires qui sont

1 capables de mieux savoir ce qu'il nous faut savoir et quand.

2 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Ce sont là toutes les
3 questions.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, nous allons
5 prendre une pause, une pause de 20 minutes. Nous allons
6 revenir à 11 h 15.

7 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.
8 Cette séance de la Commission est maintenant
9 suspendue jusqu'à 11h15.

10 --- La séance est suspendue à 10 h 53

11 --- La séance est reprise à 11 h 17

12 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.
13 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
14 étrangère est de retour en session.

15 Il est 11 h 17.

16 --- M. BRIAN CLOW, Sous la même affirmation:

17 --- Mme KATHERINE ALANA TELFORD, Sous la même affirmation:

18 --- M. PATRICK TRAVERS, Sous la même affirmation:

19 **COMMISSAIRE HOGUE:** Monsieur De Luca, re-
20 bienvenue. Alors, nous avons en contre-interrogatoire
21 l'avocat pour le Parti du conservateur du Canada, Nando De
22 Luca.

23 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NANDO DE LUCA:

24 **Me NANDO DE LUCA:** Merci.

25 Monsieur Clow, plus tôt, vous avez dit que le
26 Premier ministre reçoit à peu près 1 000 notes d'information
27 par année. Est-ce que c'est juste?

28 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

1 **Me NANDO DE LUCA:** Et est-ce que ces notes,
2 est-ce que ce sont des résumés pour que le Premier ministre
3 soit est courant de l'idée générale?

4 **M. BRIAN CLOW:** Non. Et bien, il y a deux
5 types de notes. Il y a des notes d'information et,
6 typiquement, ça va directement à lui quand c'est reçu par
7 notre bureau. Parfois, on peut rajouter notre information,
8 mais les notes de décision peuvent être très détaillées avec
9 bien des pages. Et des décisions... des notes de décision
10 budgétaires, ça peut être sur des milliards de dollars.
11 Donc, évidemment, ce ne sont pas des résumés.

12 **Me NANDO DE LUCA:** Merci. J'essaie d'avoir
13 une idée du volume d'informations. Est-ce que c'est court?
14 Est-ce que c'est long?

15 **M. BRIAN CLOW:** Il y en a qui peuvent être
16 courts et d'autres peuvent être très longs. Et même les deux
17 qu'on a regardés aujourd'hui ici par rapport aux séances
18 d'information non classifiées pour les députés, on pourrait
19 s'imaginer que ça pourrait être une note courte, mais c'est...
20 il y en avait été 6 pages, l'autre était 25 pages. Et donc,
21 ça, c'est pour une seule séance d'information à un député.
22 Donc, vous pouvez vous imaginer que si c'est une note sur une
23 décision financière, ça peut être beaucoup plus.

24 **Me NANDO DE LUCA:** Donc, ça, ça veut dire
25 deux et trois quarts par jour. Est-ce que vous êtes d'accord
26 que le Premier ministre du Canada ne devrait pas avoir un
27 problème quand il s'agit de lire trois notes par jour?

28 **M. BRIAN CLOW:** Je ne peux pas être d'accord,

1 car, ça, c'est vraiment une simplification massive. Ce sont
2 des décisions importantes. Parfois, ça peut être des
3 questions qui... avec une valeur de milliards de dollars.
4 Législation, notes le Registre des agents, ça, c'était une.
5 Donc, il y a vraiment beaucoup d'informations et beaucoup de
6 choses à considérer dans une telle note d'information.

7 Donc, c'est... oui, il y a beaucoup de
8 considérations et beaucoup... c'est le travail de centaines de
9 fonctionnaires qui y travaillent pendant des mois ou jusqu'à
10 une année.

11 **Me NANDO DE LUCA:** Mais c'est le Premier
12 ministre, on s'attend à ce qu'il les lise, n'est-ce pas?

13 **M. BRIAN CLOW:** Oui, il les lit.

14 **Me NANDO DE LUCA:** Madame Telford, dans votre
15 résumé d'entrevue... est-ce que je peux avoir WIT161?

16 Si j'ai bien compris, c'est un addendum à
17 votre témoignage à huis clos de l'étape numéro un?

18 **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui.

19 **Me NANDO DE LUCA:** Est-ce que je peux... est-ce
20 qu'on peut aller au paragraphe 8?

21 C'est indiqué que « Madame Telford... », et ça,
22 c'est par rapport à ce qu'on appelle un mandat. Ça a été
23 décrit autrement, mais vous savez de quoi je parle. Ils
24 disent :

25 « Madame Telford a témoigné qu'elle
26 était pas au courant que le SCRS
27 cherchait à ce mandat particulier au
28 moment où ça a été recherché. » (Tel

1 qu'interprété)

2 Alors, est-ce que ça, c'était le mandat de
3 2021 qui devait être passé pour être signé?

4 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je ne sais pas si je
5 peux parler des particularités d'un mandat, mais je peux vous
6 dire que je n'ai pas été informée par rapport à aucun mandat.

7 **Me NANDO DE LUCA:** Par rapport... quand vous
8 avez témoigné au paragraphe 8, là, vous avez un mandat
9 particulier en tête?

10 **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui, je pense qu'on
11 pourrait dire oui. Et ça, c'est vrai de façon générale
12 aussi.

13 **Me NANDO DE LUCA:** C'est quoi qui est vrai?

14 **Mme KATHERINE TELFORD:** C'est vrai aussi de
15 façon générale que je ne suis pas impliquée dans le processus
16 de mandat.

17 **Me NANDO DE LUCA:** Je ne vous parlais pas de
18 ça, mais à quoi vous référez au paragraphe 8? Est-ce que
19 vous savez aujourd'hui qui était la personne qui était... qui
20 faisait l'objet du mandat?

21 **Me FREDERICK SCHUMANN:** Nous nous objectons à
22 cette question. Nous objectons pour des raisons de sécurité
23 nationale.

24 **Me NANDO DE LUCA:** Eh bien, je vais en tout
25 cas mettre au dossier mes questions.

26 Par rapport au mandat auquel vous faites
27 référence au paragraphe 8, est-ce que vous êtes au courant de
28 la personne qui faisait l'objet du mandat? Ça, c'est la

1 première question.

2 Est-ce que vous êtes au courant des personnes
3 qui étaient sur la liste Vanweenen, qui étaient sur la liste
4 qui a accompagné ce mandat? C'était la deuxième question.

5 Et, de façon séparée, Madame Telford, est-ce
6 que vous étiez la directrice de campagne pour le leader
7 Justin Trudeau en 2015?

8 **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui.

9 **Me NANDO DE LUCA:** Vous avez toutes les
10 responsabilités et inclus pour la dotation du personnel?

11 **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui.

12 **Me NANDO DE LUCA:** Vous avez embauché Zita
13 Astravas pour travailler à cette élection?

14 **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui.

15 **Me NANDO DE LUCA:** Et suite à cette campagne,
16 vous êtes devenue chef de personnel pour Justin Trudeau en sa
17 qualité de Premier ministre?

18 **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui.

19 **Me NANDO DE LUCA:** Et vous avez embauché
20 madame Astravas. Est-ce qu'elle relevait de vous?

21 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je pense que oui.
22 Oui. Il y avait un autre poste à l'époque, mais oui.

23 **Me NANDO DE LUCA:** Et c'était la seule
24 personne auquel elle se rapportait entre vous et madame
25 Astravas?

26 **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui.

27 **Me NANDO DE LUCA:** Est-ce que vous pouvez
28 embaucher un chef de personnel sans l'approbation du Bureau

1 du Premier ministre?

2 **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui.

3 **Me NANDO DE LUCA:** Est-ce que le Premier
4 ministre a joué un rôle quand il s'agissait...

5 **Mme KATHERINE TELFORD:** Vous pouvez répéter
6 la question?

7 **Me NANDO DE LUCA:** Est-ce que, le Bureau du
8 Premier ministre, est-ce qu'ils ont joué un rôle dans le fait
9 qu'elle est devenue chef de personnel de monsieur Blair?

10 **Mme KATHERINE TELFORD:** Monsieur Blair a pris
11 la décision.

12 **Me NANDO DE LUCA:** Est-ce que vous avez dit
13 que, donc, le Bureau du Premier ministre n'a pas fait une
14 liste... dressé une liste y inclus (non interprété).

15 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je pense que monsieur
16 Blair avait son opinion.

17 **Me NANDO DE LUCA:** C'est pas ce que je vous
18 ai demandé. Est-ce que le Bureau du Premier ministre avait
19 participé à l'embauche de madame Astravas?

20 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je ne me rappelle pas
21 si elle a posé la question par rapport à madame Astravas,
22 mais c'était sa décision.

23 **Me NANDO DE LUCA:** À savoir si oui ou non, il
24 lui a demandé, est-ce que vous avez proposé madame Astravas
25 comme candidat recommandé pour le ministre Blair?

26 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je n'avais pas besoin
27 de le faire. Non.

28 **Me NANDO DE LUCA:** Est-ce que quelqu'un dans

1 votre bureau ou dans le Bureau du Premier ministre, est-ce
2 que ce qu'ils ont proposé madame Astravas comme candidat pour
3 monsieur Blair?

4 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je ne pense pas.

5 **Me NANDO DE LUCA:** Madame Telford, est-ce que
6 vous pensez que madame Astravas est une amie?

7 **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui.

8 **Me NANDO DE LUCA:** Monsieur Clow, est-ce que
9 c'est juste qu'avant d'arriver au Gouvernement Trudeau, vous
10 avez travaillé avec madame Astravas pour monsieur Michael
11 Ignatieff et Kathleen Wynne?

12 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

13 **Me NANDO DE LUCA:** Est-ce qu'on peut dire que
14 vous avez travaillé avec madame Astravas pendant des
15 décennies avant l'élection de 2021?

16 **M. BRIAN CLOW:** À peu près, oui.

17 **Me NANDO DE LUCA:** Par rapport au paragraphe
18 8 dans WIT161, j'ai les mêmes questions pour vous, monsieur
19 Clow.

20 **COMMISSAIRE HOGUE:** Les questions sont
21 notées.

22 **Me NANDO DE LUCA:** Une question
23 supplémentaire par rapport au mandat auquel on fait référence
24 au paragraphe 8. Supposons que c'est le même avocat que... où
25 le ministre Blair a témoigné de façon exhaustive. On a
26 entendu de sa part que ce mandat était dans son bureau pour
27 approbation pour à peu près 54 jours.

28 Ma question est la suivante, est-ce que

1 quelqu'un au Bureau du Premier ministre a essayé de
2 comprendre pourquoi ça a pris 54 jours - c'est six fois la
3 période normale, comme on a entendu en témoignage - pour que
4 ce mandat soit signé?

5 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je pense que vous
6 simplifiez trop les choses. Et je voudrais répondre à toutes
7 vos questions en disant qu'aucun d'entre nous dans le Bureau
8 du Premier ministre nous impliquons dans quoi que ce soit par
9 rapport au processus de mandat. Et le ministre a déjà
10 répondu à votre question.

11 **Me NANDO DE LUCA:** Oui, mais vous pouvez
12 répondre à ma question, mais est-ce que vous avez pris des
13 étapes quand vous avez entendu parler de ce retard de 54
14 jours ou bien avant ou après ou pendant cette enquête pour
15 qu'on essaie de comprendre pourquoi ça a pris 54 jours? Car
16 on n'a vraiment pas eu de réponse de madame Astravas ou de
17 monsieur Blair. Alors, ma question est pour vous trois au
18 panel.

19 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je ne m'implique pas
20 dans les processus de mandat et j'ai hâte d'entendre ce que
21 la Commission aura à dire par rapport à ça dans l'avenir.

22 **Me NANDO DE LUCA:** Avec tout le respect que
23 je vous dois, je demande si le Bureau du Premier ministre a
24 entrepris sa propre enquête pour savoir pourquoi ça a pris 54
25 jours?

26 **M. BRIAN CLOW:** Les personnes impliquées ont
27 répondu et la Commission se penche sur question. Et nous
28 souhaitons voir les conclusions.

1 **Me NANDO DE LUCA:** C'est une question toute
2 simple, oui ou non? Est-ce que vous avez entrepris des
3 enquêtes?

4 **M. BRIAN CLOW:** Nous ne nous impliquons pas
5 dans les mandats.

6 **Me NANDO DE LUCA:** C'est pas ce que vous
7 demandez... c'est pas ce que je vous demande. Je vous demande
8 de me dire si vous avez entrepris des enquêtes par la suite?

9 **M. BRIAN CLOW:** C'est la Commission qui fait
10 ce travail.

11 **Me NANDO DE LUCA:** Mais je vous demande à
12 vous d'aider à ce travail.

13 **M. BRIAN CLOW:** Nous, nous attendons la
14 Commission.

15 **Me NANDO DE LUCA:** Madame la Commissaire,
16 est-ce je peux avoir une réponse? C'est bien oui ou non.

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je pense que vous pouvez
18 répondre à la question.

19 **Mme KATHERINE TELFORD:** Nous n'avons pas de
20 discussion sur les mandats. Et ça s'arrête là.

21 **Me NANDO DE LUCA:** (Non interprété).

22 **Mme KATHERINE TELFORD:** C'est moi qui essaie
23 de répondre à la question.

24 **Me NANDO DE LUCA:** Mais c'est pas (non
25 interprété).

26 **Mme KATHERINE TELFORD:** Nous n'avons pas
27 discuté de ce mandat, d'aucun mandat avec le ministre. Est-
28 ce que ça aide?

1 **M. BRIAN CLOW:** Je pourrais rajouter quelque
2 chose qui va pouvoir répondre à votre question. Oui, quand
3 il y a eu, dans les dernières semaines, quand c'est devenu
4 public, nous avons eu des discussions et j'ai parlé à madame
5 Astravas de ça, et elle m'a dit exactement la même chose.

6 **Me NANDO DE LUCA:** Donc, vous vous êtes
7 penchés là-dessus pour savoir ce qui s'est passé pendant les
8 54 jours?

9 **M. BRIAN CLOW:** Surtout quand les questions
10 sont publiques et bien des questions sur lesquelles on se
11 penche ici, eh bien, oui, nous avons nos propres discussions
12 entre nous.

13 **Me NANDO DE LUCA:** D'accord. Et j'apprécie
14 que vous ne pouvez peut-être pas discuter des détails, mais
15 est-ce que les détails de votre propre enquête du Bureau du
16 Premier ministre, ça a été partagé avec la Commission?

17 **M. BRIAN CLOW:** Ce serait trop dire que
18 c'était une enquête. Là, j'ai dit tout simplement, j'ai
19 parlé à madame Astravas et elle m'a dit exactement la même
20 chose qu'elle a dit à la Commission.

21 **Me NANDO DE LUCA:** Et au-delà de ces
22 conversations avec Zita Astravas, est-ce que quelqu'un
23 d'autre dans le Bureau du Premier ministre a entrepris une
24 analyse pour savoir pourquoi ça a pris 54 jours pour qu'il y
25 ait ce mandat devant monsieur Blair?

26 **Mme KATHERINE TELFORD:** Non, à part de suivre
27 ce qui se passe ici.

28 **Me NANDO DE LUCA:** Et ce sont là toutes mes

1 questions. Merci.

2 **COMMISSAIRE HOGUE:** Prochaine question, nous
3 avons l'avocat pour Erin O'Toole.

4 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me THOMAS JARMYN:**

5 **Me THOMAS JARMYN:** Je suis Tom Jarmyn, je
6 représente Erin O'Toole.

7 Le SCRS fait des demandes auprès de la Cour
8 fédérale pour des mandats en vertu de l'article 71 de la *Loi*
9 *sur le SCRS*. Ces demandes sont appuyées par un affidavit
10 d'un agent du SCRS qui donne les circonstances matérielles
11 liées au mandat. Et, en particulier, ça inclut deux types
12 d'informations, le nom de la cible ou le sujet du mandat et,
13 deuxièmement, les noms de tout individu dont les
14 communications seront probablement interceptées à la suite de
15 ce mandat.

16 À un moment donné, est-ce que quelqu'un vous
17 a informé, je vous demande individuellement, les noms des
18 individus mentionnés dans cette demande de mandat du SCRS?

19 **Me FREDERICK SCHUMANN:** J'objecte pour motifs
20 de sécurité nationale.

21 **Me THOMAS JARMYN:** C'est une question de
22 processus générale, et je demande pas quel type de mandat en
23 particulier, je demande les mandats du SCRS en général. Ils
24 sont exceptionnels et on reconnaît. On a affiché la semaine
25 dernière 15 à 20 par an. Mais la connaissance générale de
26 ces questions est pertinente.

27 Est-ce que vous avez une objection si la
28 question est générale?

1 **Me BARNEY BRUCKER:** Alors, pour le Procureur
2 général, nous avons donné une correspondance à la Commission
3 qui a été rendue disponible à tous les participants
4 concernant les motifs d'objection à toute information
5 concernant le processus de mandat, y compris le sujet, la
6 cible ou toute question opérationnelle. Et avec tout respect
7 pour mon collègue, cette question qu'il dit être générale va
8 au cœur de cela. Et nous maintenons cette objection.

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** La question est notée.

10 **Me THOMAS JARMYN:** Merci, ce sont toutes mes
11 questions.

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci. Avocat pour
13 Michael Chong.

14 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GIB van ERT:**

15 **Me GIB van ERT:** En commençant avec la
16 question de Michael Chong qui a été ciblé, tel qu'indiqué
17 dans le *Globe and Mail* en mai 2023, monsieur Clow, vous avez
18 insisté dans votre témoignage ce matin qu'il n'y avait pas de
19 menace physique indiquée contre monsieur Chong?

20 **M. BRIAN CLOW:** C'est ce que j'ai déduit,
21 oui.

22 **Me GIB van ERT:** Vous vous souviendrez que la
23 note de 2021 que vous avez vue depuis indiquait l'intérêt de
24 la République populaire de Chine en la relation... au niveau de
25 la relation de mon client à Hong Kong... la relation de mon
26 client à Hong Kong?

27 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

28 **Me GIB van ERT:** Mon client, monsieur Chong,

1 n'est pas confiant quant au fait que la République populaire
2 de Chine se retiendrait d'actes d'intimidation, de coercion
3 ou potentiellement incluant de la violence physique contre
4 ses relations à Hong Kong, si la Chine pensait que se faire
5 amoindrirait son... ses critiques face à la Chine de sa part.
6 Êtes-vous confiant que la Chine se retiendrait de tels
7 agissements contre mon client?

8 **M. BRIAN CLOW:** Alors, je relatais ce qu'on
9 nous a dit en répondant à une question par rapport au
10 renseignement, et on nous a dit directement qu'il n'y avait
11 pas de menace à la sécurité de monsieur Chong ou des membres
12 de sa famille.

13 Une question générale quant au fait si j'ai
14 confiance que la Chine s'empêcherait d'agir physiquement
15 contre un Canadien ou un membre de leur famille. J'essaie de
16 penser si... je ne sais pas si je le formulerais comme vous
17 l'avez fait, mais le renseignement dans ce cas-là ne
18 l'indiquait pas et je ne voudrais pas spéculer.

19 **Me GIB van ERT:** Alors, je n'ai pas vu le
20 rapport complet, mais vous dites que le renseignement
21 n'indiquait pas de menace physique contre la famille à Hong
22 Kong. Donc, j'apprécie ça, mais c'est pas très réconfortant
23 néanmoins pour mon client.

24 Laissez-moi vous demander de la sorte, vous
25 acceptez que la République populaire de Chine est
26 généralement vue comme un régime de répression?

27 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

28 **Me GIB van ERT:** Et non pas une culture de

1 l'état de droit?

2 M. BRIAN CLOW: En effet.

3 Me GIB van ERT: Ce n'est pas un gouvernement
4 qui est connu pour le respect de la dissidence politique,
5 seriez-vous d'accord avec ça?

6 M. BRIAN CLOW: Absolument.

7 Me GIB van ERT: Et je crois que vous
8 accepteriez également qu'à Hong Kong en particulier, la
9 République populaire de Chine a montré des agissements, des
10 actes d'écraser la dissension politique de façon violente,
11 seriez-vous d'accord avec ça?

12 M. BRIAN CLOW: Oui.

13 Me GIB van ERT: Ce que j'essaie de
14 comprendre, c'est qu'on sait quel est le rapport, quelles
15 sont ses limites, mais vous n'êtes pas ici à dire à la
16 Commissaire que mon client exagère dans ses préoccupations?

17 M. BRIAN CLOW: Non. Je ne cherche pas à
18 minimiser ce qui a été communiqué en premier, puis dit en mai
19 de l'an dernier. Et c'est pourquoi le Premier ministre s'est
20 assuré que monsieur Chong soit informé, qu'il ait l'occasion
21 de parler directement aux fonctionnaires. Et c'est pourquoi
22 le ministre, en consultation avec le Premier ministre, a émis
23 la directive pour dire qu'à chaque fois qu'il y a de
24 l'information comme ça, elle devrait être amenée au député.
25 Donc, on prend les choses très au sérieux, absolument.

26 Me GIB van ERT: Et ce briefing dont vous
27 parlez a été effectué par monsieur Vigneault pour le Service
28 comme mesure de réduction de la menace, n'est-ce pas?

1 **M. BRIAN CLOW:** De mémoire, je pense que oui.

2 **Me GIB van ERT:** Oui, nous avons déjà entendu
3 ces faits. Et, bien sûr, une mesure de réduction des faits,
4 peut-être que monsieur Travers connaît mieux cela que vous,
5 monsieur Clow, ou n'importe lequel d'entre vous pourrait
6 répondre, mais c'est une disposition en vertu de la *Loi du*
7 *SCRS* qui permet au Service de prendre des mesures pour
8 réduire une menace, n'est-ce pas?

9 Je vous vois hocher de la tête.

10 **M. PATRICK TRAVERS:** C'est ce que nous en
11 comprenons, oui.

12 **Me GIB van ERT:** Monsieur Morrison a depuis
13 témoigné ici pour dire que les activités de Wei Zhao, d'après
14 lui, n'étaient pas de l'ingérence étrangère. Donc, ma
15 question, si ce n'était pas de l'ingérence étrangère,
16 pourquoi est-ce que le SCRS l'a perçu comme une menace
17 nécessitant une mesure de réduction de la menace? Avez-vous
18 une réponse à cela? C'est un peu un point d'interrogation.

19 **M. BRIAN CLOW:** Il faudrait que je vous
20 renvoie au SCRS et Affaires mondiales là-dessus.

21 **Me GIB van ERT:** Je crois qu'on sait ce
22 qu'ils pensent, parce que le rapport était très clair en
23 2021, le document contemporain qu'on a identifié ça comme une
24 menace. Ça dit que monsieur Chong et monsieur Chiu - il ne
25 faut pas oublier non plus - étaient ciblés. Le mot menace a
26 été utilisé à maintes reprises dans ce document. Et en
27 particulier que l'information qui a été collectée était
28 envoyée au ministère de la Sécurité d'État chinois.

1 Donc, monsieur Travers, je pense que vous
2 savez qui ils sont, et vous serez d'accord avec moi que c'est
3 une agence d'espionnage étrangère?

4 **M. PATRICK TRAVERS:** C'est une entité au sein
5 du gouvernement chinois qui travaille sur les questions de
6 sécurité publique et les activités étrangères.

7 **Me GIB van ERT:** Parfois, on l'appelle la
8 police secrète. Seriez-vous d'accord avec ça?

9 **M. PATRICK TRAVERS:** Alors, je ne serais pas
10 en désaccord, mais de ce que je comprends, il y a toutes
11 sortes de tâches comme ministère de l'Intérieur qui travaille
12 sur les questions de sécurité publique.

13 **Me GIB van ERT:** Dans un régime répressif,
14 comme monsieur Clow vient de nous dire?

15 **M. PATRICK TRAVERS:** Oui, je suis tout à fait
16 d'accord avec ça.

17 **Me GIB van ERT:** Et pour revenir par rapport
18 au point de vue du SCRS, monsieur Clow, le SCRS a essayé de
19 dire au ministre de la Sécurité publique en 2021 qu'il a
20 évalué que c'était une menace et que ça impliquait la
21 collecte d'informations et la distribution, non pas au
22 ministère des Affaires étrangères, mais au ministère de la
23 Sécurité d'État, qui est une agence différente.

24 Donc, ce que je vous suggère, c'est que le
25 SCRS a signalé ça comme une menace et que ça impliquait une
26 mesure de réduction de menaces. Et monsieur Morrison vient
27 maintenant disant que il ne voit pas maintenant, je suppose
28 que c'est son droit.

1 Mais c'est sur cette base que vous opériez
2 tous le 2 mai lors de cette réunion, n'est-ce pas?

3 **M. BRIAN CLOW:** Je serais généralement
4 d'accord avec ça, c'est sur cette base qu'on fonctionnait à
5 l'époque. Mais on nous a aussi dit directement par le
6 directeur du SCRS qu'il n'avait pas de renseignements
7 suggérant une menace physique directe.

8 **Me GIB van ERT:** D'accord, merci. Mais ne
9 pas avoir de renseignements, ça ne veut pas dire que ça va
10 pas se faire, mais ça veut dire qu'on n'a pas de
11 renseignements l'indiquant.

12 Alors, dernière question. Monsieur Zhao fut
13 expulsé une semaine après la fuite dans le *Globe and Mail*.
14 On a entendu monsieur Morrison et vous à nouveau ce matin
15 expliquer que, ayant regardé la question, parce que je
16 comprends que vous ne saviez pas que le Premier ministre ne
17 savait pas qui était Wei Zhao avant de lire l'article du
18 *Globe and Mail* ce jour-là, mais en regardant la question,
19 avec Affaires mondiales assistée par le SCRS, on a découvert
20 que Wei Zhao et le consulat de la Chine avaient fait beaucoup
21 de choses troublantes depuis pas mal de temps avant les
22 révélations du 20 mai 2023.

23 Alors, je vous pose la question, si ça
24 n'avait pas été pour cette fuite dans le *Globe and Mail*, il y
25 a aucune raison de penser que Wei Zhao allait être déclaré
26 *persona non grata*, du moins en mai 2023, seriez-vous d'accord
27 avec ça?

28 **M. BRIAN CLOW:** C'est impossible de séparer

1 la couverture médiatique de cette période par rapport aux
2 actions et aux décisions du gouvernement à ce moment-là.
3 Absolument, ça a affecté les décisions d'ingérence étrangère...
4 par rapport à l'ingérence étrangère.

5 **Me GIB van ERT:** Vous avez réagi à la fuite
6 et bien sûr informé par d'autres éléments d'information que
7 vous avez obtenus après la fuite.

8 **M. BRIAN CLOW:** En effet. Parce que
9 l'information nous est venue à cause de ce qui a été publié
10 dans les nouvelles et qu'on n'avait pas eu avant.

11 **Me GIB van ERT:** C'est une situation
12 troublante, n'est-ce pas? Parce que nous savons que le
13 Service lui-même, deux ans auparavant, avait tenté à
14 plusieurs reprises d'informer, pas le Bureau du Premier
15 ministre, mais le greffier du Conseil privé, le Conseil
16 national de sécurité, des sous-ministres partout en ville, et
17 le CST qui, d'ailleurs, a reçu le mot, mais tous les autres
18 mentionnés ne semblent pas avoir reçu cette information.

19 Donc, cette information tentait d'atteindre
20 les hauts dirigeants de ce gouvernement. Et ça a pris une
21 fuite illégale et injurieuse à la sécurité nationale dans les
22 médias pour obtenir l'attention du Premier ministre. Seriez-
23 vous d'accord avec moi, Monsieur, que ce n'est pas comme ça
24 qu'on devrait fonctionner? Qu'on ne devrait pas avoir à se
25 reposer sur ce fonctionnement pour que le gouvernement soit
26 informé?

27 **M. BRIAN CLOW:** Je suis d'accord que les
28 fuites n'auraient pas dû avoir lieu, mais je suis d'accord

1 qu'on a aussi beaucoup appris ces derniers temps, et c'est
2 exactement ce que fait cette Commission, la circulation
3 d'information, les leçons à retenir, des actions qui doivent
4 être prises. Et c'est pourquoi nous sommes tous ici.

5 **Me GIB van ERT:** Merci beaucoup.

6 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci. Avocat pour Jenny
7 Kwan, Maître Choudhry.

8 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SUJIT CHOUDHRY:**

9 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Bonjour à toutes et à
10 tous. Merci d'être venu. Je sais que c'est un moment
11 occupé.

12 Alors, j'ai des questions concernant les
13 circulations d'informations aussi, mais qui sont liées à la
14 nomination du Parti libéral de Don Valley North.

15 Alors, j'espère qu'on pourrait afficher le
16 WIT107, passer à la page 14, paragraphe 49.

17 Et, Madame Telford, ces questions sont
18 probablement plus pour vous, mais les deux autres membres du
19 panel peuvent répondre. Ici, Madame Telford, vous indiquez
20 que vous avez réitéré que les représentants du Parti libéral
21 approuvés ont été informés à propos de monsieur Dong durant
22 la période électorale de 2019. On a eu des preuves à cet
23 effet. Et ce sur quoi je vais me concentrer, c'est la
24 prochaine phrase qui dit que :

25 « Après les élections, le greffier a
26 informé le Premier ministre, madame
27 Telford, et monsieur Broadhurst
28 concernant [ce...] le renseignement.

1 Néanmoins, il y avait très peu
2 d'informations disponibles. » (Tel
3 qu'interprété)

4 Et juste une question de clarification ici.
5 Vous vous souvenez-vous quand, après les élections, le
6 greffier vous a informé et le Premier ministre et monsieur
7 Broadhurst?

8 **Mme KATHERINE TELFORD:** Très peu de temps
9 après. C'était durant la période de transition.

10 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Donc, après que les
11 élections soient terminées, que les résultats soient
12 annoncés. C'était à quelle date à peu près? Je crois que
13 c'était le 20 octobre de cette année.

14 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je vais dire le 19 à
15 peu près, dans ces eaux-là.

16 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Donc, fin octobre. Donc,
17 lorsque vous dites à la fin que :

18 « Le Bureau du Premier ministre
19 s'attendait à ce que des hauts
20 fonctionnaires le tiendraient informé
21 de toute mise à jour. » (Tel
22 qu'interprété)

23 Est-ce que vous faites référence ici aux
24 hauts fonctionnaires qui seraient normalement ceux qui
25 interagiraient normalement avec le Bureau du Premier
26 ministre, le greffier du Conseil privé, le directeur du SCRS,
27 ce genre de personnes?

28 **Mme KATHERINE TELFORD:** C'est généralement

1 d'eux qu'on a des nouvelles, oui.

2 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Est-ce qu'on peut
3 afficher le rapport NSIRA?

4 **--- PIÈCE No. COM0000364:**

5 NSIRA Report - Review of the
6 dissemination of intelligence on PRC
7 political foreign interference, 2018-
8 2023

9 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et si on va à la page 17,
10 paragraphe 29. Alors, ici, on essaie juste de compiler
11 différentes parties de la chronologie qui sont réparties dans
12 différents documents. Alors, ce paragraphe indique - à
13 nouveau, il s'agit de la nomination de Don Valley North - et
14 ça indique ici que :

15 « Le Premier ministre n'a pas été
16 informé directement par le SCRS du
17 renseignement concernant l'ingérence
18 de la Chine liée à ce cas [de la
19 nomination de Don Valley North] avant
20 février de 2021. » (Tel
21 qu'interprété)

22 Mais ensuite, ça dit :

23 « Le Premier ministre a peut-être été
24 informé directement des
25 renseignements pertinents. » (Tel
26 qu'interprété)

27 Et ici :

28 « Le BCP a noté qu'un briefing par le

1 BCP au Bureau du Premier ministre sur
2 les questions liées à Don Valley
3 North a certainement eu lieu fin
4 septembre/début octobre 2019, mais ne
5 pouvait pas donner au NSIRA des
6 documents à cet effet. » (Tel
7 qu'interprété)

8 Alors, j'essaie juste de comprendre combien
9 de briefings il y a eu au bureau du Premier ministre. Je
10 crois que votre témoignage il y a un instant indique que ce
11 briefing du BCP a eu lieu après les élections, ce qui semble
12 pas approprié constitutionnellement. Et donc, est-ce que ce
13 briefing du 29 septembre, c'est le même? Briefing du
14 paragraphe 29, pardon, pas du 29 septembre.

15 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je ne suis pas
16 certaine, parce que si c'était durant la période électorale,
17 comme fin septembre/début octobre le suggère, alors, il y
18 avait des représentants de partis autorisés à qui on a parlé.
19 Et moi, j'étais en congé à ce moment-là, donc, je n'étais pas
20 présente, donc, je ne peux pas vraiment parler de cette
21 période.

22 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Très bien. Alors, est-ce
23 qu'on peut passer au paragraphe 27?

24 Et votre réponse est donc que vous n'êtes pas
25 tout à fait sûre quand cette réunion a eu lieu, dans le
26 paragraphe 29.

27 **Mme KATHERINE TELFORD:** Alors, tout
28 simplement ce qu'on dit là, fin septembre/début octobre.

1 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, paragraphe 27
2 décrit un produit de renseignement du SCRS qui a tout d'abord
3 été disséminé le 1^{er} octobre 2019 puis retiré le 10 octobre
4 2019, et ça a été rappelé, et la conclusion du NSIRA était
5 que ça a été retiré par le directeur Vigneault après une
6 conversation avec le CNSR, à leur demande. Et ce que
7 j'essaie de comprendre, c'est la séquence des événements par
8 rapport au briefing qui, d'après vous, a eu lieu avec vous
9 fin octobre. Donc, fin octobre 2019, après les élections,
10 étiez-vous consciente de ce rapport du SCRS? Est-ce que vous
11 saviez qu'il avait été émis? Est-ce que vous saviez qu'il
12 avait été rappelé?

13 **Me FREDERICK SCHUMANN:** Désolé d'interrompre
14 mon collègue, mais juste avant que le témoin réponde, ces
15 questions présument que ce qui est dans le rapport du NSIRA a
16 eu lieu, et je pense qu'il faudrait tout d'abord leur
17 demander s'ils ont connaissance de ces éléments
18 d'information.

19 **Me SUJIT CHOUDHRY:** C'est une proposition
20 raisonnable, en effet.

21 Et donc, en présumant que la chronologie ici
22 soit correcte, et que vous pourriez peut-être la discuter,
23 mais ce que j'essaie de comprendre, c'est la relation entre
24 le fait d'émettre ce rapport de renseignement, et puis
25 ensuite le rappel de ce rapport de renseignement du SCRS sur
26 les événements de Don Valley North et le briefing que vous
27 avez eu par la suite par le BCP à la fin du mois d'octobre,
28 comme vous l'avez dit. Étiez-vous au courant à ce moment-là

1 que le SCRS avait émis ce rapport?

2 **Mme KATHERINE TELFORD:** Alors, je n'étais pas
3 au courant de quoi que ce soit avant qu'on m'informe
4 directement après les élections. Donc, c'est après cette
5 période ici, dans la note où vous faites référence, dans le
6 document ici. Et à ce moment-là, j'ai reçu un briefing oral
7 du greffier, je crois, ou de la greffière, par rapport à ce
8 qu'elle avait entendu durant la période électorale. Mais je
9 ne peux pas parler des machinations de ce qui se passait dans
10 un sens ou dans l'autre entre les hauts fonctionnaires
11 pendant la période électorale.

12 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, je comprends. Si
13 on passe au paragraphe 30, on fait référence ici à une
14 tentative par le secrétaire adjoint de sécurité et du
15 renseignement du BCP, qui a préparé une note pour le CNSR lui
16 recommandant qu'il vous informe, vous, Madame Telford, sur
17 l'évaluation du SCRS sur Don Valley North. Et ce n'est pas
18 clair si ce briefing a eu lieu. Est-ce que vous pouvez nous
19 dire si le CNSR vous a informé après septembre 2019 sur leur
20 évaluation de Don Valley North?

21 **Mme KATHERINE TELFORD:** Alors, je ne peux
22 pas, à nouveau, vous parler des communications à l'interne
23 entre deux officiels du BCP, à savoir s'ils devraient
24 m'informer. Mais ce que je peux vous dire, c'est que j'ai
25 reçu des mises à jour lors de divers breffages sur le sujet.
26 Et ce qui me revient, c'est qu'en décembre 2019, il y a eu un
27 avertissement, un rappel.

28 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Oui, je me souviens de ça

1 dans votre témoignage, le comité Canada-Chine. Mais il
2 semblerait qu'il y ait eu une tentative au Bureau du Conseil
3 privé pour que le CNSR vous donne un breffage au sujet de
4 l'évaluation du processus de nomination dans Don Valley Nord.
5 Et je me demande si ça s'est concrétisé?

6 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je n'ai pas de
7 preuves dans le dossier, mais il faudrait que je vérifie dans
8 les documents que j'ai remis à la Commission, mais je ne me
9 souviens pas que cela se soit produit.

10 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Merci. Et j'espère qu'on
11 peut passer à 363, c'est-à-dire le rapport du NSICOP. Donc,
12 page 39.

13 Vous avez lu tous ces documents. Et, encore
14 une fois, ce sont les conclusions du rapport des
15 parlementaires et ça concerne Don Valley North, Don Valley
16 Nord, donc.

17 Le temps presse. Donc, j'aimerais que vous
18 nous confirmiez s'il y a eu des allégations précises ou
19 encore des conclusions qui ont été tirées par ce comité
20 départemental concernant la nomination de 2019 et des notes
21 de bas de page au sujet des conclusions contenues dans les
22 renseignements fournis par le SCRS. Donc, au sujet des
23 autobus, du financement, il y a eu des allégations très
24 précises qui ont été faites. Alors, j'imagine que vous êtes
25 bien au courant du contenu de ces allégations?

26 **M. BRIAN CLOW:** Oui.

27 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Merci, Monsieur Clow.

28 Madame Telford, avez-vous quelque chose à

1 ajouter à ce sujet?

2 **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui. En ce qui
3 concerne les renseignements, ce qu'on a vu, ce qu'on n'a pas
4 vu, on a effectivement été breffé au sujet de ce dossier.
5 Et, ma foi, ce que j'ajouterais... déjà d'autres en ont parlé
6 ici, mais... ben, d'ailleurs, monsieur Broadhurst, lors de la
7 première étape, a dit qu'il y avait eu des préoccupations au
8 sujet de cette information.

9 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Ma question finale, dans
10 le rapport du NSIRA, du OSSNR, on dirait qu'il y a eu un
11 brefage au sujet de Don Valley Nord en février 2021. Le 9
12 février 2021, le Premier ministre, aura été breffé.

13 Pourriez-vous nous dire si ces allégations
14 précises ont été divulguées par le SCRS lors de cette séance
15 de breffage de février 2021?

16 **Mme KATHERINE TELFORD:** Je ne sais pas si on
17 peut parler des renseignements qui ont été communiqués. Je
18 regarde les autres.

19 **Me FREDERICK SCHUMANN:** Je peux vous aider.
20 Vous parlez d'une séance de breffage du 9 février 2021
21 discutée par mon collègue et ça a déjà été décrit en détails
22 lors du témoignage d'un témoin. Alors, peut-être qu'on
23 pourrait se contenter de montrer cette partie de la
24 transcription du témoignage.

25 **M. PATRICK TRAVERS:** Oui, merci. Oui, ben,
26 écoutez, comme je l'ai déjà dit, il s'agissait d'un aperçu de
27 l'ingérence étrangère au Canada. Alors, j'ai parlé de divers
28 pays, de diverses tactiques qui étaient utilisées, et j'ai

1 dit dans mes témoignages que Don Valley a été cité à titre
2 d'exemple.

3 Maintenant, je ne peux pas vous donner des
4 détails précis et dire ce qui a été mentionné dans le
5 contexte de cette conversation qui portait sur une situation
6 générale.

7 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Oui, c'est très utile, je
8 n'avais pas fait ce lien. Une dernière chose, si vous me
9 permettez.

10 Combien de temps a duré ce breffage, si vous
11 vous en souvenez, et quelle proportion aurait été consacrée,
12 selon votre mémoire, disons, aux événements de Don Valley?

13 **M. PATRICK TRAVERS:** Écoutez, je pense que le
14 breffage devait durer à peu près une heure. Et là, je ne
15 peux pas vous dire si ça a dépassé, mais je pense que si ça a
16 dépassé, c'est de quelques minutes seulement. Et je ne sais
17 pas ce que je peux dire ici, mais je dirais que plusieurs
18 pays ont été abordés, et les tactiques, les méthodes ont été
19 débattues, et ça, c'est un exemple qui a été cité. Alors, je
20 ne pense pas que la majorité ou même une partie importante de
21 la séance ait été consacrée à ce point, mais ça a été
22 mentionné.

23 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Merci.

24 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et maintenant, pour
25 monsieur Han Dong, je pense que l'avocate est à l'écran.
26 Oui? Donc, Madame Young.

27 **Me EMILY YOUNG:** Est-ce que vous nous
28 entendez?

1 COMMISSAIRE HOGUE: Oui.

2 Me EMILY YOUNG: Oui, je m'excuse du retard.

3 Nous n'avons pas de questions pour ce témoin. Merci.

4 COMMISSAIRE HOGUE: Maître Sirois pour
5 l'Association démocratique russo-canadienne.

6 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:

7 Me GUILLAUME SIROIS: Merci, Madame la
8 Commissaire.

9 Pourrait-on présenter CAN.DOC38, s'il vous
10 plait? Est-ce qu'on peut l'afficher à l'écran? Donc, c'est
11 le rapport institutionnel du Cabinet du Premier ministre à la
12 deuxième étape. Vous reconnaissez ce document?

13 M. PATRICK TRAVERS: Oui.

14 Me GUILLAUME SIROIS: Bon, j'aimerais revenir
15 sur des réunions avec les divers leaders à cette étape si le
16 Premier ministre, donc, était en cause. La page 5. Oui.
17 Bon.

18 Et en ce qui concerne les ingérences russes
19 dans le processus démocratique, on voit qu'il y a eu une
20 réunion le... en janvier 2021. Oui. Donc, on a parlé de :

21 « ... menaces à la démocratie, y
22 compris dans le domaine de la
23 technologie, des médias sociaux et de
24 l'intelligence artificielle, mettant
25 en cause la Russie et la Chine. On
26 tente de déstabiliser les démocraties
27 et de nuire à l'ordre
28 international. » (Tel qu'interprété)

1 Et donc, on peut dérouler ensuite à la page
2 6, si vous le voulez bien. Une réunion a eu lieu aussi au
3 sommet du G7 à Carbis Bay, au Royaume-Uni, en l'occurrence.
4 Et cela remonte à juin 2021. Donc :

5 « Encore une fois, les leaders ont
6 dit qu'on avait demandé à la Russie
7 de mettre fin à ses activités
8 nuisibles au système démocratique et
9 de respecter ses obligations en
10 matière de protection des droits de
11 la personne, et cetera. » (Tel
12 qu'interprété)

13 Et à la page 7 maintenant.

14 Le 4 avril, appel téléphonique avec le
15 Premier ministre australien, monsieur Scott Morrison, et ça,
16 c'est en 2022 :

17 « Les deux leaders ont discuté de
18 désinformation russe et de la
19 possibilité de répondre sur le plan
20 diplomatique. » (Tel qu'interprété)

21 Et tout de suite après :

22 « Le Premier ministre a parlé avec le
23 Premier ministre Lee Loong,
24 Singapour, il a parlé de la
25 circulation de désinformation dans
26 leurs pays respectifs. » (Tel
27 qu'interprété)

28 Ça, c'était en mai 2022.

1 Puis, il y a eu, encore une fois, le sommet
2 du G7. Et on a parlé d'ingérence et d'atteinte aux systèmes
3 démocratiques. On a demandé à toutes les démocraties de bien
4 se protéger. Il y avait un recul qui était constaté.

5 Et ensuite, on passe jusqu'en, donc, 2024.
6 Sommet du G7 au Japon en 2023. Et ensuite, en 2024, en juin,
7 un appel téléphonique avec le président de la Commission
8 européenne, Ursula van der Leyen. Alors, encore une fois.

9 « Il a parlé de Chine, de Russie et
10 d'Inde qui avaient porté atteinte au
11 processus démocratique canadien. »

12 (Tel qu'interprété)

13 Je m'excuse d'insister, mais est-ce qu'on
14 pourrait dire que l'ingérence russe est une préoccupation
15 importante aux yeux du Premier ministre en ce qui concerne la
16 protection de la démocratie canadienne?

17 **M. PATRICK TRAVERS:** Oui, et je pense qu'il
18 est important aussi de signaler qu'en formant le gouvernement
19 après l'élection de 2015, c'était déjà une préoccupation aux
20 yeux de nos alliés. Et les événements survenus depuis, y
21 compris l'invasion de l'Ukraine, n'ont fait qu'exacerber
22 cette situation.

23 **Me GUILLAUME SIROIS:** Donc, c'est une
24 préoccupation?

25 **M. PATRICK TRAVERS:** Oui, on a eu des cas
26 d'ingérence dans les processus démocratiques de nos pays
27 alliés. Et c'est une préoccupation constante, effectivement,
28 depuis cette période.

1 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je veux me concentrer
2 sur le Canada, surtout. Est-ce qu'il avait des preuves
3 d'ingérence à l'égard des institutions démocratiques
4 canadiennes de la part de la Russie?

5 **M. PATRICK TRAVERS:** On peut parler
6 d'ingérence en matière de désinformation du côté de la
7 Russie. Sinon, je vous renvoie au résumé thématique qui a
8 été fourni.

9 **Me GUILLAUME SIROIS:** Donc, vous ne pouvez
10 pas nous fournir d'informations non classifiées à part ce qui
11 a été dit déjà?

12 **M. PATRICK TRAVERS:** Dans ce contexte, je
13 citerais les conclusions qui ont été mentionnées dans le
14 rapport non classifié.

15 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et quand... et depuis
16 quand est-ce que la Russie s'est lancée dans des ingérences
17 de ce genre ici au Canada?

18 **M. PATRICK TRAVERS:** Encore une fois, je vous
19 renvoie au résumé.

20 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et quel est l'impact de
21 l'ingérence russe au Canada?

22 **M. PATRICK TRAVERS:** Je dirais, ben, de façon
23 générale, parce que je ne peux pas quantifier quelque impact
24 que ce soit, mais je dirais que le comportement de la Russie
25 - et ça s'est accéléré au cours des dernières années -, donc,
26 c'est une source de préoccupation. Et je vous citerais
27 l'exemple le plus récent, par exemple, les preuves qui ont
28 été présentées par les États-Unis. Et il est évident que

1 nous travaillons en étroite collaboration avec les États-Unis
2 en ce qui concerne les tentatives russes pour désinformer de
3 façon à avoir un impact sur les démocraties occidentales.
4 Donc, il y a pas mal de préoccupations, pas mal
5 d'inquiétudes. Ça a un impact sur l'information que les
6 Canadiens reçoivent par l'entremise des médias.

7 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et de l'avis du Cabinet
8 du Premier ministre ou du Bureau du Conseil privé, quel était
9 l'impact de toutes ces opérations?

10 **M. PATRICK TRAVERS:** Encore une fois, de
11 façon générale, je crois que la Russie veut miner,
12 déstabiliser les démocraties, celles du Canada et celles de
13 nos pays alliés dans le contexte d'une tentative pour
14 atteindre des objectifs géopolitiques plus larges. Et ça,
15 c'est particulièrement le cas compte tenu de son invasion
16 illégale et injustifiable de l'Ukraine. Nous nous sommes
17 opposés fermement à cette initiative. Avec nos partenaires,
18 nous avons été très fermes. C'est une tentative pour miner
19 nos sociétés, nos démocraties. Pourquoi? Parce que nous
20 résistons à leur comportement inacceptable et illégal.

21 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci. Et maintenant,
22 CAN 23184.

23 **--- PIÈCE No. CAN023184:**

24 2023 Threat Summary Report

25 **Me GUILLAUME SIROIS:** Il s'agit ici d'un
26 rapport résumé, donc, concernant le SCRS. Est-ce qu'on peut
27 remonter un peu? Oui. Donc, voilà.

28 C'est évaluation de la menace de 2023,

1 résumé, donc, présenté par le SCRS. Page 5, s'il vous plaît.
2 Il est fait mention, bon, on peut grossir un peu les
3 caractères pour qu'on puisse lire.

4 Ici, on parle :

5 « Des services de renseignement
6 russes qui se remettent au personnel
7 des missions diplomatiques pour mener
8 des activités d'ingérence dans le
9 domaine politique, entre autres au
10 Canada. » (Tel qu'interprété)

11 Êtes-vous au courant des rôles joués par les
12 diplomates russes? Dans le domaine de l'ingérence ici au
13 Canada?

14 **M. PATRICK TRAVERS:** Et ici, je vais être
15 très prudent. Je ne crois pas pouvoir offrir autre chose que
16 ce qui est mentionné dans le document.

17 **Me GUILLAUME SIROIS:** En ce qui concerne
18 l'information qui a été rendue publique par le directeur du
19 MI5, justement, encore la semaine dernière, on a dit plus de
20 750 diplomates russes ont été expulsés de l'Europe. La
21 plupart des gens en question étaient des espions. Et cela a
22 nuit beaucoup aux services de renseignement de la Russie qui
23 tentent de causer du tort aux diploma... au diplomatie.

24 Et ici au Canada, que s'est-il passé depuis
25 2018? Y a-t-il eu des incidents de ce genre?

26 **M. PATRICK TRAVERS:** Écoutez, je ne peux que
27 parler des choses qui ont été rendues publiques. Au cours
28 des dernières années, le Canada a pris diverses étapes, y

1 compris l'expulsion de diplomates russes, entre autres, en ce
2 qui concerne les empoisonnements à Salisbury, au Royaume-Uni.

3 Et nous sommes même allés plus loin que
4 plusieurs partenaires pour ce qui est de réduire la présence
5 diplomatique de la Fédération russe ici au Canada. À
6 l'époque, nous avons été très clairs. Nous avons dit que
7 certains de ces diplomates s'étaient comportés de façon que
8 nous jugions inacceptable. Et depuis, la ministre des
9 Affaires étrangères a parlé de ces questions, nous avons pris
10 des mesures conséquentes. Et il y a eu représailles aussi.
11 Et maintenant, la présence diplomatique est réduite au
12 minimum de part et d'autre.

13 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et on ne peut réduire
14 davantage la présence russe, compte tenu des activités
15 d'ingérence menées ici au Canada?

16 **M. PATRICK TRAVERS:** De façon générale, oui,
17 ce serait possible de réduire davantage la présence
18 diplomatique. La ministre des Affaires étrangères a dit que,
19 dans le contexte géopolitique mondial, il est impératif de
20 conserver des rapports avec la Fédération russe sur le plan
21 diplomatique. Parce que la diplomatie, ça veut dire qu'on ne
22 traite pas seulement avec nos amis.

23 Soyons clairs, nous nous opposons aux gestes
24 géopolitiques de la Russie, mais quand il est question de
25 désinformation, quand il est question de la façon dont la
26 Russie se comporte en Ukraine, il faut pouvoir l'exprimer
27 clairement à la Fédération russe, directement. Et ça fait
28 partie, donc, des défis en matière de diplomatie.

1 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci.

2 Ma dernière question, quand vous parlez
3 d'engagement, est-ce que ça vous surprend d'apprendre qu'il y
4 a eu des réunions, par exemple, au sujet des opérations
5 menaçant notre démocratie en septembre de cette année?

6 **M. PATRICK TRAVERS:** Je ne sais pas si je
7 peux entrer dans les détails. Je dirais que nous avons été
8 très clairs. Et, en public, nous avons émis des déclarations
9 au sujet de notre opposition très ferme à l'égard du
10 comportement de la Fédération russe. Et je crois que ça a
11 été très, très clair. C'est très transparent. Que ce soit à
12 l'ambassade russe ici à Ottawa ou à Moscou, nous avons dit
13 que le comportement de la Russie était tout à fait
14 inacceptable.

15 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci, mais je n'ai
16 plus de temps à ma disposition.

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et maintenant, l'avocate
18 ou l'avocat pour le groupe Concern, le groupe sino-canadien
19 Concern.

20 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NEIL CHANTLER:**

21 **Me NEIL CHANTLER:** Bonjour. Neil Chantler.
22 Je représente le groupe sino-canadien Concern.

23 Alors, tout d'abord, pour préciser le rôle du
24 CPM en ce qui concerne les conseils à donner au Premier
25 ministre et comment cela peut être différent des autres
26 conseils qui sont offerts au Premier ministre, on parle de
27 conseils stratégiques sur toutes sortes d'enjeux qui
28 pourraient le préoccuper. Stratégie, politique,

1 communication. Vous êtes d'accord, Madame Telford?

2 **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui.

3 **Me NEIL CHANTLER:** Et le Premier ministre
4 reçoit aussi des conseils de la part du Bureau du Conseil
5 privé et d'autres ministères qui sont non partisans. Donc,
6 le CPM est concentré sur des implications politiques. Est-ce
7 que j'ai raison de dire cela, en ce qui concerne les
8 décisions à prendre?

9 **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui, en bonne partie.

10 **Me NEIL CHANTLER:** Donc, c'est un rôle
11 relativement partisan?

12 **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui. C'est sûr que
13 nous avons une perspective politique à l'égard de nombreux
14 enjeux, mais je dirais que dans ce cas-ci - et c'est pourquoi
15 je dis en général -, mais ici, il ne faut pas tenir compte de
16 la partisanerie politique.

17 **Me NEIL CHANTLER:** Merci, je vous remercie.

18 Et maintenant, parlons de l'automne 2022. Et
19 vous étiez tous dans les postes que vous occupez encore
20 actuellement, n'est-ce pas?

21 **L'INTERPRÈTE:** Oui, répondent les trois
22 témoins.

23 **Me NEIL CHANTLER:** Donc, vers septembre, il y
24 a eu dans les médias espagnols des fuites au sujet de postes
25 de police qui étaient gérés par la République populaire de
26 Chine dans ce pays. Vous êtes au courant de ce phénomène en
27 Espagne?

28 **Mme KATHERINE TELFORD:** Oui.

1 M. BRIAN CLOW: Oui.

2 Me NEIL CHANTLER: Dans cette enquête - et
3 d'ailleurs, je peux vous citer un document au besoin -, on
4 nous a dit que le Cabinet du Premier ministre avait été
5 breffé pour la première fois en octobre 2022. Pourriez-vous
6 nous confirmer cela? Est-ce que cela est conforme à votre
7 souvenir?

8 M. PATRICK TRAVERS: Je pense que oui.

9 Me NEIL CHANTLER: Voudriez-vous que je vous
10 présente un document pour le confirmer?

11 M. PATRICK TRAVERS: Oui, on pourrait
12 vérifier.

13 Me NEIL CHANTLER: Alors, CAN.SUM15, s'il
14 vous plait.

15 --- PIÈCE No. CAN.SUM.000015:

16 People's Republic of China Police
17 Stations

18 Me NEIL CHANTLER: Alors là, c'est un résumé
19 du renseignement du SCRS en ce qui concerne la République
20 populaire de Chine et ces postes de police à l'étranger.

21 Est-ce qu'on peut dérouler? Paragraphe 4,
22 s'il vous plait.

23 Alors, très brièvement, on dit aussi :

24 « En octobre 2022, le Cabinet du
25 Premier ministre a été breffé sur cet
26 enjeu. Et il y a eu une discussion
27 au niveau des sous-ministres. » (Tel
28 qu'interprété)

1 Pourriez-vous nous en dire davantage?

2 **M. PATRICK TRAVERS:** Premièrement, je ne sais
3 pas si je peux parler d'une réunion au niveau des sous-
4 ministres puisque, normalement, ça relève aussi du Bureau du
5 Premier ministre.

6 Moi, j'ai participé aux discussions. Et en
7 ce qui concerne le rapport des ONG, ça a attiré l'attention,
8 c'est certain. Et c'était normal, puisque les communautés
9 concernées dans les médias ont réagi. On a commencé à poser
10 des questions au sujet des conclusions. Qu'est-ce qui était
11 connu dans les milieux du renseignement ici au Canada à ce
12 sujet? Puis, ensuite, il y a eu un processus, une
13 conversation, un dialogue. C'est normal dans le contexte de
14 nos efforts pour bien comprendre ce qui se tramait au Canada,
15 ce qui se faisait dans ce domaine ici au Canada et pour dire
16 à quel point nous étions mécontents et que nous voulions
17 mettre fin à cette activité.

18 **Me NEIL CHANTLER:** Monsieur Travers, est-ce
19 que vous pouvez nous dire quand le Premier ministre a été
20 informé de la question?

21 **M. PATRICK TRAVERS:** Je me rappelle pas
22 exactement.

23 **Me NEIL CHANTLER:** Vous avez tous compris de
24 votre... à votre séance d'information que ces postes de police
25 étaient des lieux où il y avait des activités illégaux avec
26 des intermédiaires du gouvernement chinois et qui ciblaient
27 des membres de la diaspora chinoise au Canada?

28 **M. PATRICK TRAVERS:** Oui.

1 **Me NEIL CHANTLER:** Vous pouvez confirmer de
2 façon générale?

3 **M. PATRICK TRAVERS:** Oui.

4 **Me NEIL CHANTLER:** Est-ce qu'il y avait une
5 préoccupation dans votre bureau que la réaction du Canada à
6 cette question a peut-être fait en sorte que la relation qui
7 était déjà difficile avec la Chine, c'était un moment très
8 difficile avec la relation avec la Chine et qui continue
9 jusqu'à jour. Il y avait le ballon d'espion, les génocides
10 des Ouïghours, les deux Michaels qui étaient revenus l'année
11 d'avant.

12 Alors, en général, cette relation avec la
13 Chine était à l'avant-plan de votre esprit quand vous avez
14 considéré les conseils que vous aviez donné au Premier
15 ministre?

16 **M. PATRICK TRAVERS:** Je peux vous parler de
17 ce que je pensais à l'époque. Alors, mes communications avec
18 les collègues de la fonction publique, c'était de déterminer
19 la nature de la présence au Canada et d'avoir une discussion
20 par rapport à si on pouvait contrer ces activités. La
21 relation était difficile à l'époque, mais la réaction était
22 de comprendre la portée de la menace et de voir ce qui
23 pouvait être fait pour contrer cette menace en se rendant
24 compte que les activités, parfois, c'était... les actions
25 étaient indépendantes des forces de l'ordre aussi.

26 **Me NEIL CHANTLER:** Et il y avait une
27 considération politique, comment ça, une réaction, pouvait
28 affecter la relation avec la Chine.

1 **M. PATRICK TRAVERS:** Excusez-moi, c'est pas
2 ce que j'ai dit. J'ai dit que c'était difficile la relation
3 avec la Chine, mais on met l'accent sur la question.

4 **Me NEIL CHANTLER:** Est-ce que vous voulez
5 dire que vous n'aurez pas tenu compte de cet aspect
6 politique?

7 **M. PATRICK TRAVERS:** Je vous dis que notre
8 travail sur cette question, c'est pour contrer, atténuer et
9 réduire, éliminer ces activités au poste de police.

10 **Me NEIL CHANTLER:** La question est s'il y
11 avait des relations entre votre bureau et le Premier...
12 ministre de la Sécurité publique par rapport à la priorité
13 qui devrait donner... être donnée à cette question?

14 **M. PATRICK TRAVERS:** Je dirais que, avec le
15 travail qu'on faisait régulièrement avec ce genre de
16 dossiers, il y avait des discussions avec nos collègues dans
17 la fonction publique et du côté ministériel. Et nous
18 travaillons sur la question, y inclut un travail avec la
19 Sécurité publique, le ministère de la Sécurité publique.

20 **Me NEIL CHANTLER:** Est-ce que c'était pour
21 mettre une priorité ou pour y aller doucement?

22 **M. PATRICK TRAVERS:** C'était pas pour y aller
23 avec légèreté. Je vais être clair, le plus clair possible.
24 Nous voulions comprendre complètement la portée de la
25 question et de réagir en utilisant toutes les mesures qui
26 étaient disponibles.

27 **Mme KATHERINE TELFORD:** Si je pourrais
28 rajouter? Quand nous avons affaire avec ce genre de problème

1 que vous allez soulever, évidemment, il faut le situer dans
2 un contexte plus géopolitique, plus large. Ceci dit, je
3 pense qu'on peut voir le ministre, Premier ministre, ministre
4 des Affaires mondiales et le ministre de la Sécurité
5 publique, ce qu'ils ont dit hier, et vous allez le voir, leur
6 première priorité, c'est la protection des Canadiens et
7 Canadiennes. Et c'est ça qui rentre en ligne de compte comme
8 priorité si jamais c'est en jeu.

9 **Me NEIL CHANTLER:** Merci pour votre
10 information. Merci, Madame la Commissaire.

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** Miss Teich pour la
12 Coalition des droits de la personne.

13 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SARAH TEICH:**

14 **Me SARAH TEICH:** Bonjour. Bon après-midi.
15 Je n'ai pas beaucoup de questions, mais est-
16 ce qu'on pourrait avoir CAN.DOC38, le rapport institutionnel?
17 Si on pourrait passer à la page 13. J'ai une
18 question sur la question numéro 9. Et ça, c'est une liste de
19 toutes les communications au niveau des directeurs
20 divisionnels ou l'équivalent. Et on dit que cette question
21 est mieux dirigée au ministère, y inclus la Sécurité publique
22 et le ministère de la Justice.

23 Alors, pour être clair, est-ce que ça veut
24 dire que le Bureau du Premier ministre ne communique pas avec
25 les représentants des groupes de diaspora?

26 **M. BRIAN CLOW:** Nous, si, nous avons des
27 communications avec ces groupes de diaspora, beaucoup,
28 finalement.

1 **Me SARAH TEICH:** Sur quels sujets?

2 **M. BRIAN CLOW:** Tout, sur tout ce que vous
3 pouvez imaginer.

4 **Me SARAH TEICH:** Est-ce que ça inclut la
5 répression transnationale?

6 **M. BRIAN CLOW:** Je suis confiant que, dans
7 les dernières années, oui, ce sujet, on en parlerait dans ces
8 discussions.

9 **Me SARAH TEICH:** Avec quelle fréquence est-ce
10 que le Bureau du Premier ministre communique avec ces groupes
11 de diaspora?

12 **M. BRIAN CLOW:** Je ne pourrais pas vous le
13 dire exactement.

14 **Me SARAH TEICH:** Peut-être, on pourrait noter
15 cette question pour essayer de trouver une réponse.

16 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je pense que ça va faire
17 en sorte qu'il faudrait beaucoup de travail. Je ne sais pas
18 si ce serait utile, à moins que vous me disiez pourquoi vous
19 avez besoin de cette information.

20 **Me SARAH TEICH:** Eh bien, ce serait utile de
21 comprendre la fréquence de ce genre de communication pour que
22 nous puissions évaluer comment on peut mieux améliorer la
23 communication avec les groupes de diaspora. Mais je
24 comprends que vous n'avez pas ces réponses.

25 **Mme KATHERINE TELFORD:** Est-ce que je peux
26 essayer quelque chose? Du point de vue du Bureau du Premier
27 ministre, nous avons des communications régulières avec tout
28 un tas de leaders communautaires à travers le pays. Vous

1 pouvez vous imaginer, il y a eu beaucoup de communications
2 hier et aujourd'hui par rapport aux informations publiques
3 récentes, mais cette communication, c'est continu. Et ça
4 touche à toutes sortes de questions. Donc, ce serait très
5 difficile d'avoir les précisions que vous cherchez du point
6 de vue du Bureau du Premier ministre.

7 Le document note que si la Sécurité publique
8 ou un ministère était en train de consulter sur une
9 législation, là, vous pouvez avoir la réponse, savoir qui
10 qu'il y avait communiqué avec qui et quand.

11 **Me SARAH TEICH:** C'est toutes mes questions.

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** Ministère... Procureur
13 général?

14 **Me FREDERICK SCHUMANN:** Nous n'avons pas de
15 questions.

16 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et pour le ré-examen,
17 est-ce que vous avez des questions?

18 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Non.

19 **COMMISSAIRE HOGUE:** Eh bien, merci beaucoup.
20 Vous êtes libres de nous quitter.

21 Nous allons prendre une heure 20 pour manger,
22 et nous revenons à 13 h 40.

23 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

24 Cette séance de la Commission est maintenant
25 suspendue jusqu'à 13 h 40.

26 --- La séance est suspendue à 12 h 18

27 --- L'audience est reprise à 13 h 41

28 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

1 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
2 étrangère est de retour en session.

3 Il est 13 h 41.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bon après-midi.

5 Alors, c'est vous, Maître MacKay, cet après-
6 midi qui menez l'interrogatoire?

7 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** En partie, Madame la
8 Commissaire.

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** En partie.

10 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Me Dann va prendre
11 le relais éventuellement pendant l'interrogatoire.

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** D'accord.

13 Alors, bonjour, Monsieur le Ministre.

14 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Bonjour, Madame la
15 Commissaire.

16 **COMMISSAIRE HOGUE:** Vous pouvez procéder.

17 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** On peut assermenter
18 le témoin, s'il vous plaît?

19 **LE GREFFIER:** OK.

20 Bonjour, Monsieur le Ministre. Pourriez-vous,
21 s'il vous plaît, indiquer votre nom complet et puis épeler
22 votre nom de famille pour la transcription sténographique.

23 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Absolument. C'est
24 Dominic LeBlanc, avec un « C », puis le nom de famille, c'est
25 L-E-B majuscule — on a déjà eu cette discussion ici
26 auparavant, les Acadiens, c'est avec un « B » majuscule — L-
27 A-N-C.

28 **LE GREFFIER:** Merci beaucoup. Et maintenant

1 pour l'assermentation.

2 **--- L'HON. DOMINIC LeBLANC, Assermenté:**

3 **LE GREFFIER:** Parfait. Merci beaucoup.

4 Maître, vous pouvez procéder.

5 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Merci beaucoup.

6 **--- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:**

7 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Bonjour, Monsieur
8 LeBlanc.

9 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Merci à vous.

10 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** On va commencer par
11 mettre en preuve trois documents. Il n'est pas nécessaire de
12 les mettre à l'écran, il a déjà été convenu qu'on fasse la
13 liste des documents afin qu'on puisse les produire en preuve.

14 Donc, le premier document, Madame la
15 Commissaire, c'est le résumé d'entrevue, une entrevue qui a
16 eu lieu le 27 juin 2024, le code du document, c'est WIT103,
17 versions anglaise et française.

18 Le second document, WIT162, versions anglaise
19 et française, c'est le résumé du témoignage à huis clos de
20 Monsieur LeBlanc, témoignage qui a eu lieu cet été.

21 Et finalement, il y a un addendum de
22 l'interrogatoire à huis clos de la phase 1, donc
23 interrogatoire qui avait eu lieu plus tôt dans l'année 2024,
24 et la cote de ce document est WIT124, versions française et
25 anglaise.

26 Donc, Monsieur LeBlanc, vous avez eu
27 l'occasion de réviser les trois documents que je viens de
28 lister avant votre comparution aujourd'hui?

1 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Oui.

2 Me JEAN-PHILIPPE MacKAY: Et avez-vous des
3 corrections ou des ajouts à faire dans les documents?

4 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Non, du tout, je les
5 accepte comme elles sont écrites.

6 Me JEAN-PHILIPPE MacKAY: Parfait. Donc, vous
7 acceptez, comme vous venez de le mentionner, les documents
8 qui vont faire partie de votre preuve devant la Commission.

9 --- PIÈCE No. WIT0000103.EN:

10 Interview Summary: The Honourable
11 Dominic LeBlanc

12 --- PIÈCE No. WIT0000103.FR:

13 Résumé d'entrevue : l'honorable
14 Dominic LeBlanc

15 --- PIÈCE No. WIT0000162:

16 In Camera Examination Summary: The
17 Honourable Dominic LeBlanc

18 --- PIÈCE No. WIT0000162.FR:

19 Résumé d'interrogatoire à huis clos :
20 l'honorable Dominic LeBlanc

21 --- PIÈCE No. WIT0000124:

22 Addendum to In Camera Examination
23 Summary Minister Dominic LeBlanc

24 --- PIÈCE No. WIT0000124.FR:

25 Addendum au résumé d'interrogatoire à
26 huis clos : l'honorable Dominic
27 LeBlanc

28 Me JEAN-PHILIPPE MacKAY: Donc, vous avez déjà

1 expliqué votre parcours au sein du Cabinet, je crois que vous
2 l'avez fait deux fois, puisque c'est votre troisième
3 témoignage public devant la Commission. Donc, je vous
4 demanderais simplement de faire un survol des rôles que vous
5 avez occupés au sein du Cabinet depuis 2019.

6 Donc, depuis l'élection générale de 2019
7 jusqu'à ce jour, quel a été votre parcours au sein du Cabinet
8 et les rôles que vous y avez occupés?

9 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Alors, après
10 l'élection générale de 2019, j'ai été assermenté comme
11 président du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui
12 comprenait des responsabilités pour les Institutions
13 démocratiques. Dans... à l'été 2020, le premier ministre avait
14 ajouté des responsabilités pour les Affaires
15 intergouvernementales, mais j'ai conservé la fonction
16 d'Institutions démocratiques. Et ensuite, l'élection de 2021,
17 j'ai conservé la responsabilité pour les Institutions
18 démocratiques, les Affaires intergouvernementales, mais on
19 m'a ajouté la responsabilité pour le ministre de
20 l'Infrastructure et les Collectivités.

21 Et, hélas, à l'été 2023, j'ai perdu la partie
22 Infrastructure/Collectivités et on m'a ajouté le ministre de
23 la Sécurité publique, et tout ce temps-là, et depuis, je
24 conserve la fonction de ministre des Institutions
25 démocratiques et des Affaires intergouvernementales aussi.

26 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Donc, aujourd'hui,
27 les questions que je vais vous poser avant que ma collègue
28 prenne le relais vont concerner principalement les

1 institutions démocratiques, et évidemment, compte tenu de la
2 nature du travail qui a été accompli par le Secrétariat des
3 Institutions démocratiques, il va y avoir un élément de vos
4 rapports avec les provinces et les territoires, et ensuite de
5 ça, ma collègue va enchaîner avec le portefeuille de la
6 Sécurité publique.

7 Donc, brièvement, Monsieur le Ministre,
8 pouvez-vous rappeler quelles sont les responsabilités qui
9 vous reviennent à titre de ministre responsable des
10 Institutions démocratiques?

11 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** C'est surtout une
12 fonction d'élaboration de politiques publiques en ce qui a
13 trait aux élections, la *Loi électorale*. Moi, je suis ministre
14 responsable pour la *Loi électorale*, le redécoupage des
15 circonscriptions, les délimitations électorales. Ça, c'est
16 des fonctions plutôt selon la loi, mais c'est une fonction
17 encadrée dans le Bureau du Conseil privé. Alors, moi, je suis
18 un des ministres qui relève du Conseil privé, et l'unité
19 responsable des institutions démocratiques en grande partie
20 prépare des plans pour renforcer et préparer nos institutions
21 démocratiques. C'est le point de... c'est le lien entre
22 Élections Canada, par exemple, puis le gouvernement du
23 Canada. Mais beaucoup de travail, surtout depuis quelques
24 années, depuis 2018-19, c'est des mesures en place pour
25 protéger les institutions démocratiques, y compris contre
26 l'ingérence étrangère.

27 J'ai aussi été responsable d'amener devant le
28 Parlement des projets de loi pour amender la *Loi électorale*,

1 mais c'est surtout de travailler avec l'unité au Conseil
2 privé. Vous avez eu des témoignages, par exemple de Al
3 Sutherland qui travaille avec moi, mais aussi de participer à
4 travers le pays avec la société civile, avec des groupes à
5 but non lucratif, afin de discuter l'état de la démocratie au
6 Canada, comment encourager les gens à voter, qu'est-ce qu'on
7 peut faire pour inciter la participation électorale, et
8 qu'est-ce qu'on peut faire aussi pour s'assurer, comme je le
9 crois est toujours le cas, que les institutions au Canada
10 sont prêtes pour rencontrer la menace évoluant de
11 l'ingérence étrangère.

12 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et à ce sujet,
13 pouvez-vous décrire la place ou, en fait, l'évolution de la
14 place prise par l'ingérence étrangère en lien avec vos
15 responsabilités aux Institutions démocratiques?

16 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** La première fois que
17 moi j'ai participé à des conversations sur la question de
18 protéger, de rendre plus résilientes nos institutions
19 démocratiques et la citoyenneté canadienne quant à la menace
20 de l'ingérence étrangère, c'était quand ma collègue à
21 l'époque, en 2018, Karina Gould, qui avait ces fonctions-là,
22 est arrivée à notre Conseil des ministres avec le premier
23 plan pour protéger la démocratie. On a beaucoup parlé de ces
24 évolutions par après, mais c'est la première fois que le
25 gouvernement du Canada a décidé délibérément de mettre sur
26 pied des mécanismes pour contrer, détecter et contrer,
27 répondre à l'ingérence étrangère dans l'espace démocratique.

28 On a aussi convenu de l'importance d'avoir

1 une citoyenneté... des citoyens résilients, je devrais dire, de
2 travailler avec la société civile, des universités, des
3 académiques, précisément pour ajouter des voix dans un
4 contexte de mésinformation et de désinformation, comment
5 s'assurer que les Canadiens aient confiance dans leurs
6 sources d'information, de renseignements.

7 Alors, ça, c'était la première fois qu'un
8 gouvernement fédéral a décidé délibérément de mettre sur pied
9 des mécanismes, et on peut les passer, si vous voulez, mais
10 vous connaissez le Panel de cinq sous-ministres, le Task
11 Force SITE, un mandat aux agences de sécurité. C'était le
12 début d'un effort par après qui nécessairement a évolué selon
13 la menace, la menace qui évolue et qui augmente.

14 On a élaboré avant l'élection de 2021 des
15 changements ou des améliorations, on a renforcé le plan
16 initial de 2018-19. Moi, j'ai travaillé afin... avec mes
17 collègues au Conseil des ministres là-dessus. On a vu, il y a
18 des évènements, que ce soit la pandémie, que ce soit
19 l'invasion de la Russie en Ukraine, il y a eu énormément de
20 pressions et de turbulences à l'étranger qui font en sorte
21 que le contexte de désinformation/mésinformation devient
22 encore plus important à contrer, à identifier et contrer. Le
23 Canada, au sein du G7, a pris un rôle avec le Mécanisme
24 rapide au ministre des Affaires étrangères.

25 Alors, c'est vraiment une évolution, une
26 conscientisation de la population canadienne, et moi ,je
27 dirais, ultimement, la décision appuyée par tous les
28 parlementaires de mettre sur pied votre Commission d'enquête,

1 Madame la Commissaire, fait partie, je pense, de mettre une
2 lumière sur la menace d'ingérence étrangère, de s'assurer
3 que, comme on a fait, on a évolué et renforcé au fil du temps
4 basé sur les conseils des experts, que ce soit Jim Judd ou
5 Morris Rosenberg, des rapports du Comité des parlementaires,
6 de l'Agence de révision de la sécurité nationale.

7 Il y a eu énormément de travail et je pense
8 que cette Commission est peut-être la pierre angulaire afin
9 de laisser les Canadiens voir ce qui a été fait dans le passé
10 et de bénéficier de tous les témoignages et la preuve devant
11 vous sur d'autres mesures qu'on peut continuer d'évoluer afin
12 de rencontrer la menace.

13 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Vous avez mentionné
14 plusieurs éléments sur lesquels on va revenir dans le cadre
15 de votre témoignage.

16 Le premier point sur lequel j'aimerais vous
17 entendre, c'est le travail que vous avez fait sur la deuxième
18 version du plan pour protéger la démocratie, et à cette fin-
19 là, on retrouve une synthèse des modifications dans le
20 rapport que vous avez cosigné avec l'ancienne Greffière du
21 Conseil privé.

22 Donc, je demanderais à ce que le document
23 CAN24135 soit affiché à l'écran. Donc, CAN24135.

24 **--- PIÈCE No. CAN024135**

25 Countering an Evolving Threat -
26 Update on Recommendations to Counter
27 Foreign Interference in Canada's
28 Democratic Institutions

1 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Puis on peut aller
2 immédiatement à la page 5.

3 Donc, c'est la version anglaise qui apparaît
4 à l'écran, Madame la Commissaire. On a la version française
5 qui est disponible sur le site de la Commission et également
6 sur le site du gouvernement du Canada.

7 Et on peut descendre un peu plus bas dans la
8 page.

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** Voulez-vous juste me
10 rappeler la date du document ou à tout le moins la...

11 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** C'est au printemps
12 2023.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Printemps 2023.

14 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Le ministre peut
15 nous le confirmer la date exacte. Si ma mémoire est bonne, je
16 crois que c'est en... c'est au printemps 2023, mais j'ai pas le
17 mois.

18 **COMMISSAIRE HOGUE:** C'est bon. Juste pour me
19 situer.

20 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Oui.

21 Donc, Monsieur LeBlanc, on voit vers le
22 milieu de la page que la... il y a trois... il y a quatre axes
23 sur lesquels il y a eu des... des améliorations. Donc, on voit
24 que la vision de la menace a changé vis-à-vis... la
25 compréhension ou la vision du gouvernement sur la
26 compréhension de la menace, le leadership centralisé sur les
27 questions de désinformation, et la question de la résilience
28 des institutions et des citoyens.

1 Et plus bas, on voit la synthèse des
2 recommandations de monsieur Judd qui ont été... qui ont été
3 mises en œuvre dans la deuxième version du plan.

4 Et on peut aller à la page suivante pour voir
5 les autres éléments.

6 Donc, pour ce qui est des modifications ou
7 des changements qui ont été apportés au plan, on comprend que
8 c'était vous le ministre responsable. Pouvez-vous nous
9 expliquer essentiellement les raisons pourquoi... vous l'avez
10 déjà mentionné, mais il y a une recommandation qui n'a pas
11 été mise en œuvre concernant l'élargissement du mandat du
12 Panel à la période prélectorale.

13 Donc, dans votre interrogatoire à huis clos,
14 vous avez mentionné deux raisons, j'aimerais ça vous entendre
15 sur les raisons pourquoi cette recommandation-là n'a pas été
16 mise en œuvre.

17 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Alors, vous parlez de
18 la directive du Conseil des ministres au Panel de cinq sous-
19 ministres présidé par le Greffier du Conseil privé et quatre
20 autres sous-ministres en termes de leurs communications
21 publiquement d'une ingérence. La recommandation était de... de
22 monsieur Judd était de contempler, avoir ça en place avant
23 que le mandat électoral soit émis, avant que la campagne
24 comme telle... que le Parlement soit dissolu et que l'élection
25 commence.

26 Nous avons eu des avis très clairs des
27 juristes que la responsabilité ministérielle, les autorités
28 ministérielles et l'imputabilité du gouvernement avant que le

1 Parlement soit dissolu demeurent en place et qu'ultimement,
2 dans notre système, c'est les ministres qui possèdent
3 certaines autorités selon certaines lois, qui ont la
4 responsabilité. Évidemment, toute une question aussi sensible
5 que ça, ça sera basé sur l'avis, par exemple, du Panel des
6 cinq experts sous-ministres, mais on a pensé délibérément que
7 c'était important de respecter la tradition constitutionnelle
8 de l'imputabilité du gouvernement en fonction, qui est
9 différente dans la période où l'élection est en cours.

10 Mais c'est aussi important... on a reconnu
11 l'importance de, par exemple, permettre au Panel – je connais
12 les acronymes en anglais –, le SITE Task Force, de regarder
13 les élections partielles. Ils l'ont fait, je pense, dans dix
14 élections partielles depuis. On a tout de suite, je pense,
15 accepté aussi, par exemple, la recommandation que le Panel
16 soit au travail et soit très présent afin de préparer son
17 travail avant la date que l'élection soit déclenchée. Vous
18 avez entendu le Greffier et d'autres le décrire, je suis tout
19 à fait rassuré par le travail qu'ils font très régulièrement.
20 Il y a énormément de travail en cours tout de suite.

21 Alors, beaucoup des mesures de préparation,
22 de fournir des renseignements et des avis au ministre
23 responsable se fait comme il se doit, mais c'était seulement
24 l'élément de donner à des fonctionnaires non élus, dans une
25 période où le gouvernement élu est en fonction, on a pensé
26 que c'était important d'être... de restreindre cette autorité,
27 comme la directive du Conseil des ministres a fait pour la
28 période électorale.

1 Mais on a aussi convenu et on continue de
2 discuter. Moi, dans mes conversations avec le Greffier et
3 d'autres, mon sous-ministre, moi, je les encourage d'être
4 plus visibles publiquement, de commencer à et de continuer à
5 faire en sorte que les Canadiens voient leur travail, et que
6 le seul moment qu'il y a une communication ou une
7 conscientisation qu'il y a ce Panel de cinq hauts
8 fonctionnaires très séniors dans le gouvernement du Canada
9 avec des responsabilités dans le domaine soit dans le cas
10 qu'on espère n'arrivera pas d'une ingérence qui rejoint le
11 niveau de leurs communications publiques. Alors, on souhaite
12 qu'ils soient plus présents et plus visibles.

13 Et c'est ça, moi, j'étais à une conférence à
14 Toronto, « Democracy Exchange », le Greffier était là lui-
15 même à une conférence à Toronto pour parler de leurs travaux.
16 Alors, moi, je suis très encouragé, mais j'essaie aussi de
17 les encourager de continuer de démontrer tout leur travail
18 publiquement et pas simplement dans les 35 ou 36 jours d'une
19 période électorale précise.

20 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et pour ce qui est
21 de l'activation du... le Groupe de travail SITE pour les
22 élections partielles, c'est une décision qui a été annoncée
23 par vous également au printemps, à la fin du printemps 2023
24 pour la surveillance des élections partielles. On comprend
25 que les élections partielles depuis, donc, celles survenues
26 en juin 2023 jusqu'à tout récemment ont été surveillées par
27 le Groupe de travail et la structure qui a été mise en place,
28 on a beaucoup entendu parler du Groupe de sous-ministres sur

1 l'intervention du renseignement, donc DM CIR – DM CIR, en
2 anglais –, pouvez-vous tout simplement nous expliquer cette...
3 on comprend que le Panel n'est pas actif pendant ces périodes
4 où il y a les élections partielles et cette idée de
5 responsabilité ministérielle, c'est celle qui s'applique à
6 ces structures-là, donc pendant les élections partielles s'il
7 y a un problème. Maintenant, vous êtes ministre de la
8 Sécurité publique, s'il y a un problème qui relève de votre
9 mandat, on comprend que ça va atterrir sur votre bureau.
10 C'est ça un peu la mécanique qui est en place.

11 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Et vous avez raison
12 et ces sous-ministres qui travaillent avec le Groupe de
13 travail SITE sont précisément les sous-ministres qui iront à
14 leurs ministres respectifs avec des conseils ou avec des
15 renseignements, des informations, au cas... au besoin, basé sur
16 le travail, par exemple, que les Services du renseignement
17 font, que le Groupe de travail SITE.

18 Alors, c'est une façon d'avoir, à travers...
19 sur une base horizontale, à travers le gouvernement du
20 Canada, beaucoup, beaucoup de participation de hauts
21 fonctionnaires dans différentes parties du gouvernement du
22 Canada tout en maintenant ultimement... tout en s'assurant que
23 la responsabilité que le sous-ministre de la Sécurité
24 publique ait devant moi ou le directeur du Service de
25 renseignement de sécurité, ces imputabilités demeurent. Mais
26 ce serait important que ces sous-ministres travaillent
27 ensemble afin de préparer s'il est de nécessité, ces avis, à
28 leurs propres ministres. Et c'est aussi une façon d'alimenter

1 le travail ultime du Panel dans la période électorale.

2 Alors, dans mes conversations avec le
3 Greffier, c'est une façon, si vous voulez, de tester la
4 capacité de ces ministères de travailler ensemble, de
5 comprendre le rôle de chaque personne, alors c'est toute une
6 valeur ajoutée pour le travail ultimement dans le contexte
7 électoral qui, selon la directive du Conseil des ministres,
8 et dans les mains du Panel.

9 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et pourquoi ne pas
10 avoir activé le Groupe de travail avant ce moment dans le
11 temps? Donc, on parle à la fin du printemps 2023, est-ce
12 qu'il y avait... est-ce qu'il y a une raison pourquoi à ce
13 moment-là il était nécessaire d'activer le Groupe de travail?

14 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Bien, moi, il n'y a
15 pas de doute que l'évolution de la menace a augmenté ou a... il
16 y a eu une évolution de la menace en termes d'ingérence
17 étrangère. Le public canadien au printemps de 2023, c'était
18 le moment que monsieur Johnston faisait son travail, le
19 Parlement était énormément saisi de ces questions-là, et ça,
20 depuis plusieurs mois. Alors, on a pensé que c'était
21 important de rassurer le public canadien que les élections
22 partielles qui allaient débiter et les élections partielles
23 qui ont suivi ont eu le bénéfice de ce regard de ces
24 fonctionnaires-là, de ces agences de sécurité là.

25 Et je pense c'est aussi important de rassurer
26 les Canadiens dans le cas des dix élections partielles depuis
27 ce moment-là. Le groupe de travail, comme les sous-ministres,
28 comme le gouvernement, n'a pas constaté une ingérence

1 étrangère qui aurait affecté le résultat dans ces dix
2 circonscriptions.

3 Alors, une grande partie du travail, je
4 pense, du gouvernement du Canada – mais on peut pas faire ça
5 tout seul, ça nous prend des partenaires, comme j’ai dit il y
6 a quelques moments, de la société civile, d’autres ordres du
7 gouvernement, des académiques –, c’est de rassurer les
8 Canadiens que, oui, il y a des tentatives d’ingérer, on n’est
9 pas le seul pays, on voit ça dans d’autres démocraties, la
10 menace évolue, c’est sûr, au fil des dernières années, mais
11 pendant tout ce temps-là, les élections sont libres et
12 démocratiques, le vote est décidé par les Canadiens, et c’est
13 ça que ces outils nous permettent, j’espère, de dire aux
14 Canadiens sur une base très rassurante.

15 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et dernier point sur
16 la mise à jour du plan pour protéger la démocratie.

17 On peut descendre un peu.

18 On voit au premier paragraphe, qui apparaît
19 sous les deux puces, la déclaration du Canada sur l’intégrité
20 électorale en ligne. On comprend que vous avez eu pour mandat
21 de renouveler suivant le mémoire au Cabinet du plan 2.0.
22 Vous avez eu le mandat de renouveler cette déclaration avec
23 les plateformes de... les plateformes numériques.

24 Pouvez-vous brièvement nous expliquer quel a
25 été votre rôle et quel est le rôle de cette déclaration en
26 lien avec l’intégrité là des élections en ligne?

27 **L’HON. DOMINIC LeBLANC:** C’était une
28 déclaration volontaire de la partie des plateformes

1 numériques... de la part des plateformes numériques, qui a
2 commencé avant l'élection de 2019 et qui a été renouvelée en
3 2021, y compris avec un élargissement des plateformes qui se
4 sont portées garants, si vous voulez, de la déclaration.

5 C'est l'idée de reconnaître que de plus en
6 plus, dans un contexte électoral, ces plateformes ont une
7 responsabilité de disséminer l'information aux électeurs, de
8 transmettre des renseignements que les Canadiens recherchent
9 dans un contexte électoral, mais c'est pas Radio-Canada,
10 c'est pas CTV, c'est pas, souvent, des organismes de
11 journalisme réputés avec des standards, avec une
12 surveillance.

13 Alors, comment utiliser les standards
14 communautaires de ces plateformes-là? Parce que ces
15 plateformes-là, dans leur déclaration de standards
16 communautaires, ne veulent pas participer à circuler de la
17 désinformation, la haine en ligne. Eux autres, ces
18 plateformes-là se sont déclarées très anxieuses sur ces
19 menaces-là et ont des standards eux-mêmes comment gérer leurs
20 plateformes, qui ont de plus en plus d'impact ou de plus en
21 plus de façons, dans un contexte électoral, de rejoindre les
22 Canadiens.

23 Alors, l'idée, c'était d'avoir un mécanisme
24 où c'est pas au gouvernement de censurer, c'est pas au
25 gouvernement de décider quel renseignement est fiable ou non,
26 mais de leur demander d'accepter leur propre responsabilité
27 afin d'enlever du contenu qui est, par exemple, complètement
28 une désinformation, souvent en provenance d'un état hostile

1 de l'étranger.

2 Il y a eu beaucoup d'autres pays qui l'ont
3 fait, j'en ai discuté avec mon vis-à-vis américain, le
4 secrétaire Mayorkas. Tout récemment, à une réunion du G7 des
5 ministres de l'intérieur il y a deux semaines, la ministre
6 britannique m'a parlé de ça. Eux autres viennent de finir
7 une élection générale. Alors, d'autres pays sont aussi
8 impliqués avec ces plateformes-là.

9 Alors, nous avons débuté en 2019, renouvelé
10 en 2021, et même dans ces courtes périodes-là, le nombre de
11 plateformes a augmenté. WeChat, par exemple, est devenu
12 maintenant plus présent dans ces conversations-là. Vous avez
13 entendu Al Sutherland, je sais, du Conseil privé, à ma
14 demande, qui est en train de préparer la prochaine
15 déclaration d'intégrité en ligne et comment toucher d'autres
16 plateformes, même trois ans passés, qui étaient peut-être pas
17 dans le portrait.

18 Mais c'est la conscientisation du public, je
19 pense, qui demeure le plus important facteur. Alors, en même
20 temps, on travaille avec la société civile et d'autres
21 groupes, précisément pour encourager les Canadiens de
22 questionner les renseignements ou les informations qu'on
23 consomme dans un contexte électoral. Il faut faire tout ça
24 en même temps.

25 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et si on descend un
26 peu plus bas dans la page, on voit que l'unité de protection
27 de la démocratie est mentionnée. On peut descendre encore un
28 peu. Donc, tout juste avant « potential gap », c'est « next

1 steps », donc, on peut monter juste un petit peu, s'il vous
2 plaît.

3 Donc, on voit que l'unité de protection de la
4 démocratie est une unité qui a été créée depuis les dernières
5 élections générales au sein du Secrétariat des institutions
6 démocratiques. Donc, brièvement nous expliquer le rôle, en
7 fait, par rapport à vos fonctions et ce que vous faites dans
8 votre portefeuille des institutions démocratiques, quel est
9 le rôle de cette nouvelle unité?

10 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Ça a été créé
11 délibérément suite au conseil, par exemple, de Jim Judd,
12 suite à l'élection de 2019. Il y avait une discussion
13 comment s'assurer qu'il y ait, à l'intérieur d'une agence
14 centrale du gouvernement du Canada - le Conseil privé, comme
15 vous le savez, est l'agence centrale au gouvernement fédéral
16 - comment avoir des personnes professionnelles indépendantes
17 qui vont travailler à l'intérieur du Conseil privé
18 précisément pour s'assurer, sur une base horizontale à
19 travers le gouvernement du Canada - que ce soit Patrimoine
20 canadien, que ce soit les agences de surveillance
21 électronique de d'autres ministères, de la Défense nationale,
22 les agences de sécurité publique -, qu'il y ait une façon de
23 s'assurer qu'il y ait une concertation de nos efforts pour
24 protéger la démocratie. Comment avoir des liens avec
25 d'autres pays démocratiques, que ce soit le Groupe des cinq
26 ou le G7. Il y a d'autres... d'autres organismes
27 internationaux qui sont beaucoup impliqués.

28 Alors, c'est vraiment pour créer au centre du

1 gouvernement une expertise et une coordination pour s'assurer
2 qu'un ministère ou un autre ministère soit conscient du
3 besoin à travers le Gouvernement du Canada de renforcer des
4 institutions démocratiques et de répondre si on voit des
5 situations qui nous inquiètent.

6 Je sais que le groupe est très actif. Il
7 participe à des rencontres avec des provinces et des
8 territoires et d'autres organismes du gouvernement fédéral.
9 Alors moi, je suis, même dans deux ans, et avec un petit
10 groupe d'une dizaine de personnes, ils sont très actifs et ça
11 constitue un élément permanent, récurrent, élection après
12 élection, pour les élections partielles. Et ça devient un
13 centre d'expertise. J'espère que d'autres ordres de
14 gouvernement, que ce soit des gouvernements autochtones,
15 provinciaux, municipaux, c'est une façon aussi de partager
16 les meilleures pratiques, de comprendre les meilleures
17 pratiques dans d'autres juridictions pis de les partager à
18 l'intérieur du Canada.

19 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et sur cette
20 question-là, quel est selon vous le rôle ou le partage des
21 responsabilités en matière de lutte contre l'ingérence
22 étrangère entre le gouvernement fédéral et les autres ordres
23 de gouvernement? Et là, on parle des provinces et des
24 territoires, mais on peut aussi penser à des... les ordres
25 inférieurs dans le cadre des provinces et les ordres
26 municipaux également. Donc selon vous, quel est le rôle...
27 quel est le partage de la responsabilité, mais aussi quel est
28 le rôle du gouvernement fédéral par rapport à ces autres

1 ordres de gouvernement?

2 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Moi, je pense qu'on
3 devrait être très présent afin de partager des
4 renseignements. Le fait, par exemple, on va peut-être
5 discuter de ça tantôt, mais on a adopté un projet de loi pour
6 contrer l'ingérence étrangère au Parlement au printemps, au
7 mois de juin, qui a donné par exemple au Service de
8 renseignement de sécurité des autorités qu'ils avaient pas
9 avant en termes de partager avec d'autres ordres du
10 gouvernement des renseignements, y compris hautement
11 classifiés. Le premier breffage qu'ils ont fait, c'était
12 avec le Premier ministre de la Colombie-Britannique, suite à
13 l'adoption du projet de loi. Alors ça c'était... ça, c'est une
14 mesure parmi bien d'autres.

15 Mais en ce qui a trait, que ce soit l'unité
16 de la protection de la démocratie ou le Secrétariat des
17 institutions démocratiques au Canada, moi je sais qu'ils sont
18 très présents avec leurs homologues dans les provinces et les
19 territoires afin de partager, que ce soit des guides ou des
20 guides de travail qui ont été préparés, mais aussi de
21 participer à des rencontres.

22 Moi, j'ai trouvé ça tout à fait formidable
23 qu'au mois de juillet, le greffier du Conseil privé, monsieur
24 Hannaford, a rencontré ses homologues de toutes les provinces
25 et les territoires lors de la rencontre du Conseil de la
26 fédération à Halifax. Et monsieur Hannaford s'est déplacé à
27 Halifax pour rencontrer ses vis-à-vis de toutes les provinces
28 et les territoires, et il a abordé la question de protéger la

1 démocratie.

2 C'est vraiment d'offrir... moi, j'ai été
3 ministre des Affaires intergouvernementales, quand même, pour
4 plusieurs années. Il faut pas s'ingérer dans les affaires
5 d'une province. Il faut être tout à fait présent pour
6 partager, offrir des conseils, recevoir leurs conseils aussi,
7 parce qu'eux autres voient dans leur juridiction ces menaces
8 aussi. Moi, j'ai beaucoup de confiance que Élections Canada
9 travaille avec leurs vis-à-vis dans les provinces et les
10 territoires aussi en termes de la mécanique électorale.

11 Mais juste pour vous donner un exemple, moi
12 je m'en vais demain matin à Yellowknife, aux Territoires du
13 Nord-Ouest, pour une rencontre avec mon collègue Arif Virani,
14 avec les ministres de la Justice et de la Sécurité publique
15 des 13 provinces et territoires. Et j'amène avec moi des
16 fonctionnaires, le coordinateur de l'ingérence... de la lutte
17 contre l'ingérence étrangère, Sébastien, sera avec moi
18 précisément pour parler aux ministres - dans ce cas-là, c'est
19 de la Sécurité publique et de la Justice. Mais ça se fait à
20 plusieurs niveaux, constamment.

21 Si on commence au niveau du greffier, où le
22 sous-ministre adjoint Sutherland et les gens qui travaillent
23 avec lui sont énormément présents dans les rencontres avec
24 leurs vis-à-vis provinciaux, mais on est un peu ouvert à
25 offrir, comme j'ai dit, des meilleures pratiques, nos
26 suggestions, partager nos documents de travail, mais eux
27 autres ont une responsabilité aussi à l'intérieur de leur
28 juridiction de prendre des mesures qui s'imposent.

1 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Maintenant, autre
2 sujet, Monsieur le Ministre, lors de la... de votre premier...
3 deuxième témoignage, donc, le dernier témoignage que vous
4 avez fait devant la Commission en avril dernier, vous avez
5 expliqué qu'au moment où vous étiez ministre, en fait avant
6 d'être ministre de la Sécurité publique, de manière générale,
7 vous n'étiez pas un consommateur de renseignements... du
8 renseignement détaillé sur des incidents précis en matière
9 d'ingérence étrangère. Vous parliez d'un... d'une... de
10 brefrages plus généraux sur le portrait de la menace ou le
11 paysage de la menace.

12 Et vous avez eu accès à du renseignement plus
13 détaillé en mai 2023. On comprend que c'est dans la foulée
14 des fuites médiatiques. Vous avez reçu des informations plus
15 précises. Et en fait, je vous demanderais d'afficher à
16 l'écran le résumé WIT124, s'il vous plaît.

17 Et donc, vous avez... on vous a posé des
18 questions lors du dernier témoignage sur un breffage précis
19 en mai 2023 avec la greffière du Conseil privé et d'autres
20 ministres. Et dans le cadre de la phase 2 des travaux de la
21 Commission, je vous demanderais simplement de compléter... si
22 on peut descendre un peu au paragraphe 2, en lien avec le
23 renseignement concernant monsieur Chong, ciblage de monsieur
24 Chong par la République populaire de Chine.

25 Donc, on voit au paragraphe 2 - vous pourrez
26 nous confirmer que c'est bien votre preuve - que avant ce
27 moment-là, cette rencontre du mois de mai, vous n'avez jamais
28 eu accès à du renseignement concernant monsieur Chong.

1 C'était nouveau pour vous?

2 L'HON. DOMINIC LeBLANC: C'est le cas. Moi,
3 j'ai appris dans les médias que monsieur Chong avait été
4 ciblé sur une base plus précise. Comme j'ai dit, moi,
5 j'étais au courant de l'évolution de la menace. Je parlais
6 souvent avec les fonctionnaires du Conseil privé, qui, eux,
7 parlaient souvent avec le Service de renseignement de
8 sécurité ou d'autres. Il y a une unité précisément sur le
9 renseignement et la sécurité nationale au Conseil privé.

10 Alors, moi, j'avais pleine confiance que dans
11 mes conversations avec eux autres, ils reflétaient le
12 renseignement ou l'accès au Service de renseignement ou des
13 informations importantes pour préparer nos politiques. Mais
14 les détails sur un individu, un parlementaire, un cas en
15 particulier, je n'étais pas au courant de ça, y compris en ce
16 qui a trait à monsieur Chong.

17 Me JEAN-PHILIPPE MacKAY: Et si on descend un
18 peu, on voit que lors de l'interrogatoire à huis clos en
19 question, vous avez été interrogé sur des notes manuscrites
20 d'un responsable du Cabinet du Premier ministre - on sait que
21 ce sont les notes de monsieur Clow - en lien avec une
22 question posée lors d'une rencontre à laquelle vous avez
23 participé. Et en fait, c'est une question au sujet de
24 recherches qui auraient été faits au sujet de monsieur Chong.
25 Donc, simplement nous expliquer quelle a été la... quelle était
26 la question que vous avez posée? Qu'est-ce que vous pouvez
27 en dire publiquement?

28 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Alors, c'était une

1 rencontre présidée par la greffière à l'époque, madame
2 Charette. Et vous avez raison, je crois qu'on était quatre
3 ministres et le conseiller de la sécurité nationale. On
4 était un petit groupe, à la demande du Premier ministre. Et
5 dans cette conversation-là, un agent des services de
6 renseignement de sécurité nous parlait de leur renseignement
7 en ce qui a trait à monsieur Chong. Et un moment donné, il a
8 utilisé le mot que le gouvernement chinois faisait de la
9 « recherche » à propos de monsieur Chong.

10 Moi, je ne suis pas expert dans le langage
11 précis, les mots précis des... du renseignement ou de la
12 police. Moi, la recherche de faire un *Google search* sur
13 quelqu'un est différent que d'aller fouiller dans un contexte
14 beaucoup plus menaçant, d'essayer de rencontrer des personnes
15 proches de cette personne. J'imaginais que faire une
16 recherche sur une personne, il y a quand même un spectre
17 assez important, avec un côté qui est plus menaçant qu'un
18 autre.

19 Alors, moi, j'ai demandé qu'il nous explique
20 qu'est-ce que ça voulait dire, de la recherche... que le
21 gouvernement chinois décidait de faire de la recherche sur
22 une telle personne, ça comprenait quoi? Qu'est-ce que ça a
23 de l'air, cette recherche-là, ce processus de recherche-là.
24 Ça, c'était ma question, parce que je voulais m'assurer que
25 je comprenais qu'est-ce que ça voulait dire.

26 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et, à la fin du
27 paragraphe, on voit que vous vous êtes rappelé, lors de
28 l'interrogatoire, que l'explication fournie par le SCRS ne

1 correspondait pas à la teneur du débat public ou à ce qui
2 circulait dans les médias au sujet des... au sujet de monsieur
3 Chong. Donc, quel a été votre... sur cet aspect-là, qu'est-ce
4 que vous pouvez nous dire publiquement?

5 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Je veux faire
6 attention parce que je pense pas que je pourrais donner une
7 explication...

8 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Qui va au-delà de
9 ce qui est ici?

10 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** C'est ça. Le détail
11 de qu'est-ce que l'agent du Service de renseignement a
12 partagé avec le groupe. Mais j'étais surpris, après son
13 explication, quand j'ai constaté quelques rapports ou
14 quelques commentaires publics ou dans les médias publics
15 quant à l'idée de la menace offerte par le gouvernement
16 chinois. Moi, je me suis posé la question, est-ce que
17 c'était tout à fait en lien avec qu'est-ce que j'avais
18 entendu dans cette rencontre-là.

19 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et dernier point
20 que j'aimerais aborder avec vous dans un autre ordre d'idée -
21 on peut enlever le document de l'écran - c'est les travaux en
22 cours pour la mise à jour du plan pour protéger la
23 démocratie, donc, la version 3.0 du plan. Donc, nous avons
24 abordé cette question-là avec vous lors de nos rencontres
25 antérieures, mais simplement nous expliquer là quelles sont
26 les grandes lignes ou, en fait, quelles sont les... quelles
27 sont... quel est l'état du chantier à l'heure actuelle?

28 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Il y a beaucoup de

1 travail nécessairement qui est en cours. Moi, je... l'unité au
2 Conseil privé responsable pour les institutions
3 démocratiques, la sous-ministre, et Al Sutherland, et les
4 gens qui travaillent avec eux sont au travail afin d'élaborer
5 des options pour que je puisse aller au Conseil des ministres
6 à un moment donné. Il y a beaucoup de travail en termes de
7 préparation des options de politique.

8 On a travaillé sur le projet de loi qui est
9 présentement devant le Parlement, le projet de loi C-65 pour
10 changer la *Loi électorale*, en partie pour nous aider à
11 contrer l'ingérence étrangère. Alors, on a pris du temps à
12 préparer un projet de loi qui est présentement devant le
13 Parlement. Moi, je pensais que c'était important. Moi, je
14 voudrais pas finaliser le plan 3.0, pour reprendre votre
15 phrase, ou le plan pour l'élection générale qui s'en
16 viennent, avant d'avoir la chance de contempler, d'inclure
17 les recommandations de cette Commission.

18 Comme je l'ai dit il y a quelques moments,
19 c'est un moment très important pour la démocratie au Canada
20 pour aider les Canadiens à comprendre toutes ces questions
21 sur une base non-partisane, basée sur la preuve qui est
22 testée. Et les recommandations de votre Commission seront
23 pour moi essentielles afin d'aller devant mes collègues pour
24 préparer les prochaines étapes.

25 Cependant, je pense que c'est important de
26 dire, moi, j'ai tout à fait confiance que le cas advenant une
27 élection avant le début de l'hiver 2025, toutes les mesures
28 en place sont robustes. Vous avez entendu le greffier, vous

1 avez entendu les représentants des services de renseignement.
2 Alors, moi, j'ai tout à fait confiance que si on a une
3 élection avant que le Conseil des ministres puisse adopter la
4 version 3.0, les mesures qui sont en place, le projet de loi
5 qui a été adopté pour contrer l'ingérence étrangère au mois
6 de juin et simplement le travail de votre Commission afin
7 d'aider les Canadiens, les communautés diasporas à comprendre
8 cette menace, j'ai tout à fait confiance qu'on peut avoir une
9 élection générale nationale en toute sécurité.

10 Cependant, ce sera dommage d'aller au Conseil
11 des ministres pour ajuster, renforcer certaines mesures
12 basées en grande partie sur la preuve qu'on a entendue ici
13 sans avoir le bénéfice de l'analyse de la Commission et les
14 recommandations.

15 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et dernière
16 question pour vous, on a entendu les fonctionnaires
17 d'Affaires mondiales, on a entendu Madame la Ministre Joly
18 nous mentionner que le Mécanisme de réponse rapide – le MRR,
19 en français; RRM, l'acronyme en anglais –, que ce mécanisme,
20 vous... souhaitait se concentrer sur la situation
21 internationale en matière de désinformation et que la
22 surveillance de l'environnement d'information domestique au
23 Canada en lien avec les élections, c'est quelque chose qui
24 devrait être... c'était le souhait manifesté par les gens
25 d'Affaires mondiales, que cette vocation interne ou
26 domestique du MRR soit transférée ou confiée à une autre
27 entité ou une autre composante du gouvernement.

28 Donc, pour ce qui est du futur, quel est

1 votre perspective sur cette question-là d'avoir une autre
2 entité responsable de la surveillance de l'environnement de
3 l'information domestique?

4 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Alors, ultimement,
5 c'est une question... la question de machinerie du
6 gouvernement, ça relève du premier ministre. Je comprends que
7 les besoins aux Affaires étrangères de faire le travail comme
8 on s'est convenu avec nos alliés du G7 dans un contexte
9 international doivent être énormes. La pression, les travaux
10 doivent être très, très substantiels. Imaginez-vous le
11 contexte de la guerre en Ukraine tout de suite, parmi bien
12 d'autres conflits dans le monde.

13 Alors, je sais qu'ils sont très occupés,
14 c'est pas un groupe en termes d'équipe de fonctionnaires qui
15 est très imposant en termes de personnes qui travaillent là,
16 alors je reconnais ça. Cependant, moi, je pense qu'ils ont
17 fait un travail important sur le contexte domestique aussi,
18 peut-être en partie à cause de l'expertise qu'ils ont
19 « acquérie » en aidant d'autres alliés du Canada ou en
20 regardant le contexte international.

21 Moi, je suis tout à fait ouvert à voir si,
22 peut-être au Conseil privé, c'est probablement dans l'Unité
23 de protection de la démocratie. Il n'y a pas une manière
24 d'élargir ce mandat-là, mais chaque fois qu'on parle... moi, je
25 suis juste très sensible... ultimement, c'est pas le
26 gouvernement fédéral qui doit être l'arbitre de la vérité
27 dans un contexte politique. Les gouvernements hostiles qui
28 essaient de déstabiliser notre gouvernement ont peut-être

1 eux-mêmes des ministères de la Vérité ou du Renseignement.
2 the Ministry of Truth, on n'a pas ce... on n'est pas... une
3 démocratie moderne veut une discussion robuste en termes
4 d'échanges d'idées, d'opinions politiques. Le gouvernement
5 doit aider dans le contexte international, c'est peut-être
6 une chose, mais il faut être sensible afin de mettre sur
7 pied... il y a des gens qui vont tout de suite aller pointer le
8 doigt puis dire, « Ah ha! Voyez-vous, le gouvernement est en
9 train de censurer, le gouvernement... », alors, il faut être
10 sensible à ça.

11 Je reviens à qu'est-ce que j'ai dit
12 auparavant, c'est pourquoi c'est tellement important de
13 travailler avec les universités, avec la société civile, le
14 travail de votre Commission, d'avoir des voix qui ne sont pas
15 nécessairement partisans ou qui ne sont pas affiliées avec
16 un gouvernement que des personnes vont juger comme étant
17 toujours partisan.

18 Pour moi, la protection de la démocratie ne
19 devra jamais être une question partisane. Tous les acteurs
20 partisans devront souhaiter qu'on ait la démocratie la plus
21 forte au monde, je pense c'est le cas pour la très grande
22 majorité des gens, mais il faut juste être sensible avant
23 d'utiliser... imaginez-vous les critiques potentielles avec une
24 unité dans un ministère qui relève du premier ministre, et il
25 faut... moi, je privilégie des relations, par exemple, avec des
26 diffuseurs publics, un mandat essentiel Radio-Canada/CBC,
27 entre autres, est aussi très important afin de contrer la
28 désinformation, la mésinformation.

1 Alors, il faut faire toutes ces affaires-là
2 en même temps. C'est pas une solution magique de créer une
3 autre unité de fonctionnaires dans une agence centrale du
4 gouvernement. Je comprends qu'aux Affaires étrangères, ils
5 sont très occupés avec l'unité qu'on a mise sur pied, ils
6 font un très bon travail, mais il faut juste réfléchir sur la
7 façon que ça ne devienne pas un piège par accident qui va
8 confirmer qu'est-ce que d'autres acteurs malfaisants vont
9 vouloir véhiculer. Ça, c'est une réflexion personnelle.

10 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Je vous remercie
11 beaucoup, Monsieur le Ministre.

12 Madame la Commissaire, c'est tout pour mes
13 questions. Je vais laisser la pièce à ma collègue, Me Dann.

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

15 Miss Dann.

16 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Merci. J'ai encore le
17 rhume, Madame la Commissaire, que j'avais quand je vous ai
18 vue au mois de juillet là. Alors, c'est pas la COVID...

19 **COMMISSAIRE HOGUE:** Ça dure longtemps.

20 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** ...c'est un rhume, je
21 peux pas me débarrasser du rhume, mais...

22 **COMMISSAIRE HOGUE:** Ça dure longtemps.

23 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** ...j'ai été voir mes
24 médecins à Montréal et ils ont un plan. Alors,
25 malheureusement, je ne sais pas... si je reviendrai pas, vous
26 ne saurez pas que je suis tout à fait guéri dans quelques
27 semaines.

28 **--- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me ERIN DANN:**

1 **Me ERIN DANN:** Bon après-midi, Monsieur le
2 Ministre.

3 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Bonjour.

4 **Me ERIN DANN:** Je vais me concentrer sur le
5 temps où vous étiez ministre de Sécurité publique. Je vais
6 poser mes questions en anglais et veuillez répondre dans la
7 question [sic] de votre choix.

8 La Commission a entendu des preuves à l'effet
9 que, par le passé, la Sécurité publique, il y avait des
10 problèmes, une incapacité de pouvoir rendre compte pour ce
11 que l'information et le renseignement qui avaient été reçus
12 et diffusés par le bureau du ministre. À votre connaissance,
13 est-ce que ces problèmes ont été réglés?

14 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Ma vive impression
15 est que oui. Nous avons tous pris bonne note de ces
16 préoccupations et ce, au cours de nombreuses années.

17 Si je songe à la façon dont les
18 renseignements en matière de sécurité sont communiqués à moi,
19 à mon personnel, eh bien, il y a, comme il se doit, un
20 pistage très détaillé quant à savoir qui a vu quoi, quel
21 classeur a été déverrouillé, qui a récupéré tel ou tel
22 document. Nous avons donc un système très robuste pour voir
23 qui a vu quoi.

24 **Me ERIN DANN:** Pourriez-vous nous dire
25 comment vous recevez des renseignements de manière générale?
26 Est-ce qu'il s'agit de breffages oraux, de classeurs de
27 lecture hebdomadaire ou tout cela?

28 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Alors, tout dépend

1 du contexte. Si je suis à la maison au Nouveau-Brunswick, il
2 y a un bureau sécuritaire dans un bureau de police de la GRC
3 à Moncton, et je peux m'y rendre et j'ai une liaison top
4 secret Internet qui me permet de m'entretenir avec le
5 ministère, avec des agences de sécurité. Un effort a été
6 déployé pour veiller à ce que la technologie me permet à moi
7 et permettra à mes successeurs de recevoir de manière
8 sécuritaire cette information. C'est là un exemple.

9 Lorsque nous sommes à Ottawa, lorsque le
10 Parlement siège ou lorsque je suis ici pour d'autres raisons,
11 il y aura des réunions dans des lieux sécuritaires au
12 ministère de la Sécurité publique, parfois au Bureau du
13 Conseil privé où des fonctionnaires du SCRS m'entretiendront
14 de dossiers particuliers.

15 Et tous les renseignements - et j'ai appris
16 tout cela au cours des 15 derniers mois, je n'aurais pas su
17 tout cela il y a un mois et demi -, tous les éléments ne sont
18 pas égaux. Parfois, on peut avoir une analyse intéressante
19 autour d'une question, d'une tendance, d'un pays en
20 particulier. Parfois, il s'agit de questions plus
21 pressantes, en ce sens que s'il y a des décisions à prendre,
22 des approbations à donner, eh bien, le niveau d'urgence est
23 supérieur.

24 Et j'ai toujours insisté pour que le
25 directeur du SCRS et les sous-ministres communiquent avec moi
26 personnellement. Et le chef du cabinet de mon bureau est en
27 CC, mais je ne veux pas de filtre entre moi et ces hauts
28 fonctionnaires. Et je préfère qu'on m'appelle ou qu'on me

1 réveille vendredi soir s'il y a une question urgente que d'en
2 prendre connaissance deux jours plus tard pour découvrir
3 qu'on a raté notre coup.

4 Parfois, c'est formel. Parfois, c'est
5 informel. Parfois, c'est un texto « est-ce que vous avez un
6 peu de temps cet après-midi pour parler dans le cadre d'une
7 tribune sécuritaire? ». Parfois, c'est plus formel. On se
8 rend dans un lieu sécuritaire et un breffage plus formel. Il
9 y a un spectre, il y a un éventail d'interactions diverses.

10 Mais moi, je suis à l'aise dans l'idée que
11 j'ai accès à ces renseignements pour faire mon travail et
12 j'ai pleinement confiance en ceux et celles qui travaillent
13 au ministère et au SCRS s'agissant de déterminer ce que je
14 dois voir. Et je compte qu'ils me fourniront les
15 renseignements avec l'urgence requise.

16 **Me ERIN DANN:** Pour ce qui est des demandes
17 de mandat, lors de votre déposition à huis clos, vous avez
18 dit qu'il y a des protocoles rigoureux pour veiller à ce que
19 les mandats vous soient fournis en temps voulu. Est-ce que
20 vous êtes satisfait?

21 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Je suis satisfait.
22 Encore une fois, j'ai appris beaucoup de choses au fil des
23 derniers mois. J'ai appris que les mandats qui sont préparés
24 et qui sont déposés en bout de ligne à la Cour fédérale, pour
25 ce qui est du SCRS, eh bien, un ancien fonctionnaire... haut
26 fonctionnaire m'a dit que les mandats, c'est comme les bijoux
27 de la Couronne pour le SCRS, du fait du caractère sensible
28 des renseignements avec les différents affidavits, et cetera,

1 mais aussi pour ce qui est de leur capacité de faire le
2 travail sur... pour lequel les Canadiens et le Parlement
3 comptent sur eux.

4 Encore une fois, ce ne sont pas tous les
5 mandats qui se ressemblent. Parfois, c'est très urgent. Ça
6 peut être une situation en évolution à très haut risque où il
7 est urgent que le SCRS ait ces autorisations. Et on organise
8 rapidement une comparution devant la Cour fédérale. Il y a
9 eu quelques cas de ce genre récemment où vous avez vraiment
10 le sentiment que le compteur tourne et qu'il est important
11 d'obtenir l'autorisation de la Cour, auquel cas je reçois un
12 message de mon chef de cabinet disant « on va avoir un mandat
13 demain. Le SCRS aimerait qu'il lui soit retourné avant la fin
14 de la journée. Où êtes-vous? Quel est votre emploi du
15 temps? » Souvent, je me rends dans les bureaux du SCRS à
16 Edmonton, il y a quelques semaines, à Montréal, Toronto,
17 Vancouver. Si je suis en déplacement, le SCRS a des bureaux
18 dans chaque province avec des installations qui me permettent
19 d'examiner et d'exécuter ces mandats.

20 Je l'ai fait à quelques occasions si la
21 situation est urgente, mais de manière typique, on sait qu'un
22 mandat s'en vient. Le ministère, le sous-ministre de la
23 Sécurité publique, me recommande l'approbation d'un mandat.
24 Donc, le premier mémo sur la demande est une confirmation
25 avec des avis juridiques du ministère recommandant que je
26 l'approuve. Il y a un aller-retour, un échange entre le
27 sous-ministre et le personnel au ministère. Et on me dit que
28 cela peut parfois demander six, sept jours, ces échanges.

1 Tout dépend de la nature du mandat.

2 Une fois que le sous-ministre a signé la
3 recommandation et que le mandat parvient à mon bureau,
4 typiquement, ce sera mon chef de cabinet qui lit la
5 documentation pour pouvoir me conseiller. Il y a aussi un
6 autre intervenant très chevronné en matière de questions
7 politiques qui les examine à l'occasion. Et on me dira tout
8 de suite « on a ici un mandat ». Et parfois, le SCRS dira
9 « on aimerait que ce soit exécuté d'ici telle date ».

10 Alors, on nous indique le niveau d'urgence.
11 Nous sommes régis, en quelque sorte, par leurs besoins
12 opérationnels. Parfois, ce sont des renouvellements. Donc,
13 on les reçoit à l'avance parce que le SCRS renouvelé quelque
14 chose qui a déjà été entériné par la Cour. Moi, il faut que
15 j'approuve le renouvellement. Mais le niveau d'urgence de
16 cela, c'est différent par rapport à un mandat tout nouveau.

17 Mais au maximum, il nous faut deux jours pour
18 les rendre une fois qu'on les obtient du sous-ministre. Et
19 parfois, c'est le jour même. J'essaie de les rendre le jour-
20 même si je suis à Ottawa et que je peux le signer. Je sais
21 que c'est important pour eux et je veux qu'ils puissent
22 entreprendre le travail.

23 **Me ERIN DANN:** Passons à une autre question.
24 On a entendu certains de vos prédécesseurs, le ministre
25 Blair, le ministre Mendicino, au sujet d'une stratégie de
26 contre-ingérence étrangère. Alors, pourrait-on regarder le
27 document que voici? C'est un document sans date. On demande
28 que vous interveniez. C'est en aout 2023. Et ça concerne la

1 divulgation de la stratégie de contre-intelligence ou
2 ingérence étrangère. Vous n'avez pas reçu ce mémo ou la
3 stratégie?

4 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Je ne me souviens
5 pas d'avoir vu ce document. Je l'ai vu en prévision de ces
6 audiences en cours.

7 **Me ERIN DANN:** Et saviez-vous qu'une
8 stratégie de contre-ingérence avait été préparée? Est-ce que
9 vous auriez vu quelque version que ce soit d'un tel document
10 en tant que ministre de la Sécurité publique?

11 **--- PIÈCE NO. CAN045923 0001:**

12 CANADA'S COUNTER-FOREIGN INTERFERENCE
13 STRATEGY

14 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Le gouvernement du
15 Canada a beaucoup de stratégies. Il a les stratégies S
16 majuscule et les stratégies s minuscule. Un document public
17 qui serait notre grande stratégie, eh bien, ce serait
18 différent d'une discussion de documents avec mon personnel ou
19 dans le cas d'un breffage quant à une stratégie
20 gouvernementale pour contrôler l'ingérence étrangère. C'est
21 une conversation fréquente que nous avons que celle-là.

22 Je savais que des ministres antérieurs
23 avaient envisagé de publier une version publique d'une telle
24 stratégie de lutte contre l'ingérence. Lors de ma
25 comparution à huis clos, j'ai expliqué que la situation
26 évaluait très rapidement. En aout 2023, je travaillais avec
27 mes collègues parlementaires pour finaliser ce qui est devenu
28 l'enquête que voici avec la Commission.

1 Donc, pour ce qui est d'une stratégie de
2 lutte contre l'ingérence étrangère, en aout et en septembre,
3 pour moi, c'était une priorité supérieure par rapport à
4 l'examen d'un document non classifié pouvant être rendu
5 public.

6 Au cours des derniers mois, les Canadiens, à
7 mon sens, ont beaucoup bénéficié de ces audiences, du rapport
8 intérimaire de cette Commission, que ça n'aurait été le cas
9 si on avait affiché sur un site web une stratégie. Mais les
10 événements l'emportaient. Le problème avec une stratégie est
11 que si on l'avait diffusée avant que la Russie n'envahisse
12 l'Ukraine, si on l'avait publiée avant ce que la GRC a
13 annoncé hier, imaginez un petit peu, il y a une mouvance
14 telle qu'il faut s'adapter.

15 Moi, j'ai pensé que l'une des choses les plus
16 importantes, c'était la suite de cette décision de légiférer,
17 de créer un registre pour l'ingérence étrangère. Et parce
18 qu'il y avait une fenêtre au Parlement, cela s'est avéré
19 vrai. Et je suis reconnaissant aux partis de l'opposition
20 qui ont travaillé efficacement avec nous ainsi que le Sénat.
21 Il y avait une fenêtre pour renforcer la capacité du Canada
22 de détecter, de contrer l'ingérence étrangère, en renforçant
23 les lois, en créant de nouvelles infractions, ainsi que le
24 registre qui est devenu le projet de loi C-70.

25 Donc, les consultations autour de cela, il y
26 en a eu des douzaines et des douzaines de réunions à
27 l'échelle du pays, avec des groupes de la diaspora et
28 d'autres. Et nous avons donc pensé que c'était un ciblage

1 très important qui a débouché sur le dépôt de ce projet de
2 loi.

3 **Me ERIN DANN:** Votre sous-ministre, monsieur
4 Tupper, a comparu la semaine dernière, et il a dit que dans
5 un monde idéal, le Gouvernement du Canada mettrait sur papier
6 une stratégie, aurait une stratégie plus délibérée de
7 communication avec les Canadiens pour expliquer la nature du
8 travail fait par le gouvernement en la matière.

9 À votre avis, est-ce que l'explication d'une
10 réponse ou une approche pangouvernementale pour contrer
11 l'ingérence étrangère dans un format publié, que ce soit
12 interne au gouvernement et classifié ou externe et non
13 classifié, ou les deux, est-ce que ce serait un outil utile
14 pour encadrer et expliciter l'approche canadienne lorsque des
15 incidents précis surgissent? Est-ce que ce serait utile à
16 l'avenir?

17 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** J'accepte cela et je
18 partage la vision de monsieur Tupper. C'est là un élément
19 pour ce qui est de faire en sorte que le public voit le
20 travail abattu.

21 Si nous allons publier une stratégie de lutte
22 contre l'ingérence, il faudrait tenir compte des
23 recommandations de cette Commission, ici présente. Pour les
24 Canadiens, ce sera un point de référence d'importance, je
25 crois, nous croyons.

26 Donc, le travail continue d'être fait, se
27 poursuit. Les Canadiens comprennent de mieux en mieux la
28 question. Songez au parcours des trois ou quatre dernières

1 années, ce n'est pas une menace qui a émergé il y a trois,
2 quatre ans, mais les Canadiens comprennent mieux. Je ne sais
3 pas devant combien de comités parlementaires j'ai été invité
4 à comparaître. Même chose pour les sous-ministres, mon
5 personnel. Il y a eu un exercice pangouvernemental pour
6 communiquer publiquement le travail que nous faisons. Et,
7 justement, parce que tout cela est très important. Mais un
8 document public, c'est de la valeur ajoutée, ça s'inscrit
9 dans le travail.

10 Mais le greffier du Conseil privé en juin, à
11 Toronto, à une conférence sur l'échange démocratique, c'est
12 autre chose. Moi, j'ai pris la parole au début de la
13 matinée. Le greffier est resté pour le gros de la matinée.
14 Il s'est entretenu avec les participants. Il a pris la
15 parole à la conférence. C'est une façon très porteuse de
16 montrer qu'il y a une intervention du gouvernement et des
17 dirigeants de la société civile. Il y a aussi le commissaire
18 de la GRC, le SCRS et d'autres.

19 **Me ERIN DANN:** Alors, on va parler du partage
20 de l'information avec des autres et des parlementaires.
21 J'aimerais vous parler de la... du partage d'information
22 classifiée.

23 Il y a une directive ministérielle qui a
24 défini les paramètres pour informer les parlementaires au
25 sujet de l'ingérence étrangère qui leur est dirigée. Est-ce
26 que vous pouvez parler du protocole pour mettre en œuvre
27 cette directive? Est-ce que je peux avoir le CAN3638 [sic]?

28 **--- PIÈCE No. CAN021638 0001:**

1 Implementation of Ministerial
2 Direction to the Canadian Security
3 Intelligence Service on Threats to
4 Parliament and Parliamentarians

5 **Me ERIN DANN:** Est-ce qu'on pourrait voir la
6 page 5 du document? Donc, « Approbation ».

7 On voit ici que Sécurité publique et le SCRS
8 cherchent votre approbation de ce protocole pour donner une
9 confirmation formelle que vous êtes d'accord avec cette
10 démarche décrite. D'autres témoins ont parlé de ce protocole
11 pour la mise en œuvre de la directive ministérielle. Pouvez-
12 vous nous dire quels problèmes on cherchait à aborder ici et
13 si vous étiez d'accord avec cette démarche décrite dans le
14 document?

15 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Alors, oui, vous
16 avez raison. Sécurité publique Canada et le SCRS me
17 demandaient d'approuver la mise en œuvre du protocole de mise
18 en œuvre. C'était une directive, comme vous le savez
19 probablement, émise par un prédécesseur.

20 Donc, il y a un élément de gouvernance qu'ils
21 m'ont demandé d'approuver, et je l'ai fait. J'ai pensé que
22 leur conseil était bien approprié. Voilà comment le SCRS
23 fera affaire avec les parlementaires dans ce que j'espère
24 être un échange d'information de plus en plus régulier, et
25 qu'il y ait des points d'accès. On serait très heureux si le
26 SCRS pouvait le faire.

27 Et dans des cas plus précis où il y a une
28 menace à la sécurité du Canada qui cible un parlementaire en

1 particulier, le SCRS, maintenant, toutes les autorités de
2 communiquer directement avec le parlementaire. Et seulement
3 dans certains rares cas, ils doivent demander mon
4 approbation, et j'ai confiance qu'ils font leur travail de
5 façon très efficace.

6 **Me ERIN DANN:** Si on peut passer à la page 11
7 de ce document. On parle ici, sous « Initiation et
8 application », que seulement des renseignements sur des
9 menaces crédibles à la sécurité du Canada dirigées contre un
10 parlementaire peuvent être divulgués.

11 Ai-je raison de dire que vous n'avez... vous ne
12 participez pas à déterminer s'il s'agit d'une menace crédible
13 ou non crédible? Ça, c'est une évaluation qui est faite par
14 le SCRS ou d'autres ministères qui participent à la mise en
15 œuvre du protocole?

16 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** C'est exact. Ça
17 serait une décision prise par les hauts fonctionnaires du
18 SCRS dans le travail quotidien, mais moi, je ne serais pas
19 consulté, je n'offrirais pas de conseil.

20 **Me ERIN DANN:** Et à la page 12 de ce
21 document, au cinquième point, on parle de votre rôle.

22 Et vous avez... vous avez déjà indiqué que
23 votre approbation est seulement nécessaire dans des
24 circonstances particulières où la mesure qui est proposée
25 attire un risque élevé. Je crois que c'est comme ça qu'on
26 l'a formulé plus tôt. Est-ce exact?

27 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui, c'est dans des
28 situations de risque élevé. Et on m'a dit que c'est la façon

1 dont s'exprimait dans les lois du SCRS. Alors, fondé sur
2 leur jugement, une mesure qui attirerait un risque plus
3 élevé, c'est à ce moment-là qu'ils demanderaient mon
4 approbation.

5 **Me ERIN DANN:** Et autrement, vous êtes
6 informé de ces cas, mais le SCRS ne doit pas obtenir votre
7 approbation pour entreprendre une mesure en réponse?

8 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui, on m'informe,
9 parfois même post-facto, dépendant des horaires. Parfois,
10 des collègues vont venir s'asseoir à côté de moi et me dire
11 « ah, on m'a demandé de parler au SCRS à une telle ou telle
12 date ». Alors, c'est utile pour moi de savoir avec qui le
13 SCRS discute, mais ce n'est pas pour mon approbation, c'est à
14 titre d'information.

15 **Me ERIN DANN:** Des breffages non classifiés,
16 on a entendu la preuve du... des membres du personnel du Bureau
17 du Premier ministre quant à ces breffages qui ont été offerts
18 à des parlementaires par le caucus en juin de cette année,
19 juin 2024. Est-ce qu'on pourrait afficher le CAN33395?

20 **--- PIÈCE No. CAN033395:**

21 Briefing Parliamentarians on Foreign
22 Interference

23 **Me ERIN DANN:** C'est un mémoire qui vous est
24 adressé, daté le 7 novembre 2023, qui demande votre
25 approbation pour du matériel qui sera utilisé par des
26 fonctionnaires de la Sécurité nationale pour informer les
27 membres du Parlement et leur personnel en ce qui a trait à
28 l'ingérence étrangère.

1 Est-ce que vous avez approuvé ce matériel et
2 est-ce que vous leur avez donné une rétroaction là-dessus?
3 Est-ce que vous pouvez expliquer quelles mesures ont été
4 prises après que vous ayez reçu ce mémoire?

5 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui. J'ai en fin de
6 compte approuvé ceci. Et cette approbation, ben, j'y ai
7 réfléchi quand j'ai lu ce document. Je sais que les séances
8 d'information des parlementaires, ça fait partie des sujets
9 sur lesquels vous travaillez.

10 Les groupes de fonctionnaires, surtout dans
11 le ministère de Sécurité publique, ne vont pas normalement
12 rencontrer des membres de l'opposition. Alors, pour ces
13 gens, c'est un espace inhabituel. Ils s'en occupent, s'en
14 acquittent très bien, mais ça fait pas partie de leurs
15 activités routinières à chaque mois.

16 Alors, parce qu'eux, ils voudraient me
17 demander, parce qu'ils vont voir mes collègues du
18 gouvernement, ils voudraient que je sois au courant de la
19 façon dont ils anticipent organiser ces réunions. Alors, je
20 comprends ça. Ce n'est pas une approbation technique de
21 façon juridique, mais parce que c'est quelque chose qui est
22 en dehors de leur activité routinière, ils me l'envoient pour
23 l'approbation et ils peuvent aussi me l'envoyer à titre
24 d'information.

25 J'ai pensé que c'était du bon travail, c'est
26 bien fait. Mais moi, je suis au Parlement depuis 24 ans,
27 j'étais simple député, j'étais aussi... on était à
28 l'opposition. J'ai été leader de la Chambre, de l'opposition

1 de la Chambre. Le Parlement est très, très sensible, et c'est
2 justifié par des raisons historiques, en ce qui a trait aux
3 agences nationales de police ou de renseignement qui viennent
4 sur la colline parlementaire et rencontrent des députés. Et
5 ça remonte à il y a des centaines d'années où ces réunions
6 n'étaient pas aussi réussies que celles-ci l'ont été, d'après
7 moi.

8 Alors, je pensais que c'était important... le
9 sergent d'armes a la responsabilité pour la sécurité des
10 parlementaires et pour la colline, l'enceinte parlementaire.
11 Alors, il est là pour la régie de l'économie interne. Et il
12 est bien respecté. Pat McDonell a des liens avec les *whip*
13 qui sont responsables de différents caucus.

14 Alors, je voulais que le ministère aille voir
15 Pat McDonell en tant que haut fonctionnaire de
16 l'administration de la Chambre des communes pour lui montrer
17 ce qu'ils avaient l'intention de présenter aux caucus
18 partisans dans leurs breffages et lui demander ses conseils,
19 ses opinions. D'après ce que j'ai compris, il a ajouté
20 quelques suggestions, qu'on a intégrées. Et d'après ce que
21 j'ai compris, c'est qu'ils ont même fait une répétition avec
22 le sergent d'armes et son personnel.

23 Parce que ses opinions, ses jugements sont
24 importants. Et si lui disait à un *whip*, surtout d'un parti
25 de l'opposition, que je crois qu'il est important de cédule
26 cette réunion, ce n'est pas la même chose que si c'était des
27 hauts fonctionnaires du gouvernement qui allaient directement
28 à un caucus partisan. Même chose du côté du Sénat.

1 Alors, je voulais que cette autre optique
2 soit ajoutée à la situation, et ça a été fait. Et on a
3 intégré quelques modifications. Et ces réunions ont été
4 cédulées selon les réunions des députés. Et c'était en juin,
5 je crois.

6 **Me ERIN DANN:** Est-ce que vous avez
7 l'intention de répéter ces breffages?

8 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui, j'espère. Je
9 demanderais au ministère de communiquer, de consulter de
10 nouveau le sergent d'armes. C'est l'interlocuteur qui dirait
11 au *whip* de tous les partis ou au président du caucus s'ils
12 voulait avoir une mise à jour. Des fois, des députés de
13 l'autre côté viennent me poser des questions au sujet de
14 choses dont on entend dans les médias.

15 Alors, j'aimerais que ça soit récurrent, mais
16 que ça soit vraiment déterminé par le désir des caucus de
17 l'opposition ou de différents groupes au Sénat de recevoir
18 ces informations. Mais on est tout à fait ouvert à cela. Et
19 on croit que ça fait vraiment partie de créer une position
20 bien efficace et éclairée. J'espère que les parlementaires
21 vont profiter de notre volonté d'être accessibles et
22 disponibles.

23 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et pour le moment, ces
24 breffages sont facultatifs. Il n'y a aucune obligation
25 d'être présent?

26 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Madame la
27 Commissaire, la façon que l'horaire des caucus est déterminé
28 par les caucus, c'est le *whip* ou le président des groupes

1 parlementaires qui vont décider. Et la façon que les membres
2 du groupe sont demandés d'y aller, moi, je suis pas au
3 courant de ça. J'ai compris qu'il y avait une bonne
4 participation, parce qu'il y a un intérêt élevé, mais ni le
5 sergent d'armes ou surement pas un ministère du gouvernement
6 peut, d'une base obligatoire, forcer les parlementaires d'y
7 aller.

8 Mais on les encourage et j'ai... la bonne
9 nouvelle, c'est que j'ai compris des collègues qui m'en ont
10 parlé après que c'était, pour eux autres, intéressant. Ils
11 ont pu poser des questions à des experts qui sont pas
12 partisans. Et ça, j'espère, leur a renseigné.

13 Et j'ai cru comprendre qu'il y avait un
14 intérêt pour des breffages... des séances de breffage
15 supplémentaires. Et moi, je vais leur offrir aussi, s'ils
16 ont des sujets particuliers, est-ce que c'est la sécurité
17 numérique, est-ce que c'est la sécurité physique des
18 documents, est-ce que certains groupes parlementaires de
19 communautés diasporas sont... se sentent plus visés que
20 d'autres? Moi, je serai tout à fait ouvert à demander aux
21 experts de se rendre disponibles pour leur parler s'ils ont
22 des... s'ils vont nous donner d'avance des sujets où ils
23 souhaitent avoir des renseignements. On sera tout à fait
24 ouvert à faire ça aussi.

25 **Me ERIN DANN:** Madame la Commissaire, il me
26 manque presque du temps. J'ai encore un autre sujet à
27 couvrir si vous me permettez.

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui, allez-y.

1 **Me ERIN DANN:** Ministre, la Commissaire a
2 entendu de la preuve quant au processus dans les partis
3 politiques, surtout les candidats à la course à l'investiture
4 qui offrent une occasion pour une vulnérabilité à l'ingérence
5 étrangère. Quelles sont les mesures que le gouvernement
6 devrait adopter pour aborder cette possibilité pour
7 l'ingérence étrangère?

8 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** C'est un enjeu
9 important, et je sais que la Commission va examiner ceci et
10 que les conseils et les recommandations seront importantes
11 pour les partis politiques et pour le gouvernement.

12 Il n'y a pas de doute que les courses à
13 l'investiture et au leadership du parti sont souvent un point
14 d'entrée pour que les gens puissent participer à un processus
15 démocratique. Différents partis ont différentes règles quant
16 à qui est admissible à voter pour une course à l'investiture.
17 La limite d'âge aussi peut être différente de ce qui se
18 trouve dans la *Loi électorale du Canada* quant au vote dans
19 des élections générales.

20 Ceci a évolué avec le temps dans les
21 différents partis politiques, qui sont des entités privées
22 qui ont leur propre structure de gouvernance. Ils se
23 réunissent dans des congrès publics et ils vont débattre de
24 ces règles. J'ai participé à des congrès du Parti libéral où
25 les règles pour l'investiture... les courses à l'investiture,
26 plutôt, sont débattues sur le parquet du congrès. Et on vote
27 là-dessus de façon publique et transparente.

28 Et ensuite, c'est administré par des

1 structures internes assez importantes avec des mécanismes
2 pour porter appel. Il y a souvent des avocats qui font
3 partie des groupes qui doivent surveiller ces règles. Donc,
4 c'est important d'avoir l'expertise dans les partis pour
5 s'assurer que les règles sont respectées et sont solides.

6 Le directeur général des élections a parlé
7 publiquement. Il a partagé avec les partis politiques et
8 avec moi des suggestions qu'il a sur comment on pourrait
9 avoir une plus grande transparence en ce qui a trait aux
10 règles pour les courses à l'investiture et les courses au
11 leadership. On examine ces suggestions de façon très
12 attentive.

13 Les partis doivent être responsables de leur...
14 ce qui se passe dans le processus du parti. Donc, on peut
15 avoir un processus de candidature qui va choisir un ou une
16 candidate dans la circonscription X, mais ce candidat-là
17 n'est pas encore sur le bulletin de vote en tant que membre
18 du parti. Alors, le leader du parti doit émettre une
19 attestation qu'il s'agit véritablement du candidat du parti.

20 On a offert à tous les leaders qui ont des
21 cotes de sécurité des breffages très confidentiels quant aux
22 menaces que vont percevoir les organismes de renseignement
23 dans le processus démocratique, dans les processus
24 d'investiture dans tous les partis. On croit qu'il est
25 important pour les leaders de partis politiques d'avoir accès
26 à ces informations.

27 Nous pensons que les chefs de partis doivent
28 avoir accès à ces renseignements, de pouvoir... de manière à

1 pouvoir assurer que leur parti est dans la meilleure
2 situation possible. On m'a donné des renseignements au sujet
3 d'une menace visant un autre parti politique et mes
4 instructions au SCRS étaient qu'on travaille avec le
5 conseiller national en sécurité et qu'on livre au plus vite
6 cette information à cette personne qui avait sa cote de
7 sécurité, membre de ce parti. Je ne voulais pas que le
8 Gouvernement du Canada ait cette information et ne la partage
9 pas avec la personne, comme cela s'imposait.

10 **Me ERIN DANN:** Excusez-moi de vous
11 interrompre, mais la semaine dernière, des hauts
12 fonctionnaires au BCP et d'autres ont parlé d'opposition de
13 certains partis à la communication de renseignements. Est-ce
14 que vous parlez de cela ici?

15 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui, cela fait
16 partie d'un processus en continu dont nous pensons qu'il est
17 important. Ça, c'était un cas où l'information, selon moi,
18 était suffisamment importante pour qu'elle soit communiquée
19 rapidement, et ça a été le cas.

20 Mais juste pour conclure, parce que je sais
21 que je... peut-être je parle trop longtemps, mais...

22 **(RIRES)**

23 Vous devriez dire « non, non, non,
24 poursuivez, je vous prie ».

25 Mais je sais, par contre, que la question de
26 légiférer ou d'utiliser un instrument comme un projet de loi,
27 où des règlements sous un projet de loi ont été discutés dans
28 le domaine public, je pense qu'il faut être prudent. Moi,

1 j'ai siégé au Parlement, comme j'ai dit tantôt, à plusieurs...
2 dans plusieurs contextes. Dans un gouv... dans un état
3 autoritaire, c'est le parti au pouvoir qui impose des règles
4 sur les affaires internes d'un autre parti politique.

5 Je pense, même dans un contexte de parlement
6 minoritaire, que deux groupes parlementaires se mettent
7 ensemble pour légiférer des affaires internes d'une autre
8 formation politique, contre son gré, il faut être prudent.
9 Il faut être conscient qu'il y a une tradition au Parlement,
10 même avec les règles qui gouvernent la procédure
11 parlementaire de ne pas laisser une majorité... ou, la
12 convention, c'est qu'une majorité change pas les règles qui
13 gouvernent l'opération de la Chambre des communes à lui tout
14 seul.

15 Et je sais que tous les partis politiques
16 sont saisis avec cette importante question et devront être
17 très conscients que de ne pas prendre des mesures qui
18 s'imposent, en termes de confiance publique, selon moi, sera
19 une erreur importante. Mais je pense pas qu'il faut imaginer
20 que c'est une question binaire entre avoir une législation
21 qui gouverne les opérations internes d'un parti politique et
22 rien faire. Alors, moi, je pense qu'on peut faire énormément
23 avant de contempler une solution législative.

24 La transparence, comme monsieur Perrault
25 avait suggéré, ce genre de partage de renseignement, des
26 séances de breffage, moi, je pense qu'on peut faire
27 énormément, et on fait beaucoup. Mais la question de
28 légiférer des règles internes d'une formation politique, je

1 pense, est plus compliquée que peut-être on réalise.

2 **Me ERIN DANN:** Merci.

3 Madame la Commissaire, c'est tout pour moi.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bien, nous allons faire
5 une pause de 20 minutes et nous reprendrons à 15 h 25.

6 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Merci.

7 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

8 Cette séance de la Commission est maintenant
9 suspendue jusqu'à 15 h 25.

10 --- La séance est suspendue à 15 h 05

11 --- La séance est reprise à 15 h 28

12 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

13 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
14 étrangère est de retour en session.

15 Il est 15 h 28.

16 **--- L'HON. DOMINIC LeBLANC, Sous le même serment:**

17 **COMMISSIONER HOGUE:** Commencer par le
18 représentant de Jenny Kwan, monsieur Choudhry.

19 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SUJIT CHOUDHRY:**

20 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Merci, Madame la
21 Commissaire.

22 Bonjour, Monsieur le Ministre.

23 Monsieur le Ministre, je vais aborder avec
24 vous un sujet qui n'a pas vraiment été fouillé dans
25 l'interrogatoire de tout à l'heure, soit le rapport du groupe
26 de parlementaires. Comme vous le savez, ce groupe, le CPSNR,
27 a dit que certains parlementaires ont sciemment ou
28 involontairement contribué au problème.

1 Alors, la question qui se pose, c'est celle
2 de savoir quoi faire maintenant. Alors, ce que j'aimerais
3 faire, c'est commencer par revenir au résumé de madame Kwan,
4 députée. Une partie de son témoignage traite du rapport de
5 ce Comité des parlementaires. Alors, je demande qu'on
6 affiche, s'il vous plait, WIT78, le document PDF, page 3,
7 paragraphe 7.

8 **--- PIÈCE No. WIT0000078.EN:**

9 Interview Summary - Jenny Kwan (Stage

10 2

11 **--- PIÈCE No. WIT0000078.FR:**

12 Résumé de l'entrevue : Jenny Kwan

13 (étape 2)

14 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Donc, cela fait partie du
15 témoignage de madame Kwan. Elle parle du rapport et de son
16 impact. Donc, je vous sou mets ce qu'elle dit au
17 paragraphe 7. Elle dit :

18 « Selon madame Kwan, le rapport du
19 Comité des parlementaires a jeté un
20 nuage de soupçons sur les
21 parlementaires, notamment les députés
22 d'origine chinoise ou indienne. »
23 (Tel qu'interprété)

24 Et on pourrait dire d'origine du Sud-est
25 asiatique. Et le CPSNR identifie la République populaire de
26 Chine et l'Inde comme les principaux responsables des
27 activités d'ingérence étrangère au Canada. Elle décrit un
28 incident où on a dit d'elle qu'elle était traîtresse. Et

1 donc, voilà qu'elle a été le vécu de madame Kwan.

2 Et donc, je vais peut-être marquer là un
3 temps d'arrêt et vous demander votre réaction à cette crainte
4 ou à ce souci qu'elle exprime. Non pas en son nom propre
5 seulement, mais au nom des personnes qui lui ressemblent, qui
6 ont cette ethnie et la difficulté qu'elle a ressentie du fait
7 de la situation dans laquelle... la situation générale l'a
8 placée du fait qu'il n'y ait pas de processus enclenché quant
9 à la façon de contrer ce qui se passe.

10 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Tout d'abord, j'ai
11 immensément de respect pour madame Kwan. C'est une collègue
12 que j'apprécie énormément. J'ai eu l'occasion de travailler
13 avec elle et son travail au parlementaire est, selon moi,
14 exemplaire.

15 Alors, vous avez posé deux ou trois
16 questions. Je partage tout à fait son inquiétude. Non
17 seulement relativement au rapport du Comité des
18 parlementaires, mais toute la question de l'ingérence
19 étrangère, ce que cela signifie pour le monde de certaines
20 communautés.

21 Vous avez raison. La communauté de Chinois
22 canadiens, Sino-canadiens donc, et la communauté des
23 Canadiens originaires du Sud-est asiatique, eh bien, ont été
24 visés avec une ironie que l'on sait, ces personnes elles-
25 mêmes ont été menacées par ces mêmes intervenants étrangers.
26 Je me suis entretenue avec des collègues, madame Kwan et
27 d'autres, à ce sujet-là.

28 Votre deuxième question concernait la

1 divulgation de noms. Vous avez parlé du rapport du Comité
2 des parlementaires. J'ai été très clair, et je le répèterai,
3 je pense qu'il n'est pas approprié, qu'il serait peut-être
4 même illégal de divulguer des noms. Je ne suis pas membre de
5 ce comité CPSNR. Il y a un membre de son caucus, à madame
6 Kwan, qui siège à ce comité.

7 Mais ce comité a rédigé le rapport et a
8 choisi des termes. Je ne pense pas qu'il soit très sage
9 d'utiliser des termes comme « volontairement » ou
10 « involontairement », sciemment ou non. En anglais :
11 « wittingly » ou « unwittingly ». Cela jette de l'ombre sur
12 ces parlementaires, et j'accepte cela.

13 Devant la Commission, madame Drouin a
14 comparu, d'autres aussi. Et leurs propos cadrent avec ce que
15 moi j'ai vu, cadrent avec les renseignements que j'ai vus en
16 tant que ministre de la Sécurité publique.

17 C'est une exagération partisane, grossière,
18 et je pense que c'est irresponsable que des gens prétendent
19 qu'il y a des traîtres qui siègent au Parlement, qu'il y a de
20 la trahison, des gens qui sont prêts à nous trahir. Ce sont
21 des expressions qui ne sont pas étayées par les preuves, par
22 le travail de la police, des agences de sécurité. Et c'est
23 là l'un des défis dans un contexte très partisan où l'on
24 essaie d'avoir une conversation très rationnelle.

25 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Je rebondis là-dessus,
26 parce que cela cadre avec certaines des questions que
27 j'allais justement vous poser. Vous avez parlé du témoignage
28 de madame Drouin, des vues qu'elle a exprimées ici, au sujet

1 de renseignements qui ont servi de base aux conclusions de ce
2 comité CPSNR. Vous devez savoir qu'un panel du SCRS a
3 comparu ici il y a deux semaines, et ils ont parlé dans le
4 détail de certaines des allégations évoquées dans le rapport
5 de ce Comité des parlementaires, et ils ont dit qu'il y avait
6 peut-être des erreurs factuelles ou des divergences d'opinion
7 de leur part.

8 Et donc, la question est la suivante : Voilà
9 où nous en sommes, mais est-ce que cela ne crée pas un besoin
10 de tirer les choses au clair, d'avoir un processus, un
11 processus permanent, pas un processus amené par les besoins
12 du moment. Donc, face à ces allégations, en vue de résoudre,
13 de trancher dans ces vues conflictuelles, et je pense que
14 vous conviendriez que ce sont là des allégations assez
15 sérieuses visant des parlementaires, et je vais vous
16 soumettre quelque chose de très précis pour obtenir vos
17 réactions.

18 Les paragraphes 8 à 10 de ce document. Et,
19 Monsieur le Ministre, je sais que vous avez été très pris,
20 très occupé; est-ce que vous avez eu l'occasion d'examiner ce
21 document? Vous n'avez sans doute pas eu le temps récemment
22 de l'examiner. Ce document est le témoignage de Madame Kwan.

23 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Non.

24 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, je vais vous
25 donner quelques instants. Je vous demanderais pour vous
26 rafraîchir la mémoire de regarder les paragraphes 8, 9, 10 et
27 11, parce que j'aimerais vous poser des questions sur ces
28 paragraphes.

1 (COURTE PAUSE)

2 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Bien. Je me suis
3 arrêté au paragraphe 10.

4 Me SUJIT CHOUDHRY: Alors, allons voir le
5 paragraphe 11. Je vais résumer et je vous poserai ensuite
6 une question.

7 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Bien.

8 Me SUJIT CHOUDHRY: Donc, en résumé, la
9 proposition de madame Kwan, son idée, est qu'il y a un
10 processus pour mettre les choses au clair. Il y a cinq
11 aspects. Il faudrait que cela vise le comité PROC de la
12 Chambre, un comité mixte au Sénat. Deuxièmement, il faudrait
13 que ce soit un processus à huis clos. Troisièmement, il y
14 aurait équité sur le plan de la procédure pour les
15 parlementaires qui seraient victimes d'allégations.
16 Quatrièmement, il y aurait un processus conçu pour étudier
17 les questions de sécurité nationale, y compris avec des
18 avocats qui auraient leur cote de sécurité, des intervenants
19 spéciaux.

20 Et, en bout de ligne, il pourrait y avoir un
21 genre de rapport au Parlement sur les mesures que pourrait
22 prendre le Parlement en fonction de son privilège, s'agissant
23 d'évaluer les députés en fonction de leur conduite, avec des
24 mesures comme la censure, allant jusqu'à l'expulsion, comme
25 vous le savez, réprimande, et cetera. Enfin, tout un
26 éventail.

27 Ma question est la suivante : Est-ce que ce
28 serait un bon point de départ? Avoir un processus permanent,

1 au-delà de la vie de la Commission ici réunie, pour démêler
2 tout cela? Parce que l'ingérence politique ne va pas
3 disparaître. Je dirais un grand regret qu'il y aura peut-
4 être d'autres allégations dans le futur visant des députés.
5 Est-ce qu'il ne faudrait pas avoir un tel processus en place?

6 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Encore une fois, les
7 comités parlementaires sont maîtres de leur destin. Ils sont
8 les gardiens du privilège parlementaire, du Parlement lui-
9 même, du président de la Chambre, quiconque parmi les
10 députés, par principe.

11 Je ne pense pas que ce genre de processus
12 serait instructif pour diverses raisons. Vous avez parlé du
13 privilège parlementaire. Eh bien, la raison pour laquelle on
14 a créé ce Comité des parlementaires sur la sécurité nationale
15 et le renseignement, eh bien, ça n'existait pas avant 2015.
16 C'était un engagement de notre gouvernement de réunir des
17 parlementaires de tous les partis, y compris celui de madame
18 Kwan, pour qu'ils puissent voir tous les renseignements
19 délicats, pour qu'ils puissent participer à l'examen d'agence
20 de sécurité, pas juste le SCRS.

21 J'ai rendu visite à ce Comité des
22 parlementaires. J'ai rencontré le comité plusieurs fois. Il
23 se réunit ailleurs qu'au Comité de la procédure, qui se
24 réunit dans une pièce à l'édifice de l'Ouest.

25 Le Comité CPSNR ne bénéficie pas du privilège
26 parlementaire, précisément pour que quelqu'un ne puisse pas
27 décider de fuir au Parlement, de discuter avec la
28 protection du Parlement, certaines de ses questions. Ce qui

1 serait très néfaste pour la sécurité nationale du pays, la
2 santé et la sécurité des personnes qui travaillent pour ces
3 agences de sécurité. Donc, il y a plusieurs préoccupations
4 ici.

5 Je comprends ce que vous suggérez, mais je
6 pense que l'architecture que vous mettez de l'avant ne serait
7 pas la bonne. Le Comité des parlementaires a été créé pour
8 une raison bien particulière. D'aucuns n'ont peut-être pas
9 aimé le rapport produit par ce Comité des parlementaires,
10 mais c'est son rapport. Et je ne pense pas qu'il y ait de
11 mécanisme d'appel ou d'examen, de réexamen d'un rapport. Ce
12 serait, primo, très lourd. Il faudrait sans doute créer cela
13 dans une loi pour ne pas violer la *Loi sur la sécurité de*
14 *l'information*.

15 Lorsque je songe à la décision de notre
16 gouvernement de créer ce comité, j'y ai travaillé avec le
17 leader... en tant que leader en chambre, avec monsieur Goodale,
18 et l'idée qu'un comité parlementaire examine cela, c'est
19 important. On ne rend pas public les noms, contrairement à
20 un comité parlementaire.

21 Mon autre souci est le suivant. Le
22 Parlement, et on en a vu des exemples, ne doit pas traiter de
23 ces questions de manière non-partisane. Et créer une
24 structure qui est plus... qui serait plus partisane que le
25 CPSNR, n'apaisera pas les craintes des gens.

26 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Est-ce qu'il pourrait y
27 avoir un Comité des parlementaires 2.0, dont le mandat serait
28 élargi, et dont les procédures seraient adaptées pour

1 intégrer certains des éléments ici proposés par madame Kwan?

2 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Je ne prétends pas
3 décider de ce qu'une législature pourrait faire à l'avenir.
4 Vous avez sans doute pris note du fait que certains députés
5 ont voté contre la décision initiale de créer le CPSNR, ce
6 Comité des parlementaires. Je pense qu'il a très bien
7 fonctionné, ce comité.

8 Je comprends ce que vous cherchez ici, mais
9 je ne pense pas que l'architecture ou que la suggestion que
10 vous nous avez soumise nous fourniront nécessairement une
11 solution raisonnable face à ce que vous recherchez. Je fais
12 confiance aux hommes et aux femmes qui siègent à la Chambre
13 des communes.

14 Je partage l'avis de certains hauts
15 fonctionnaires ici que les gens servent au Parlement de
16 manière honorable. Certains ont peut-être manqué de jugement
17 dans certains contextes, mais je pense qu'il nous faut être
18 prudents, et il ne nous faut pas non plus continuer
19 d'alimenter cette impression qui a été grossièrement exagérée
20 depuis que ce rapport du Comité des parlementaires a été
21 rendu public.

22 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Ce sont toutes mes
23 questions.

24 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

25 Monsieur De Luca pour le Parti conservateur
26 maintenant, c'est à vous.

27 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NANDO DE LUCA:**

28 **Me NANDO de LUCA:** Bonjour, monsieur LeBlanc.

1 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Bonjour.

2 Me NANDO de LUCA: J'aimerais pour commencer
3 reprendre certains des commentaires que vous avez faits dans
4 votre principal interrogatoire au sujet de la rigueur du
5 processus autour des documents classifiés lorsqu'ils arrivent
6 à votre bureau ou avec votre ministère.

7 Vous avez dit, et c'est de la paraphrase,
8 mais je pense que vous avez caractérisé cela comme ceci :
9 comme un processus rigoureux où des renseignements sont
10 pistés lorsqu'ils rentrent dans le coffre-fort, lorsqu'ils en
11 sortent.

12 Alors, ma question, les renseignements qui
13 sont pistés, les renseignements classifiés qui sont reçus,
14 est-ce que ça inclut des choses comme les dates de réception,
15 les gens qui ont eu accès, l'heure, ce qui est remis? Quel
16 est le détail de cette information?

17 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Encore une fois, ça
18 n'est-ce pas moi qui remplis ces formulaires, mais les gens
19 avec qui je travaille qui gèrent ce processus surveillent
20 cela de manière détaillée quant à savoir qui a accès à quels
21 documents, quand ils sont retournés au ministère ou au SCRS.
22 Je parle de documents qui se trouvent peut-être dans un
23 coffre-fort sécuritaire dans mon bureau.

24 Il y a des fonctionnaires qui viennent
25 récupérer des documents. Il y a un processus grâce auquel on
26 note que tel document a été retiré de mon bureau et a été
27 confié à un fonctionnaire ou retourné au SCRS ou autre.

28 Me NANDO de LUCA: Bien. Si j'ai bien

1 compris, plus récemment, est-ce qu'il est vrai que le système
2 de pistage inclut l'utilisation de codes-barres? Est-ce que
3 vous êtes au courant?

4 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Non, je ne les
5 scanne pas moi-même, je ne peux pas parler de cela, mais je
6 suis certain que c'est une réponse technique que je pourrais
7 obtenir pour vous. Je ne connais pas les codes-barres.

8 **Me NANDO de LUCA:** Non, je ne vous demande
9 pas si vous scannez les codes-barres. Est-ce que vous avez
10 vu des codes-barres utilisés pour ces documents?

11 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Je n'ai pas cherché
12 les codes-barres; je regarde les textes des documents. Je
13 n'ai pas remarqué de codes-barres. Il y en a peut-être, mais
14 je ne le sais pas, je l'ignore.

15 **Me NANDO de LUCA:** Bien. Pour ce qui est du
16 processus que vous venez de décrire, est-ce qu'il s'applique
17 à la réception d'informations? Vous avez témoigné tout à
18 l'heure au sujet d'approbation de mandats. Est-ce que ce
19 genre de processus de pistage vaudrait aussi pour la
20 réception de demandes d'approbation de mandat?

21 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Si je comprends
22 bien, oui.

23 **Me NANDO de LUCA:** S'agissant de la question
24 des approbations de mandat, vous avez dit que l'ancien
25 ministre de la Sécurité publique a décrit ces demandes de
26 mandat comme étant les bijoux de la Couronne. De quel
27 ministre parliez-vous?

28 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** C'était Ralph

1 Goodale.

2 **Me NANDO de LUCA:** Et vous avez également dit
3 que d'après votre expérience, s'agissant de ces demandes de
4 mandat, qu'il... entre le moment de la réception de la demande,
5 il y avait typiquement un délai de 7 à 8 jours au niveau
6 ministériel, s'agissant d'obtenir des approbations ou de
7 demander d'autres informations. Est-ce que c'est juste?

8 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Encore une fois,
9 j'ai posé la question au sujet de monsieur Tupper parce que
10 je voulais connaître leur processus au ministère avant qu'on
11 ne les reçoive. Je l'ai interrogé là-dessus. Mais encore
12 une fois, je n'ai jamais été le sous-ministre de la Sécurité
13 publique. Il faudrait poser cette question aux
14 fonctionnaires.

15 On m'a dit qu'ils s'efforcent de faire le
16 nécessaire dans les 4, 5, 6 jours. Ils ont un rôle
17 statutaire à jouer, s'agissant de me faire des
18 recommandations. Et je pense que cela se fait en l'espace de
19 quelques jours, 5-6 jours. C'est, dans mon souvenir, le
20 processus typique. Au niveau ministériel, le sous-ministre
21 et les hauts fonctionnaires travaillent avec eux.

22 **Me NANDO de LUCA:** Et vous avez dit, une fois
23 qu'ils ont donné la recommandation, que le sous-ministre a
24 donné sa recommandation, une fois que c'est fait au niveau
25 ministériel, vous avez décrit un autre petit délai. Votre
26 chef de cabinet disait... vous avez dit qu'il y avait une
27 demande de mandat à examiner. Vous avez dit que ça prenait
28 quelques jours pour le faire. Est-ce que c'est 2 ou 3 jours,

1 4 jours, plus ou moins, de votre expérience?

2 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui. Et j'ai aussi
3 dit que tous les mandats ne sont pas pareils. Certains
4 arrivent avec une demande de la part du ministère et du SCRS
5 pour un temps de retour rapide à cause d'urgence
6 opérationnelle. Et je peux vous dire, il y a eu cette
7 situation où chaque heure comptait. Ça, c'est pas la même
8 chose que de renouveler une autorité ou un pouvoir qui est en
9 place depuis un an. Donc, les deux extrémités de cette
10 fourchette.

11 Alors, ce ne sont pas des surprises. Dans
12 mon expérience, mon chef de cabinet savait qu'il y avait une
13 demande pour un mandat qui est en... qui s'achemine. Le
14 ministère disait « on prépare ceci, on va vous donner les
15 conseils du ministère. On espère de vous l'envoyer d'ici une
16 certaine date ou ça devrait vous arriver d'ici la fin de
17 semaine. » Voilà les discussions.

18 Mon chef de cabinet me disait qu'il y a un
19 mandat qui s'achemine vers nous. Et une fois que le mandat
20 arrive à notre bureau avec les conseils formels, tels que la
21 *Loi* l'exige, du sous-ministre qui me recommande d'approuver
22 ou non le mandat, nous cherchons... et je dois vous dire que
23 des fois, on répond la même journée. C'est un renouvellement
24 de quelque chose et je suis en voyage et je peux le signer
25 quand je retourne à Ottawa la semaine suivante. Ça peut
26 prendre six ou sept jours, mais ce n'est pas une situation
27 urgente. Alors, ce sont les conseils qu'on reçoit de la part
28 du ministère et du SCRS.

1 Mais normalement, le processus - parce que je
2 comprends l'importance que ça prend pour le ministère et le
3 SCRS -, donc, je cherchais à y répondre en quelques jours.
4 Certains se font plus rapidement et d'autres se font plus
5 lentement.

6 **Me NANDO de LUCA:** Alors, vous vous attendez
7 à ce que, vu la nature de ce que vous examinez, plus c'est
8 tôt, mieux c'est?

9 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui. Et aussi parce
10 qu'on cherche à les renvoyer au ministère et au SCRS le...
11 aussi rapidement qu'on peut. Parce que je dois les laisser
12 dans un coffre-fort dans mon bureau; c'est pas aussi sécurisé
13 que de les remettre au SCRS.

14 **Me NANDO de LUCA:** De votre expérience, quand
15 vous avez à traiter de ces demandes, est-ce que vous pensez à
16 un exemple où ça a pris 54 jours entre le moment où vous avez
17 reçu la demande au niveau ministériel jusqu'à ce que vous
18 l'ayez signée?

19 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Non.

20 **Me NANDO de LUCA:** Je veux changer de sujet,
21 si vous me permettez, pour donner suite à quelque chose dont
22 on a discuté la dernière fois que vous étiez là.

23 Le député Han Dong a dit qu'il aimerait se
24 rejoindre au caucus libéral à la Chambre. Ma question est,
25 avez-vous eu des discussions avec monsieur Dong quant à
26 revenir au caucus? Et, si oui, quand?

27 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** La seule discussion
28 que j'ai eue avec monsieur Dong, c'était en automne de 2023,

1 donc, il y a plus d'un an. Et à ce moment-là, je l'avais
2 indiqué, comme je l'ai dit en public, qu'on voulait attendre
3 le rapport finalisé de cette Commission avant que j'offre des
4 conseils au Premier ministre à ce sujet. Et je n'ai pas eu
5 de conversation depuis lors.

6 **Me NANDO de LUCA:** D'accord. Et donc,
7 attendre le résultat... le rapport finalisé de cette
8 Commission, c'est la seule raison pour laquelle, d'après
9 votre réponse, on n'a pas pensé ou examiné ce sujet. Mais vu
10 la façon dont vous avez répondu, ce n'est pas un sujet vif
11 depuis lors?

12 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Non, je n'en ai pas
13 discuté avec le Premier ministre ou avec les... quelqu'un à son
14 bureau.

15 **Me NANDO de LUCA:** Voilà, ce sont mes
16 questions.

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.
18 Maintenant, nous avons l'avocat pour Erin
19 O'Toole.

20 Monsieur Jarmyn.

21 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me THOMAS JARMYN:**

22 **Me THOMAS JARMYN:** Merci, Madame la
23 Commissaire. Je suis Tom Jarmyn. Je représente Erin
24 O'Toole.

25 Bonjour, Ministre.

26 Alors, je vais vous poser une question au
27 sujet des médias sociaux. Je comprends, d'après ce que vous
28 avez dit plus tôt, que le gouvernement s'est engagé dans une...

1 à envoyer une déclaration aux médias sociaux.

2 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui, on l'a fait
3 avant les élections de deux mille... des élections antérieures.

4 **Me THOMAS JARMYN:** Est-ce que WeChat est une
5 de ces entreprises?

6 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** On n'a pas décidé de
7 cela ou non. Je crois que monsieur Sutherland l'aura
8 mentionné lors de son témoignage. Ils ont eu des discussions
9 très préliminaires, lui, ou des personnes qui travaillent
10 pour lui. Mais ils veulent avoir les conseils des agences de
11 sécurité et de renseignement. Donc, je crois que c'est pas
12 du tout clair que s'il y a une version renouvelée de cette
13 déclaration d'intégrité en ligne, qu'ils en feraient part.
14 Mais je crois que monsieur Sutherland et ses collègues ont eu
15 des discussions très préliminaires avec eux.

16 **Me THOMAS JARMYN:** Ces rapports, ces agences
17 vous rendent rapport. Et je vous ai dit qu'il y a une
18 différence entre Facebook et LinkedIn et d'autres. Êtes-vous
19 d'accord avec ça?

20 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Je ne suis pas
21 expert dans ces plateformes. J'ai jamais regardé... je suis
22 jamais allé voir WeChat. Donc, je suis pas un expert pour
23 vous donner une idée des différences entre les médias, les
24 plateformes de médias sociaux.

25 **Me THOMAS JARMYN:** Et si WeChat s'avère être
26 une plateforme utilisée par le gouvernement chinois pour
27 censurer des communications ou de répandre de la
28 désinformation, est-ce que vous comprendrez que ça serait

1 difficile pour eux de signer cette déclaration?

2 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** C'est théorique,
3 mais je sais que j'ai noté que quand... comment, dans le cas de
4 monsieur O'Toole et d'autres, que cette plateforme a été
5 utilisée à des fins de désinformation et désinformation.
6 Mais comme je dis, on n'a aucunement décidé de signer une
7 déclaration volontaire avec ce groupe. Et je sais que
8 monsieur Sutherland, quand il m'en a parlé, avait dit qu'il
9 serait vraiment informé par l'information de la part du CST,
10 de la Commission, et du SCRS, et des agences, donc, de
11 sécurité de renseignement.

12 **Me THOMAS JARMYN:** Et si vous pouvez mettre à
13 l'écran CAN11293, s'il vous plait.

14 **--- PIÈCE No. CAN011293:**

15 China: Domination of Chinese-Language
16 Media in Canada Poses National
17 Security Threats - IM 30/2023

18 **Me THOMAS JARMYN:** À la page 4, s'il vous
19 plait. On examine le premier paragraphe.

20 Alors, Monsieur le Ministre, je vous dis que
21 les commentaires en ce qui a trait à WeChat, on sent qu'ils
22 facilitent la surveillance, la répression et l'influence sur
23 les communautés chinoises en diaspora par la RPC.

24 Est-ce que ça l'empêche d'être participant
25 approprié dans une telle déclaration? Est-ce que, ça, c'est
26 juste de le dire?

27 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Je vais pas
28 questionner, mettre en question si ce que vous avez dit est

1 juste et équitable, mais je sais que WeChat a été envoyé par
2 le Gouvernement de la Chine dans certaines campagnes de
3 désinformation par le passé.

4 **Me THOMAS JARMYN:** Et vous pouvez voir à
5 droite, dans la colonne de droite :

6 « Récemment, des reportages de
7 sources ouvertes notent une campagne
8 coordonnée de désinformation sur
9 WeChat qui cherche à dissuader les
10 électeurs d'appuyer des candidats
11 parlementaires avec des points de vue
12 anti-Chine en 2021. » (Tel
13 qu'interprété)

14 Donc, je vous dirais qu'il devrait y avoir un
15 changement fondamental dans les caractéristiques de la
16 plateforme avant qu'ils puissent participer à une telle
17 déclaration volontaire.

18 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Je crois que oui,
19 c'est juste. Voilà pourquoi j'ai dit que l'idée qu'on
20 s'engagerait avec eux, comme avec les autres plateformes de
21 médias sociaux, vous avez parlé de Facebook, Google,
22 Microsoft, d'autres plateformes, je crois qu'il y a une
23 différence importante. Et voilà pourquoi les hauts
24 fonctionnaires ont fait un travail préliminaire pour
25 comprendre la portée de ces plateformes. Il reste encore
26 beaucoup de travail à faire avant qu'on puisse contempler
27 qu'ils participent au même niveau que les autres plateformes.

28 **Me THOMAS JARMYN:** Ce sont mes questions.

1 Voilà, c'est tout.

2 **COMMISSAIRE HOGUE:** Maintenant, Madame Teich
3 pour la Coalition des droits humains.

4 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SARAH TEICH:**

5 **Me SARAH TEICH:** Bon après-midi, ministre
6 Leblanc.

7 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Bonjour, bon après-
8 midi.

9 **Me SARAH TEICH:** Je comprends que le
10 portefeuille de Sécurité publique contient entre autres la
11 GRC, l'Agence des services frontaliers. Et une partie de ce
12 que l'Agence des services frontaliers, c'est de juger si les
13 gens doivent être renvoyés en vertu de la *Loi sur la*
14 *protection des réfugiés*. Donc, l'ingérence étrangère par une
15 personne au Canada va peut-être violer les conditions, ça
16 peut comprendre du harcèlement, quelqu'un peut être accusé de
17 criminalité. À ce que vous sachiez, est-ce que l'Agence des
18 services frontaliers s'est servie de la loi sur la protection
19 des... et des... de l'immigration et de la protection des
20 réfugiés pour renvoyer quelqu'un au Canada suite à des
21 accusations d'ingérence étrangère?

22 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Je crois que
23 l'Agence des services frontaliers exerce leurs
24 responsabilités en vertu de la *Loi* pour renvoyer du Canada
25 des personnes qui sont inadmissibles. Il y a un volume
26 important de personnes qui sont renvoyées par l'Agence. On
27 ne m'informe pas de tous ces dossiers. Certains dossiers me
28 sont envoyés quand les gens cherchent à obtenir un sursis de

1 renvoi. Et ça serait la seule fois où je verrais un dossier
2 en particulier.

3 Je n'ai pas vu, dans le contexte des demandes
4 de sursis qui m'ont été envoyées, un dossier qui soit lié à
5 l'ingérence étrangère. Mais je sais que l'Agence des
6 services frontaliers traite des milliers de dossiers en vertu
7 de leurs obligations sous la *Loi*. Alors, j'ai vu dans
8 certains renvois qu'on... où on me demande d'accorder un
9 sursis, qu'il y a des condamnations criminelles.

10 Donc, je peux pas parler de tous les renvois
11 et de... des critères employés par la GR... de l'Agence des
12 services frontaliers. Mais ils sont obligés par la *Loi*. Et
13 la Commission des réfugiés participe aussi à ce processus.

14 **Me SARAH TEICH:** Dans votre capacité en tant
15 que ministre, est-ce que vous avez demandé à l'Agence de...

16 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Je m'excuse, je vais
17 demander au témoin de ne pas répondre à cette question quant
18 aux instructions qu'il aurait données ou non à l'Agence.

19 **Me SARAH TEICH:** D'accord. Est-ce qu'on peut
20 examiner HRC141 [sic], s'il vous plait, et l'afficher?
21 Merci.

22 **--- PIÈCE No. HRC0000134:**

23 Uncovering Foreign Interference in
24 Tigrayan Lives

25 **Me SARAH TEICH:** C'est un rapport écrit par
26 Joanne Hodges et Makeda Leul. Un nouveau rapport daté
27 d'octobre 2024.

28 Bon, je n'ai pas noté. Est-ce qu'on peut

1 passer à 3.2, s'il vous plait. Je ne sais pas quelle page ça
2 serait. Là. Merci.

3 Alors, des exemples de menaces reçues par des
4 Canadiens tigrés, et ça donne des exemples et ça démontre
5 certains problèmes quant aux réponses de l'Agence quant à la
6 répression transnationale. Et ici, il s'agit de Kibrom
7 d'Edmonton qui a reçu des menaces de mort. Il a dit que :

8 « Pendant une manifestation à
9 Edmonton, ma photo a été publiée. Le
10 matin suivant, j'ai trouvé une lettre
11 menaçante à ma porte disant que vous
12 allez bientôt mourir, comme votre
13 peuple. J'en ai parlé à la GRC qui a
14 visité mon domicile et m'a dit de
15 prendre des mesures pour me
16 protéger. » (Tel qu'interprété)

17 Cette même personne, plus tard, dit que
18 lorsqu'il était à un magasin d'épicerie :

19 « ...une femme qui appuyait le
20 Gouvernement d'Erythrée et son fils
21 m'ont confronté. Elle a menacé... elle
22 a dit que je serais tué bientôt et
23 son fils a essayé de provoquer une
24 dispute physique. Des témoins m'ont
25 défendu, mais quand la police est
26 arrivée, ils ont décidé de ne pas
27 porter des accusations contre la
28 femme et son fils, mais ils m'ont

1 conseillé d'être prudent. Je me
2 sentais terrifié, déprimé, stressé et
3 misérable pendant cette période. Les
4 réponses de la GRC semblaient
5 insuffisantes et je passais beaucoup
6 de mon temps confiné chez moi avec
7 des problèmes physiques et
8 psychologiques. » (Tel
9 qu'interprété)

10 En tant que ministre, comment est-ce que vous
11 composez avec ce genre de menaces?

12 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** C'est la première
13 fois que je vois ce document. Je connais pas du tout le
14 contexte. Ce sont des personnes qui décrivent des
15 circonstances bien préoccupantes, on le comprend.

16 Mais moi, je ne dirige pas la GRC dans leurs
17 opérations. Ce serait inapproprié. Et donner des
18 commentaires sur comment la GRC a traité d'un cas en
19 particulier, j'hésite à le faire. Je possède pas toutes les
20 informations et je n'ai pas l'avantage de l'indépendance qu'a
21 la GRC pour évaluer ces opérations criminelles.

22 Alors, comme vous avez dit, c'était dans la
23 ville d'Edmonton, il y a un service policier municipal à
24 Edmonton, et je suppose - et là, c'est l'impression que j'ai
25 - alors, donc, ces services policiers aussi ont un rôle à
26 jouer.

27 Je sais que la GRC travaille en étroite
28 collaboration ou travaille de près avec les personnes dans

1 les communautés des diasporas. Il se soucie, comme se soucie
2 le gouvernement, de la protection de ces gens qui sont
3 souvent harcelés et intimidés et eux-mêmes victimes
4 d'ingérence étrangère ou d'autres actes haineux. Et je crois
5 que la GRC la prend bien au sérieux.

6 Le commissaire parle... me parle du travail
7 qu'il fait avec l'Association des chefs de police au sujet de
8 l'aide à donner aux petites forces policières. S'agissant de
9 mener des enquêtes sur des crimes haineux, dans le cas
10 d'altercation physique dans un Superstore, et bien la police
11 d'Edmonton, je devine, aurait participé au processus
12 d'enquête.

13 Je partage cette inquiétude. Les personnes
14 issues de ces communautés doivent se sentir en sécurité au
15 Canada. Je pense que tous les Canadiens s'inquiètent de la
16 sécurité de leurs concitoyens.

17 Nous avons tristement vu des exemples dans
18 des petites et grandes localités au pays qui devraient nous
19 aider à comprendre l'importance de toutes les forces
20 policières. Le fait que les forces policières et que les
21 forces de renseignement jouent un rôle important. Il nous
22 faut obtenir l'information et les avis et conseils des
23 communautés de partout au pays. C'est ce que fait la GRC et
24 d'autres forces de police. Je les encourage à faire ce
25 travail, mais je ne peux pas me prononcer sur l'exemple que
26 vous venez de montrer.

27 **Me SARAH TEICH:** Je ne vous interroge pas sur
28 les faits de l'exemple. Il s'agit surtout pour moi

1 d'illustrer les situations et les perceptions de membres des
2 diasporas. Et je voulais surtout que ce soit un tremplin
3 pour discuter d'améliorations possibles pour la GRC. Auriez-
4 vous des améliorations à recommander?

5 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Je sais que la GRC
6 est très préoccupée par cette question elle-même, comme je
7 l'ai dit. Le leadership de la GRC, le commissaire, les
8 personnes qui recrutent des cadets sont très engagés. J'ai
9 passé du temps au Dépôt à Regina avec la GRC il y a quelques
10 semaines. Il y a eu un défilé autour du monument
11 commémoratif pour les membres des différentes forces qui ont
12 été tués au travail.

13 Le visage de la GRC a évolué, est très
14 différent de ce qu'il était autrefois. On recrute dans
15 différentes communautés ethniques. Il reste encore beaucoup
16 de travail à faire, mais lorsque j'ai observé ce défilé, les
17 cadets qui sont en formation, beaucoup de ces communautés qui
18 ressentent cette angoisse se voient reflétées. Ils voient
19 des agents de la GRC qui émanent de leur communauté. Ils ont
20 également un rôle de leadership à jouer au rôle national avec
21 d'autres forces de police.

22 On est préoccupé par la montée aigue du crime
23 haineux, du discours haineux partout au pays. Après
24 l'annonce de la GRC hier au sujet de l'Inde, eh bien, on est
25 très préoccupé. La communauté sikhe est très préoccupée. Je
26 sais que la GRC est très active, très présente au sein de ces
27 collectivités, mais elle peut toujours chercher à multiplier
28 les occasions d'intervenir. Mais je sais qu'ils comprennent

1 l'importance de ce travail.

2 **Me SARAH TEICH:** Je vais m'arrêter là, je
3 n'ai presque plus de temps. Merci.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors maintenant,
5 monsieur Chantler pour le groupe Concern.

6 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NEIL CHANTLER:**

7 **Me NEIL CHANTLER:** Bonjour, Monsieur le
8 Ministre. Conseiller pour le Concern Group des Sino-
9 Canadiens.

10 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Bonjour.

11 **Me NEIL CHANTLER:** Vous êtes devenu ministre
12 de la Sécurité publique en juillet 2023?

13 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui

14 **Me NEIL CHANTLER:** Vous le confirmez. Et à
15 l'époque où vous avez assumé votre rôle actuel, la question
16 de l'ingérence étrangère chinoise et de la répression
17 transnationale était clairement déjà à l'écran radar du
18 gouvernement.

19 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui.

20 **Me NEIL CHANTLER:** Et l'une des questions au
21 sujet desquelles on vous aurait fait des breffages aurait été
22 l'existence de stations ou de postes de police étrangers,
23 outre-mer. Est-ce le cas?

24 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Est-ce que j'aurais
25 eu des breffages tôt dans mon mandat? Eh bien, c'est une
26 discussion que j'ai avec la GRC et le SCRS, mais est-ce que
27 j'aurais été breffé tôt dans mon mandat? Eh bien, la
28 répression transnationale et le rôle actif du gouvernement

1 chinois faisaient l'objet de breffages tôt dans mon mandat,
2 mais je ne me souviens pas du moment précis où ces prétendus
3 postes de police auraient été abordés. Mais je me ferais un
4 plaisir de confirmer qu'on m'en a bien sûr entretenu.

5 **Me NEIL CHANTLER:** Et lors de ces breffages,
6 on vous a informé que ces postes de police servaient de base
7 à partir desquels exercer des pressions sur les Sino-
8 Canadiens, sur les Chinois habitants au Canada, avec de la
9 coercition, des menaces, de l'intimidation. Ce sont des
10 renseignements que vous auriez reçus à ce moment-là?

11 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** J'hésiterais à
12 discuter les renseignements détaillés de la GRC ou que les
13 agences de renseignement m'auraient communiqué. Cette
14 affirmation que vous faites a été rendu publique, mais je ne
15 voudrais pas attribuer cela à des membres de la GRC lors de
16 breffages avec moi.

17 **Me NEIL CHANTLER:** Pourriez-vous confirmer
18 que ces postes de police ont été mis en lumière pour la toute
19 première fois en septembre 2022, suite à un rapport d'ONG,
20 mais lorsque vous avez assumé votre... vos responsabilités
21 actuelles en juillet 2023, il semblait que ces postes de
22 police étaient toujours fonctionnels, opérationnels?

23 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Encore une fois, je
24 ne sais pas à quel moment précis cela m'a été communiqué.
25 J'ai pris bonne note de la discussion publique de ça. Vous
26 me dites que c'était en octobre 2022, ça a clairement été
27 soulevé au Parlement, mais le témoignage du commissaire
28 Duheme et mes échanges avec lui ont fait ressortir qu'il y a

1 des enquêtes actives à ce stade-ci. Donc, vous comprendrez
2 que j'hésite à en dire davantage. Je ne suis pas au courant
3 du détail de ces enquêtes, bien sûr. Je compte que la GRC
4 fera son travail comme il se doit. Quant à savoir combien
5 d'enquêtes sont en cours et où elles en sont, je ne suis pas
6 en mesure d'y répondre.

7 **Me NEIL CHANTLER:** Aviez-vous compris que
8 l'utilisation de ces postes existait encore à l'époque où
9 vous avez assumé vos fonctions, votre portefeuille? Par
10 opposition à un poste de police, est-ce que ces postes
11 continuaient d'exercer leurs activités au moment où vous êtes
12 entré en fonction?

13 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Encore une fois, ce
14 sont des renseignements qu'ils m'auraient communiqués dans le
15 cadre d'une communication sécuritaire à l'interne. Je ne
16 sais pas comment parler en public de leur rôle s'agissant de
17 démonter ces postes. Je sais que le commissaire de la GRC
18 était ici et ces questions, il faudrait, je pense, les poser
19 aux forces de police.

20 **Me NEIL CHANTLER:** Donc, vous ne pouvez pas
21 confirmer que ces postes de police sont actifs aujourd'hui?

22 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Je ne suis pas en
23 mesure de révéler des renseignements confidentiels dans le
24 cadre d'une audience publique.

25 **Me NEIL CHANTLER:** Bien. Plusieurs témoins
26 nous ont dit qu'il y a des espoirs que les modifications
27 législatives apportées par le projet de loi C-70 vont aider à
28 décourager ces activités par la Chine sur le sol canadien à

1 l'avenir. Avez-vous cette confiance, cette conviction? Et
2 je vais peut-être vous demander ceci. Pourriez-vous nous
3 parler du niveau de confiance que vous avez que ces
4 amendements législatifs vont décourager, comme il se doit, la
5 République de Chine de s'adonner à ces activités alors qu'on
6 a déjà la preuve que la Chine est prête à violer de manière
7 flagrante la souveraineté et les lois canadiennes?

8 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Je reconnais la
9 nature répréhensible de ces activités. Je ne voudrais pas
10 diminuer de quelque manière que ce soit l'importance, le
11 sérieux de la répression chinoise et le fait que le
12 gouvernement cherche à menacer des Canadiens en sol canadien
13 par ce biais ou par d'autres moyens. Les Chinois sont très
14 actifs et ils essaient dans beaucoup de démocraties, dont le
15 Canada, de participer à cette répression transnationale.
16 J'ai ces conversations avec le Groupe des cinq, avec des
17 homologues très souvent, et ils voient les mêmes choses dans
18 leur pays.

19 J'avais pensé que l'adoption de ce projet de
20 loi pour contrer l'ingérence en juin dernier aurait
21 sensiblement augmenté et amélioré la trousse d'outils pour la
22 GRC. Mon collègue, le ministre de la Justice, pourrait en
23 parler plus avant, mais il s'agit de renforcer les outils
24 pour les services de renseignement et pour les forces de
25 police pour détecter et démanteler ces activités. Je pensais
26 que c'était très important. C'était sans doute les
27 amendements les plus importants à la *Loi en matière de*
28 *sécurité nationale* depuis des décennies. Le leadership du

1 SCRS à l'époque m'a dit que depuis le début de leurs 40 ans,
2 c'était la plus importante amélioration de leur trousse en
3 cette ère numérique.

4 Donc, je pense toujours que c'est une étape
5 primordiale s'agissant de détecter et de démanteler ces
6 activités inacceptables. Mais je suis assez réaliste pour
7 savoir que des acteurs étatiques comme la Chine, mais pas
8 seulement la Chine, évoluent leurs tactiques de manière à
9 (non interprété). Avoir confiance. La police et les
10 services de renseignement, j'ai cette confiance, vont
11 continuer d'évoluer leurs moyens d'enquête pour faire ce
12 qu'ils doivent faire pour protéger les Canadiens.

13 **Me NEIL CHANTLER:** Monsieur le Ministre,
14 pourriez-vous confirmer qu'à ce jour, il n'y a eu aucune
15 arrestation, aucun retrait d'accréditation diplomatique, ni
16 aucune accusation?

17 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Je m'excuse
18 d'interrompre, mais le ministre ne peut pas confirmer cette
19 information du fait d'enquêtes en cours.

20 **Me NEIL CHANTLER:** Il y a pas eu
21 d'arrestation ou d'accusation publique de fait? Pouvez-vous
22 confirmer cela?

23 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Est-ce qu'il y a des
24 arrestations secrètes au Canada?

25 **Me NEIL CHANTLER:** Je suis confus moi-même.
26 Je n'en connais pas. Et si vous pouviez répondre, est-ce que
27 vous, vous êtes au courant?

28 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Mon avocat conseil

1 vient de m'aviser de ne pas répondre. C'est le commissaire
2 de la GRC qui est le mieux en mesure de répondre à cette
3 question. Et je pense que j'ai pris note de ses commentaires
4 au sujet d'opérations en cours. Et j'ai confiance, je compte
5 qu'ils vont bien faire leur travail, et je ne voudrais pas
6 dire quelque chose dans cette tribune qui porterait atteinte
7 à leur capacité d'exiger des comptes à ceux qui commettent
8 ces actes possiblement répréhensibles.

9 **Me NEIL CHANTLER:** Alors, j'aimerais nuancer
10 un peu la discussion. Si l'on peut accepter ce fait, il y a
11 eu quelques autres cas d'ingérence politique en sol canadien.
12 Et j'aimerais vous entendre là-dessus et sur la... ce qui les
13 distingue par rapport aux forces... aux postes de police.

14 En avril 2023, comme vous le savez, le
15 gouvernement a ordonné que les Wealth One Bank coupent leurs
16 liens avec la banque et liquident leurs actions.

17 Et on a entendu dire aujourd'hui, deuxième
18 exemple, que le Gouvernement du Canada a expulsé six
19 diplomates indiens sur la base de renseignements liant le
20 gouvernement indien avec le meurtre de monsieur Nijjar.
21 Alors, il y a eu des ordonnances d'aliénation, de
22 liquidation. Il y a eu des arrestations de la GRC,
23 l'expulsion de diplomates. Mais il y a rien du genre avec
24 ces postes de police exploités par le Gouvernement du Canada
25 [sic].

26 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Pour ce qui est de
27 la Wealth One Bank, j'ai pris note des commentaires faits en
28 public au sujet de cette Wealth One Bank. C'est la ministre

1 des Finances qui a un rôle de surveillance par rapport au
2 système bancaire. Encore une fois, les renseignements au
3 sujet de la Wealth One Bank, ce n'est pas quelque chose dont
4 je peux parler en public. Mais les décisions qu'elle a
5 prises comme responsable sont les siennes, comme il se doit.

6 Vous avez dit qu'on en a pris connaissance
7 hier. La décision... la ministre des Affaires étrangères a
8 décidé d'expulser six diplomates indiens. Je ne peux pas
9 vous corriger, mais delà... enfin, vous avez donné l'impression
10 que ces six étaient liés au meurtre de monsieur Nijjar, un
11 citoyen canadien, en sol canadien. Jepense que la GRC,
12 encore une fois, je me fie à ma mémoire, et ils ont parlé
13 plus généralement de la participation à des activités
14 criminelles, pénales. Je ne pense pas que le commissaire ait
15 fait le lien entre ces six et un délit, mais à une série de
16 crimes. Et je pense qu'il est important d'être précis.

17 **Me NEIL CHANTLER:** Êtes-vous d'accord que le
18 fait d'expulser un diplomate chinois enverrait un message
19 clair au Parti communiste du Canada [sic] qu'on ne va pas
20 tolérer le fait que les postes de police sont ici, les postes
21 de police chinois?

22 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Ces décisions sont
23 du ressort de la ministre des Affaires étrangères. Je sais
24 que ces informations sont partagées avec ma collègue, la
25 ministre des Affaires étrangères, qui prend ces décisions
26 elle-même.

27 Moi, ma tâche, c'est de s'assurer que les
28 services de renseignement et de sécurité font de leur mieux

1 possible pour aider à contrer ce genre de comportement et
2 fournir des conseils aux Affaires mondiales. Et j'ai
3 confiance qu'ils le font et je travaille avec eux et je vois
4 certains éléments de renseignement qu'ils vont recueillir.
5 Et ces informations sont envoyées au ministère des Affaires
6 mondiales. Et c'est madame Joly qui prend les décisions.

7 **Me NEIL CHANTLER:** Merci, ministre. Merci,
8 Madame la Commissaire.

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** Le prochain, c'est UCC,
10 mais je ne vois pas l'intervenant.

11 **Me NATALIA RODRIGUEZ:** D'après ce que j'ai
12 compris - c'est Natalia Rodriguez - monsieur Doody était
13 devant le tribunal ce matin. Il nous a pas dit qu'il n'a pas
14 l'intention de venir, mais il semble qu'il sera peut-être
15 retardé.

16 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, le prochain avocat
17 sera monsieur Sirois.

18 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

19 **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors, bonjour,
20 ministre LeBlanc.

21 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Bonjour.

22 **Me GUILLAUME SIROIS:** Bonjour. Donc, je vais
23 commencer par... vous êtes au courant des campagnes de
24 désinformation russes visant les Canadiens depuis les
25 dernières années - on en a parlé au courant de ces audiences
26 - incluant durant les deux dernières élections générales.
27 Est-ce que vous êtes au courant de campagnes de
28 désinformation russes?

1 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Oui. Je sais que la
2 Russie est parmi les acteurs les plus présents dans ces
3 campagnes de désinformation. C'est sûr.

4 Me GUILLAUME SIROIS: Pis je pense qu'on a
5 entendu aussi que ces campagnes de désinformation n'étaient
6 pas dirigées vers le résultat lui-même des élections
7 générales, par exemple, mais qu'elle visait plutôt à
8 amplifier le sentiment de mécontentement ou de polarisation
9 au sein de la population canadienne. Est-ce que ça... c'est
10 conforme à votre impression des choses?

11 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Oui. Je suis pas
12 expert du tout dans ces détails de campagnes de
13 désinformation, mais d'après ma compréhension, vous avez
14 raison. Souvent, c'est pas un résultat électoral précis,
15 mais c'est de semer la division, la frustration, c'est de
16 décourager les gens de participer, de promouvoir un narratif
17 extrémiste.

18 Et souvent, pis c'est pas uniquement la
19 Russie, mais les États hostiles qui engagent ce genre de
20 comportement ou campagne de mésinformation ou désinformation,
21 c'est précisément pour créer une instabilité, un manque de
22 confiance dans des institutions, dans la démocratie. C'est
23 ça, un objectif en soi-même, souvent, pour ces acteurs
24 néfastes.

25 Me GUILLAUME SIROIS: Et je pense que vous
26 avez fait un communiqué en lien avec l'opération de *Tenet*
27 *Media*. On peut le sortir. C'est RCD44.

28 --- PIÈCE No. RCD0000044:

Statement by the Minister of Public
Safety, Democratic Institutions and
Intergovernmental Affairs on U.S.
action regarding Russian influence
operations - Canada.ca

Me GUILLAUME SIROIS: Malheureusement, c'est
la version anglaise, mais ça, ça serait un autre exemple de
désinformation russe visant à déstabiliser la population
canadienne, la démocratie canadienne, entre autres? Je vous
demandais la question pour vous, dans le fond, que c'était...

L'HON. DOMINIC LeBLANC: Oui, je veux juste
voir si c'est la déclaration de... c'est ça, de quelques
semaines.

Me GUILLAUME SIROIS: Oui, c'est le 5
septembre.

L'HON. DOMINIC LeBLANC: Absolument. Ça,
c'est suite à une collaboration avec nos partenaires
américains. Et vous avez raison, la déclaration confirme
quelque chose que le Procureur général des États-Unis a aussi
adressé. Les services de police au Canada collaborent
évidemment beaucoup avec leurs partenaires américains. Et
c'est un contexte, un exemple où la cible était des... des
citoyens américains était les États-Unis, mais il y avait des
éléments canadiens, des acteurs dans ce stratagème qui
étaient au Canada. Et on a eu des conséquences ici au
Canada.

Et j'étais très content que Merrick Garland,
le Procureur général des États-Unis, ait pris le temps de

1 m'appeler cette journée-là pour remercier le Canada pour le
2 rôle important que nous avons joué avec les autorités sous le
3 ministère de la Justice des États-Unis afin, précisément,
4 d'identifier et de détecter ce genre de campagne de
5 mésinformation ou de désinformation.

6 Alors, ça confirme, je pense, on a parlé, le
7 secrétaire... ou, le Procureur général et moi, de l'importance
8 de contrer ces campagnes de désinformation. Eux autres sont,
9 comme vous savez très bien, dans un contexte électoral dans
10 les dernières semaines. Et j'ai trouvé ça génial qu'il a
11 pris le temps de m'appeler pour me remercier du travail que
12 le Canada a fait avec les partenaires américains.

13 **Me GUILLAUME SIROIS:** Donc, je veux juste
14 revenir un peu à l'idée d'influencer le résultat d'une
15 élection versus essayer de polariser la société ou de diviser
16 la société, parce que dans votre communiqué ici, on peut voir
17 que vous condamnez avec la plus grande fermeté les tentatives
18 de RT de faire la désinformation ou d'influencer le résultat
19 des élections. Donc, on dirait qu'il y a un peu de confusion
20 tout au long des audiences que d'amplifier la polarisation de
21 la population n'a pas nécessairement d'effet sur les
22 élections. Mais est-ce que, selon vous, une population qui
23 est de plus en plus insatisfaite avec le gouvernement en
24 place, par exemple, est-ce que ça peut avoir des effets sur
25 des élections sur le long terme, par exemple?

26 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Mais sûrement, vous
27 ne vous attendez pas que je vais confirmer une population pas
28 contente avec le gouvernement actuel en place.

1 **Me GUILLAUME SIROIS:** Non, je...

2 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** La prémisse de votre
3 question, évidemment, je m'objecte farouchement.

4 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je suis tout à fait
5 d'accord. La population... j'ai aucun doute que la population
6 est très satisfaite avec le gouvernement actuel, c'est pas du
7 tout là l'idée de ma question. C'est plus quand on... une
8 tentative d'influencer la dissidence et d'encourager la
9 dissidence au sein d'une population peut nécessairement mener
10 à des changements d'intention de vote sur le long terme. Est-
11 ce que vous êtes d'accord avec ça?

12 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Ben, écoutez,
13 j'écoute qu'est-ce que... je comprends qu'est-ce que vous
14 disiez. Je... comme j'ai dit, moi, je ne suis pas expert dans
15 ces campagnes de désinformation là, mais d'après ce qu'on me
16 décrit, il y a une vaste gamme de raisons pourquoi un État
17 hostile va décider d'entreprendre une campagne de
18 désinformation. La Russie, souvent, c'est à propos, par
19 exemple, du conflit de la guerre en Ukraine, comme j'ai dit
20 tantôt. Souvent, on me dit, on me rapporte que ces campagnes
21 de désinformation là sont un essai ou sont une façon de
22 déstabiliser la confiance publique. On a vu ça beaucoup dans
23 le contexte de la COVID-19 pendant la pandémie.

24 Mais il y a sûrement aussi des gens qui
25 imaginent des campagnes de désinformation pour avancer un
26 résultat électoral précis. Mais comme j'ai dit, moi, j'ai
27 jamais monté une campagne comme ça moi-même et je ne passe
28 pas beaucoup de temps à les regarder, mais je comprends ceux

1 et celles qui surveillent ça puis qui me décrivent un peu
2 qu'est-ce qu'ils observent. C'est une vaste gamme
3 d'objectifs.

4 Le défi pour nous comme gouvernement, c'est...
5 comme on a discuté ça tantôt, c'est de les identifier et de
6 trouver la meilleure façon. C'est pas uniquement le
7 gouvernement qui peut et doit faire ça, mais utiliser des
8 acteurs de la société civile, d'autres experts reconnus et
9 crédibles pour contrer et pour éduquer ou faire comprendre
10 aux consommateurs de cette information-là le risque d'être
11 victimes de ce genre de désinformation là.

12 **Me GUILLAUME SIROIS:** Puis on peut baisser le
13 document, je ne crois plus qu'on en aura de besoin.

14 Mais je ne prétends pas être un expert en
15 désinformation non plus, j'ai pas moi-même mené des campagnes
16 de désinformation, mais je me demande, est-ce qu'il y a eu
17 une analyse de la part du gouvernement sur l'effet sur le
18 long terme, à travers les quelques dernières années où il y a
19 eu de la propagande russe au sein... au Canada? Est-ce qu'il y
20 a une analyse sur l'effet cumulatif que ça peut avoir sur les
21 intentions de vote, par exemple?

22 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Je sais que à
23 certaines réunions, mais y compris des réunions qui seront
24 sujettes à une confidentialité, soit du Cabinet ou de la
25 Sécurité nationale, on discute le défi de la désinformation
26 et comment le gouvernement doit et pourra contrer, mais moi,
27 je pense pas que... je me sens pas à l'aise puis je me rappelle
28 pas d'un document précis qui donne une analyse de l'impact.

1 Alors, ça existe peut-être, je me rappelle pas de l'avoir vu.

2 Cependant, je participe à des réunions, c'est
3 sûr, avec des collègues ministres souvent à cet égard-là.

4 Juste la ministre de Patrimoine canadien est beaucoup saisie
5 de cette question-là. Elle et moi, on a discuté l'importance
6 d'avoir... qu'on se parle d'un diffuseur public respecté, c'est
7 juste un exemple, et mon ministère est impliqué avec la
8 société civile, mais je me sens pas à l'aise de confirmer un
9 tel document qui existe peut-être ou qui n'existe pas, mais
10 même si je me rappelaiss d'un tel document, je ne suis pas
11 certain que... de divulguer les contenus dans un contexte
12 public sera possible.

13 **Me GUILLAUME SIROIS:** Juste si ça peut aider,
14 il y a une recommandation qui était dans le septième rapport
15 du Comité permanent sur la sécurité nationale et la sécurité
16 publique qui s'appelle, en anglais, « Up to the Task :
17 Strengthening Canada's Security Posture in Relation to
18 Russia », et une des recommandations, c'était justement de
19 mener une étude approfondie de l'impact et de la portée de la
20 désinformation russe et de d'autres États au Canada.

21 Pensez-vous que ça serait une recommandation
22 utile pour mieux adresser ce problème-là?

23 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** C'est une
24 recommandation particulière. Je ne me suis pas penché dessus,
25 mais je sais que la question, puis on a discuté de ça tantôt,
26 encore une fois, la question de comment le gouvernement, avec
27 d'autres acteurs de la société civile, comme j'ai dit, de
28 académiques, des universités, des médias plutôt

1 traditionnels, comment on peut tous ensemble aider des
2 Canadiens à avoir une confiance dans la fiabilité de leurs
3 renseignements, des informations que les Canadiens vont aller
4 consommer est un défi continué que nous discutons souvent.

5 Et moi, j'ai vu plusieurs ébauches ou
6 plusieurs versions de qu'est-ce qu'on peut faire davantage,
7 je pense qu'on a déjà fait beaucoup en termes de...
8 l'Initiative d'un citoyen renseigné, il y a plusieurs
9 mécanismes déjà en place, mais on est toujours à la recherche
10 d'idées pour bonifier ou pour aller d'une façon plus
11 importante afin d'appuyer les Canadiens à détecter cet enjeu-
12 là.

13 **Me GUILLAUME SIROIS:** Si je pouvais me
14 permettre une dernière question, Madame la Commissaire.
15 Merci.

16 **COMMISSAIRE HOGUE:** Une question pour
17 conclure.

18 **Me GUILLAUME SIROIS:** Pour conclure,
19 exactement.

20 En conclusion, le fait que l'opération *Tenet*
21 *Media* s'est produit en 2024, donc après quand même plusieurs
22 années que...

23 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** L'opération... pardon?

24 **Me GUILLAUME SIROIS:** De *Tenet Media*.

25 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui.

26 **Me GUILLAUME SIROIS:** Que ça se soit produit
27 en 2024, en septembre... jusqu'en septembre 2024...

28 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui, oui.

1 **Me GUILLAUME SIROIS:** ...incluant lors de quatre
2 élections partielles montre-t-il que... est-ce que ça, ça
3 montre que le plan de protection pour la démocratie
4 canadienne doit être réexaminé pour mieux répondre à ce type
5 de campagne de désinformation?

6 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Bien, deux choses.
7 Y'a pas d'indications que les élections partielles ont été
8 affecter le résultat par une campagne de désinformation,
9 comme vous citez, et ça, c'était la conclusion des experts du
10 Groupe de travail SITE, entre autres. Alors, je pense que
11 c'est important de dire que j'ai aucune hésitation dans la
12 confiance des résultats de ces élections partielles. En même
13 temps, comme on a discuté avec vos collègues et avocates de
14 la Commission, on est présentement en train de réfléchir à
15 des mesures supplémentaires qu'on peut ajouter au plan de
16 protection de la démocratie, que moi, je crois encore et
17 rigoureux et peut protéger notre démocratie advenant une
18 élection avant qu'on peut avoir la troisième version. J'ai
19 plein de confiance.

20 Mais je reconnais aussi l'importance ou
21 l'augmentation des campagnes de désinformation, et c'était
22 ça, ma discussion avec Merrick Garland et d'autres.
23 D'ailleurs, à la réunion des ministres de l'Intérieur du G7
24 en Italie il y a deux semaines, c'était précisément un sujet
25 entre les ministres des pays du G7. L'Angleterre vient de
26 conclure une élection, leur expérience était intéressante à
27 partager, comme les États-Unis qui sont présentement
28 évidemment en élection. La France aussi a vécu une élection.

1 Alors, c'était une discussion entre collègues précisément
2 pour qu'est-ce qu'on peut faire ensemble et apprendre l'un de
3 l'autre des mesures accrues qu'on... ou supplémentaires qu'on
4 peut mettre sur pied.

5 **Me GUILLAUME SIROIS:** Parfait. Merci, Monsieur
6 le Ministre.

7 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Merci.

8 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci, Madame.

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

10 (Non interprété) devant le tribunal.

11 Procureur général?

12 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Greg, c'est le
13 dernier avocat, c'est ça?

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** C'est le dernier.

15 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Si l'autre arrive pas
16 de son...

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** Si l'autre arrive pas.

18 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** OK.

19 Allez vite, Greg.

20 **(RIRES)**

21 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GREGORY TZEMENAKIS:**

22 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Bon après-midi. Je
23 m'appelle... je suis représentant du Gouvernement du Canada.
24 Vous avez demandé au... à l'avocat du CPC si vous... si... enfin,
25 vous avez été appelé à vous rappeler ce qui c'était passé.
26 Est-ce que vous êtes d'accord avec le fait que peut-être les
27 échéanciers peuvent être bousculés par les événements
28 internationaux, comme une pandémie, pour ce qui est du

1 processus d'approbation à votre niveau?

2 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui, effectivement.

3 Quand la COVID a frappé, nous avons vu tout le Gouvernement
4 du Canada qui a cherché des façons de poursuivre, de
5 maintenir ses opérations au niveau des comités du Cabinet,
6 dans un contexte sécurisé. Il y a eu toute une période
7 d'ajustement nécessaire dans les premiers mois, même la
8 première année de la pandémie, le gouvernement a cherché à
9 mettre en place des mécanismes pour assurer la continuité.

10 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Est-ce que vous êtes
11 d'accord que les délais peuvent être aussi impactés par les
12 évènements géopolitiques ou par les évènements... par les
13 urgences qui peuvent surgir sur le plan de la sécurité?

14 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui. Oui, mais je
15 dois dire que le ministre de la Sécurité publique doit
16 traiter très rapidement tous les mandats qui lui parviennent,
17 par exemple, du SCRS. Alors, évidemment, il est très
18 important de traiter cela dans des délais opportuns, mais il
19 peut y avoir des turbulences qui perturbent le
20 fonctionnement.

21 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Écoutez, nous avons
22 entendu certains témoignages à cet égard. Est-ce que vous
23 pensez qu'il faut, dans le cadre de certains mandats, prendre
24 du temps au niveau du gouvernement et que les choses peuvent
25 évoluer par ailleurs sur la scène internationale et même au
26 gouvernement, et si bien qu'aujourd'hui, on peut, par
27 exemple, exiger plusieurs jours pour traiter un mandat et
28 que, dans d'autres circonstances, ce sera différent?

1 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui, effectivement.
2 J'ai une expérience limitée, effectivement, de ces mandats et
3 tous ne se ressemblent pas. C'est-à-dire que certains sont
4 assortis d'un certain échéancier, d'autres sont moins
5 urgents, d'après le SCRS. Et le contexte, évidemment, dans
6 lequel tout cela s'inscrit, si c'est le sens de votre
7 question, est déterminant.

8 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Merci. Passons à
9 quelque chose de différent. Vous avez dit, dans des
10 témoignages antérieurs, qu'il fallait viser la résilience au
11 Canada au niveau des institutions démocratiques. On a
12 entendu des témoignages sur les différents rôles des
13 différents participants.

14 Est-ce que vous pourriez nous dire rapidement
15 ce que vous entendiez dans votre témoignage par nécessité
16 d'adopter une approche pan-sociale ou pan-sociétale?

17 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Eh bien, je dirais
18 que le rôle de la société s'applique effectivement dans ce
19 contexte et, comme nous avons essayé de le faire
20 collectivement à titre de pays, je dirais même de démocratie
21 occidentale, d'essayer de comprendre la portée de l'ingérence
22 étrangère dans les institutions démocratiques. Et je dirais
23 que bien des démocraties, y compris le Canada, ont compris
24 que le gouvernement seul ne peut pas parvenir à assurer la
25 sécurité. Il ne peut pas remplir tous les mandats. Et les
26 Canadiens, la population comprend qu'il faut une certaine
27 résilience pour garantir l'intégrité des élections. Tout le
28 monde a un rôle à jouer, les leaders politiques, les acteurs

1 à différents niveaux.

2 Notre gouvernement, ce que n'a pas fait le
3 gouvernement antérieur, a partagé ces informations avec tous
4 les partis. Et il a donné des autorisations de sécurité aux
5 leaders des partis pour qu'ils puissent examiner les
6 documents secrets afin de savoir quelles mesures prendre au
7 niveau de leur parti et de leur caucus, cela pour renforcer
8 la confiance des Canadiens.

9 Les universitaires, les réseaux de recherche,
10 Toronto, McGill et une dizaine d'autres partenaires, ont fait
11 un travail fantastique pour aider les Canadiens à comprendre
12 ce que veut dire résilience. Il y a Patrimoine canadien, un
13 programme sur le numérique, qui a commencé de façon modeste,
14 mais on a renouvelé le financement, et qui travaille avec
15 différentes organisations de la société civile. Et,
16 évidemment, c'est... ça peut inspirer davantage que d'autres
17 approches.

18 Tous les Canadiens comprennent qu'il faut
19 acquérir une certaine résilience et qu'il faut avoir
20 confiance envers les institutions démocratiques. Donc, cela
21 concerne toute la société. Et votre Commission, d'ailleurs,
22 a un rôle déterminant à jouer à cet égard, pour amener les
23 Canadiens à comprendre la nature, la portée de l'ingérence
24 étrangère et pour aider notre gouvernement, et tout
25 gouvernement à venir, à renforcer la résilience encore plus
26 et à se doter de meilleurs instruments pour rassurer les
27 Canadiens.

28 Cela étant posé, je suis intimement

1 convaincu, quand on considère les élections de 2019-2021 et
2 le travail qui a été fait par la haute fonction publique de
3 ce gouvernement, quand on songe à tout cela, on peut avoir
4 une confiance entière dans l'intégrité des résultats de
5 l'élection.

6 Je crois que les Canadiens ont cette
7 confiance, qui est tout à fait justifiée, mais nous devons
8 tous commencer... continuer, collectivement, à nous demander si
9 les instruments que nous pouvons mettre en œuvre, tandis que
10 la menace évolue, tandis que les acteurs de la menace
11 changent, se demander si les outils sont suffisants. Et il
12 faut savoir si tous les partenaires, dans l'ensemble de la
13 société, pour reprendre ce que vous avez dit, disposent des
14 meilleurs instruments pour détecter et pour contrer les
15 comportements néfastes.

16 Donc, je dirais, qu'il y a un moment tout à
17 fait important dans ce débat, comme en ce moment, et il va...
18 l'adoption, par exemple, de la loi au printemps dernier est
19 allée dans ce sens. Nous devons avoir un débat non-partisan,
20 constructif, sur la protection des institutions.

21 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Merci, Monsieur le
22 Premier ministre [sic].

23 **COMMISSAIRE HOGUE:** Y a-t-il des questions en
24 contre-examen? Non, c'est fini?

25 Merci beaucoup.

26 Alors, merci beaucoup.

27 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Merci à vous, Madame
28 la Commissaire.

1 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et je pense que c'était la
2 dernière fois. Merci.

3 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Ah, mais je ne
4 présume rien, mais je vous remercie pour votre travail si
5 important.

6 **COMMISSAIRE HOGUE:** Donc, 9 h 30 demain
7 matin.

8 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.
9 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
10 étrangère est suspendue jusqu'à demain le 16 octobre 2024 à
11 9 heures et demie.

12 --- L'audience est ajournée 16 h 39

13
14 **C E R T I F I C A T I O N**

15
16 I, Sandrine Marineau-Lupien, a certified court reporter,
17 hereby certify the foregoing pages to be an accurate
18 transcription of my notes/records to the best of my skill and
19 ability, and I so swear.

20
21 Je, Sandrine Marineau-Lupien, une sténographe officielle,
22 certifie que les pages ci-hauts sont une transcription
23 conforme de mes notes/enregistrements au meilleur de mes
24 capacités, et je le jure.

25
26 

27 Sandrine Marineau-Lupien
28